

KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR
SYDNEY TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** DALLAS **HOUSTON** MEXICO
NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** DUBAÏ **FRANCFORT** JOHANNESBURG

RAPPORT FINANCIER 2014

BOGOTA **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO**
STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** **JOHANNESBURG** KÜSNACHT **LAUSANNE**
LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH
BANGKOK HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL**
SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES**
DALLAS HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** DUBAÏ
FRANCFORT **JOHANNESBURG** KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN
MOSCOU MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA**
KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR
SYDNEY TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** DALLAS **HOUSTON** MEXICO
NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** DUBAÏ **FRANCFORT** JOHANNESBURG
KÜSNACHT LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH**
PARIS ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR
MAKATI CITY MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO
BOGOTA BOSTON **BUENOS AIRES** DALLAS **HOUSTON** MEXICO **NEW YORK** **SANTIAGO**
STAMFORD **BRUXELLES** DUBAÏ **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE
LONDRES **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** PARIS **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH**
BANGKOK **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL**
SHANGHAI **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES**
DALLAS **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD** **BRUXELLES** **DUBAÏ**
FRANCFORT **JOHANNESBURG** **KÜSNACHT** **LAUSANNE** **LONDRES** **LUXEMBOURG**
MILAN **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG**
JAKARTA **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN**
SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** DALLAS **HOUSTON**
MEXICO NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** DUBAÏ **FRANCFORT**
JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU**
MUNICH PARIS **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO**
BOGOTA **BOSTON** **BUENOS AIRES** DALLAS **HOUSTON** MEXICO NEW YORK **SANTIAGO**
STAMFORD **BRUXELLES**
JOHANNESBURG
LONDRES **LUXEMBOURG**
MUNICH **PARIS**
ZURICH **BANGKOK**
KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR
SYDNEY TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** DALLAS **HOUSTON** MEXICO
NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** DUBAÏ **FRANCFORT** JOHANNESBURG

VIEL & Cie 
GROUPE
VIEL

SOMMAIRE

ATTESTATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	01
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014	02
PANORAMA ÉCONOMIQUE MONDIAL	16
RAPPORT SUR L'ENVIRONNEMENT, LES ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DE VIEL & CIE	20
COMMUNIQUÉS DE PRESSE	33
COMPTES CONSOLIDÉS 2014	43
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	105
COMPTES ANNUELS 2014	107
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	121
RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	123
COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS CONDENSÉS	127
RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	147
RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	149
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	161
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	163

ATTESTATION

DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL



Paris, le 29 avril 2015

En ma qualité de Directeur financier de VIEL & Cie, j'atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Catherine Nini
Directeur Financier

BOGOTA **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD BRUXELLES
DUBAÏ FRANCFORT **JOHANNESBURG** KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU**
MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY**
MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES**
DALLAS HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT
JOHANNESBURG KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME
TEL AVIV ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI
SHENZHEN SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO**
NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT **JOHANNESBURG** KÜSNACHT **LAUSANNE**
LONDRES **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD**
BRUXELLES **DUBAÏ** FRANCFORT **JOHANNESBURG** KÜSNACHT **LAUSANNE** **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN**
MOSCOU **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

VIEL & Cie exerce un métier d'investisseur et d'actionnaire long terme pour accompagner le développement de sociétés dans le secteur de la Finance en France et surtout à l'étranger. VIEL & Cie est ainsi un actionnaire de premier rang dans des sociétés cotées ou non cotées.

VIEL & Cie consolide deux participations majoritaires dans des sociétés cotées et une participation minoritaire par mise en équivalence dans une banque privée. Les métiers de ces pôles d'activité sont :

- l'intermédiation financière professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, société cotée sur la bourse Suisse, détenue à hauteur de 68,90 % par VIEL & Cie et représentant 94,8 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ;
- la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, société cotée sur Euronext Paris (compartiment C), contrôlée à 76,57 % ;
- la banque privée, SwissLife Banque Privée, dans laquelle VIEL & Cie détient 40 % en partenariat avec le groupe SwissLife.

VIEL & Cie enregistre une croissance de ses résultats en 2014 malgré un recul de 2,4 % de son chiffre d'affaires consolidé. Ainsi, le résultat d'exploitation s'élève à 37,2 millions d'euros en 2014 contre 27,1 millions d'euros en 2013 soit une hausse de 37,3 %. Le résultat net est multiplié par plus de deux pour s'établir à 32,2 millions d'euros en 2014 contre 15,4 millions d'euros en 2013.

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ



Compagnie Financière Tradition

PÔLE D'INTERMÉDIATION PROFESSIONNELLE

Compagnie Financière Tradition (CFT), présent dans de nombreux pays, est un des leaders mondiaux du secteur des IDB (Inter Dealer Brokers). Agissant comme intermédiaire, Compagnie Financière Tradition apporte ses services aux institutions financières et autres traders professionnels sur les marchés de capitaux. Les transactions varient en taille et liquidité, allant de la plus simple à la plus sophistiquée et de la plus liquide à la plus illiquide. Face à l'évolution réglementaire observée depuis quelques années et dans le prolongement logique de ses services de courtage à la voix, le Groupe accélère le développement de son offre de services de courtage électronique par le biais de sa technologie propriétaire hybride et le lancement de diverses plateformes.

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires consolidé de CHF 837,5 millions en 2014 contre CHF 874,4 millions pour l'année 2013, soit une baisse de 4,2 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé de Compagnie Financière Tradition est en baisse de 3,5 %.

La société représente 94,8 % du chiffre d'affaires consolidé de VIEL & Cie en 2014. L'activité du Groupe pour l'année 2014 s'est déroulée à nouveau dans un environnement exigeant.

Après une légère baisse du niveau d'activité au premier trimestre, les conditions de marché se sont fortement dégradées au deuxième trimestre et durant l'été avec une faible volatilité sur d'importantes classes d'actifs ainsi qu'une structure de marché toujours en mutation du fait des évolutions réglementaires et des incertitudes qui leurs sont liées, notamment sur le marché des dérivés OTC. L'environnement de marché s'est amélioré à partir du mois de septembre et le Groupe a affiché une hausse d'activité importante sur le quatrième trimestre par rapport à la même période l'an dernier, période notamment affectée par l'introduction des SEFs aux Etats-Unis. Dans le cadre de ces évolutions réglementaires aux Etats-Unis, le Groupe a continué de développer avec succès les activités et le positionnement de Tradition SEF, en particulier par le biais de Trad-X, plateforme leader de négociation hybride pour les swaps de taux d'intérêts.

Europe, Moyen-Orient et Afrique

Le bureau de Londres, principal centre d'activité du groupe Tradition, réalise 37,4 % du chiffre d'affaires consolidé en 2014, contre 35,6 % en 2013. Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires du Royaume-Uni recule de 2,1 % à cours de change constants par rapport au chiffre d'affaires 2013. Le chiffre d'affaires de la plupart des catégories de produits est en baisse à l'exception des marchés émergents qui présente une hausse par rapport à l'exercice 2013.

En Europe continentale, le chiffre d'affaires recule de 2,6 % à cours de change constants, principalement dans les produits à taux fixe. La région représente 8,4 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté, sans changement par rapport à l'année précédente.

Le chiffre d'affaires de cette région comprend celui des plateformes de courtage électronique du Groupe, Trad-X pour les dérivés de taux d'intérêt en euros et en sterling, et ParFX pour le change au comptant.

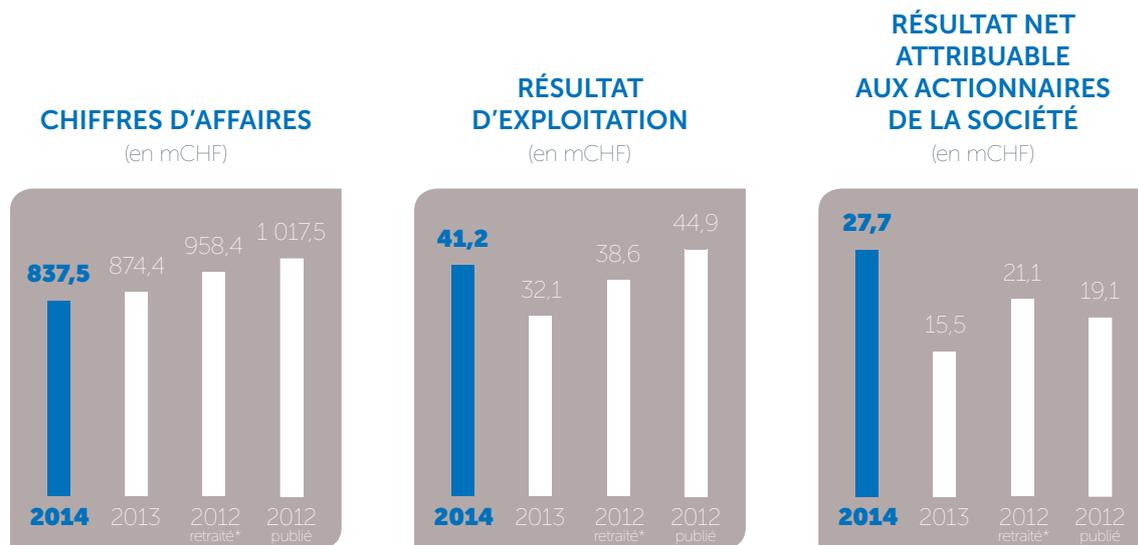
Amériques

Le chiffre d'affaires s'inscrit en recul de 2,3 % à taux de change constants par rapport à l'année 2013. Les produits de change et actions sont en hausse alors que les produits à taux fixe et les matières premières affichent les plus fortes baisses. Dans l'ensemble, les activités conduites aux États-Unis génèrent 29,5 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté, sans changement par rapport à 2013. Le chiffre d'affaires de Trad-X pour les dérivés de taux d'intérêt en dollars est inclus dans les chiffres de cette région.

Asie Pacifique

Le chiffre d'affaires recule de 5,7 % à cours de change constants par rapport à 2013 et représente 22,7 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté, contre 24,1 % sur l'exercice précédent. On observe une hausse du chiffre d'affaires dans les produits de change et de taux alors que les actions et produits à taux fixe affichent une baisse marquée.

CHIFFRES CLÉS DE COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION (en millions de CHF)



* Changement de périmètre par rapport à 2012 en raison de l'application des normes IFRS 11 et IAS 19 révisée.



PÔLE DE BOURSE EN LIGNE

Bourse Direct, le leader français de la bourse sur Internet, est présent sur tous les métiers, du courtage en ligne sur l'ensemble des produits de bourse aux services de Back-Office. Bourse Direct a enregistré une croissance soutenue de ses activités en 2014 avec 4,1 millions d'ordres exécutés, en croissance de 16,9 % par rapport à 2013. Le chiffre d'affaires s'est établi en hausse de 9,2 %, à 37,5 millions d'euros contre 34,3 millions d'euros en 2013. Avec plus de 93 000 comptes de clients fin 2014, Bourse Direct est le premier acteur du marché de la bourse en ligne en France.

Pour l'année 2014, les indicateurs de performance de Bourse Direct sont positifs comme en 2013 avec une croissance soutenue du volume d'affaires et un recrutement important de nouveaux clients. Le nombre d'ordres exécutés par Bourse Direct en 2014 enregistre ainsi une croissance de 16,9 % pour atteindre les 4,1 millions. Sur la base des informations publiques, Bourse Direct confirme sa position de premier acteur du secteur de la bourse en ligne en France avec une part de marché estimée à plus de 35 %.

Le nombre de comptes de clients s'établit à plus de 93 000 en fin d'année. La clientèle de Bourse Direct reste parmi les plus dynamiques du marché avec un nombre d'ordres par compte par mois d'environ 3,7 pour 2014.

Le produit net bancaire enregistre une hausse de 8,3 % et s'établit à 31,9 millions d'euros contre 29,5 millions en 2013. Le nombre d'ordres exécutés connaît une croissance constante pour s'établir à 4,1 millions en 2014 contre 3,5 millions en 2013, soit une croissance de 16,9 %. Cette croissance du volume d'affaires s'explique notamment par le dynamisme commercial de la société.

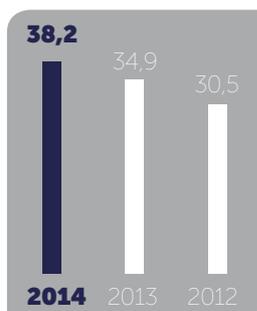
Bourse Direct se positionne aujourd'hui comme un « expert de la Bourse » en France. La société propose un service de bourse en ligne dédié qui s'articule autour d'outils performants et innovants et d'une large gamme de produits: actions françaises et étrangères, produits de placement (OPCVM, Assurance-Vie), produits dérivés (MONEP, Futures), CFD, Forex. Bourse Direct dispose d'une équipe d'experts des marchés financiers qui accompagne les clients. Dans le cadre d'une démarche pédagogique, des formations gratuites sont proposées à l'ensemble des prospects et clients dont les thèmes couvrent de l'initiation à la bourse à l'analyse technique. Bourse Direct propose ainsi à ses clients le meilleur service au meilleur prix. La société a été primée « Meilleur Service Client de l'année 2015 » dans sa catégorie (Enquête menée par Viseo Conseil).

Bourse Direct dispose également d'un service d'exécution, qui assure une intégration complète de la chaîne de traitement des opérations de ses clients mais également d'un service de négociation, tenue de comptes, conservation auprès d'intervenants privés et institutionnels comprenant une mise à disposition de site Internet en produit « blanc ». Bourse Direct est certifiée selon la norme ISAE 3402 (Type 2) sur différents processus métier depuis 2012.

CHIFFRES CLÉS DE BOURSE DIRECT

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en millions d'euros)



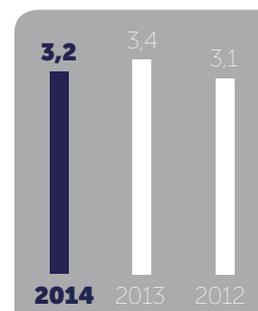
RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)



RÉSULTAT NET

(en millions d'euros)





PÔLE DE BANQUE PRIVÉE

VIEL & Cie détient une participation de 40 % dans SwissLife Banque Privée depuis août 2007. Le développement des activités de banque privée du Groupe s'est poursuivi en 2014.

Cette participation est consolidée dans les comptes de VIEL & Cie par une mise en équivalence.

SwissLife Banque Privée exerce avec sa filiale SwissLife Gestion Privée, quatre activités principales :

- une activité de banque privée destinée à une clientèle directe,
- une activité de banque de détail de type « assureur-banque » s'adressant aux clients particuliers et à une clientèle de professionnels du groupe SwissLife France par l'intermédiaire de ses réseaux de distribution,
- une activité de banque de détail s'adressant aux clients particuliers de Partenaires Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants,
- une activité de conservateur de valeurs mobilières pour les sociétés du groupe SwissLife France et de dépositaire des OPCVM gérés par SwissLife Asset Management (France) et par sa filiale SwissLife Gestion Privée.

A fin 2014, les activités du groupe SwissLife Banque Privée regroupent 4,4 milliards d'euros d'actifs en conservation.

Ce pôle d'activité enregistre un produit net bancaire de 45,1 millions d'euros en 2014 contre 30,7 millions d'euros en 2013. Après l'acquisition de la société Prigest en 2013 et le développement des activités bancaires, la société enregistre une marge nette de 13,9 % du produit net bancaire en 2014.

DONNÉES CONSOLIDÉES

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie atteint 727,0 millions d'euros contre 744,6 millions d'euros, en baisse de 2,4 % à cours de change variables. A cours de change constants, la baisse s'élève à 2,8 %. Au 4^{ème} trimestre 2014, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une hausse de 6,4 % à cours de change courants par rapport à 2013 (+5,9 % à cours de change constants).

La répartition par secteur d'activité et zone géographique du chiffre d'affaires consolidé de VIEL & Cie s'analyse comme suit :

En millions d'euros	Intermédiation professionnelle		Bourse en ligne		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Europe	316,6	316,0	37,5	34,3	354,1	350,3
Amériques	211,6	217,6	-	-	211,6	217,6
Asie - Pacifique	161,3	176,7	-	-	161,3	176,7
Total	689,5	710,3	37,5	34,3	727,0	744,6

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 3,5 millions d'euros et sont constitués de produits divers provenant des filiales opérationnelles.

Le résultat d'exploitation de VIEL & Cie enregistre une hausse de 37,3 % par rapport à 2013.

Les **charges d'exploitation**, d'un montant de 693,3 millions d'euros en 2014 sont en baisse de 3,8 % par rapport à l'année 2013 et sont principalement constituées de charges de personnel, de frais de télécommunication et d'information financière, et de frais de représentations et de marketing des filiales opérationnelles de VIEL & Cie. Les charges de personnel ont enregistré une baisse de 4,1 % sur l'année.

Le **résultat d'exploitation consolidé** de VIEL & Cie s'élève à 37,2 millions d'euros en 2014, contre 27,1 millions d'euros en 2013 soit une hausse de 37,3 %.

VIEL & Cie enregistre un résultat avant impôt d'un montant de 44,8 millions d'euros contre 26,9 millions d'euros en 2013.

La **quote-part de résultat d'exploitation des sociétés mises en équivalence** enregistre une augmentation significative et s'élève à 12,2 millions d'euros au 31 décembre 2014 (7,5 millions d'euros en 2013).

Le **résultat financier net** est négatif à hauteur de 4,5 millions d'euros en 2014 (-7,7 millions d'euros en 2013) notamment en raison de charges d'intérêt.

La charge d'impôt consolidée constatée en 2014 s'établit à 12,7 millions d'euros, contre 11,5 millions d'euros en 2013.

Résultat net consolidé de 32,2 millions d'euros en 2014.

VIEL & Cie enregistre ainsi un résultat net consolidé de 32,2 millions d'euros contre 15,4 millions d'euros en 2013. Les intérêts minoritaires s'établissent à 10,9 millions d'euros en baisse de 13,8 % par rapport à 2013.

Le **résultat net - part du Groupe** s'inscrit à 21,3 millions d'euros en 2014, en très forte croissance par rapport à 2013 où il était de 5,9 millions d'euros.

Les **capitaux propres consolidés** de VIEL & Cie s'établissent à 401,3 millions d'euros contre 362,5 millions d'euros en 2013, dont 303,0 millions d'euros pour la part du Groupe après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 27,3 millions d'euros.

EVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE 2014

En 2014, l'activité du groupe Tradition s'est déroulée à nouveau dans un environnement exigeant.

Après une légère baisse du niveau d'activité au premier trimestre, les conditions de marché se sont fortement dégradées au deuxième trimestre et durant l'été avec une faible volatilité sur d'importantes classes d'actifs ainsi qu'une structure de marché toujours en mutation du fait des évolutions réglementaires et des incertitudes qui leurs sont liées, notamment sur le marché des dérivés OTC. L'environnement de marché s'est amélioré à partir du mois de septembre et le groupe a affiché une hausse d'activité importante sur le quatrième trimestre par rapport à la même période l'an dernier, période notamment affectée par l'introduction des SEFs aux Etats-Unis. Dans le cadre de ces évolutions réglementaires aux Etats-Unis, le groupe a continué de développer avec succès les activités et le positionnement de Tradition SEF, en particulier par le biais de Trad-X, plateforme leader de négociation hybride pour les swaps de taux d'intérêts.

Après avoir racheté, en avril, l'ensemble des actions détenues par un actionnaire minoritaire dans une filiale au Japon, le groupe Tradition a conclu, en novembre, un nouveau partenariat dans le courtage de produits dérivés japonais. Ces transactions ont généré un impact positif de CHF 33,6 millions dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de CFT.

Dans un contexte de marché mouvementé sur le plan économique, les indicateurs de performance de Bourse Direct sont positifs comme en 2013 avec une croissance soutenue du volume d'affaires et un recrutement important de nouveaux clients. Bourse Direct a de ce fait conforté sa position de leader de la bourse en ligne en France et accru sa part de marché. Le nombre d'ordres exécutés par Bourse Direct en 2014 enregistre ainsi une croissance de 16,9 % pour atteindre les 4,1 millions.

Sur la base des informations publiques, Bourse Direct confirme sa position de premier acteur du secteur de la bourse en ligne en France avec une part de marché estimée à plus de 35 %. Le nombre de comptes de clients s'établit à plus de 93 000 en fin d'année. La clientèle de Bourse Direct reste parmi la plus dynamique du marché avec un nombre d'ordres par compte par mois de plus de 3,7 en 2014.

RISQUES POUR L'EXERCICE À VENIR

L'économie mondiale est entrée en 2014 dans un nouveau monde, marqué par des indicateurs traditionnellement annonciateurs de reprise économique : abondance de liquidité, absence d'inflation, taux d'intérêt nominaux très bas, voire même négatifs, et effondrement du coût des matières premières, au premier rang desquelles l'énergie. A première vue, que de signaux positifs !

Pourtant, en regardant le tableau d'un peu plus près, apparaissent la forte progression de l'endettement des Etats, une guerre des monnaies larvée qui ne dit pas son nom, et les effets néfastes d'une trop grande abondance de liquidité qui laisse entrevoir un risque de mauvaise allocation des investissements qui quittent l'économie réelle et productive pour aller alimenter les marchés financiers.

L'économie mondiale affiche cependant des signaux encourageants qui n'avaient pas été observés depuis plusieurs années ; à charge désormais au malade de se passer progressivement de sa lourde pharmacopée pour revenir dans le monde réel.

PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Aucune nouvelle transaction n'est intervenue au cours de l'exercice 2014.

L'impact financier des transactions avec les parties liées est présenté en note 27 de l'annexe aux comptes consolidés.

PERSPECTIVES

Dans le cadre d'un démarrage de l'activité encourageant en début d'année 2015 sur ses différents métiers, VIEL & Cie accompagnera ses filiales opérationnelles dans leur développement. En 2014, Compagnie Financière Tradition a nettement amélioré sa rentabilité dans un contexte de marché exigeant et en pleine évolution avec une première opération de consolidation du secteur aux Etats-Unis. En 2015, Compagnie Financière Tradition poursuivra ses développements dans la technologie et ses efforts de réduction des coûts dans un contexte de marché prometteur afin de conforter son positionnement dans le secteur.

Bourse Direct accélérera en 2015 son rythme de recrutement de nouveaux clients dans le cadre d'une politique d'investissement plus active en 2015 pour atteindre en milieu d'année le cap de 100 000 comptes de clients et accroître ainsi son volume d'affaires.

ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

La structure du capital de la Société est décrite dans le présent document. La Société a un actionnaire majoritaire à hauteur de 52,86 % du capital social et 70,99 % des droits de vote (compte tenu du droit de vote double et des actions auto détenues dépourvues du droit de vote), ce qui est susceptible de limiter le succès d'une éventuelle offre publique sur la Société sans l'accord de cet actionnaire.

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Il existe en revanche un mécanisme de vote double prévu par les statuts.

Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance figurent en page 76 du présent rapport.

Il n'existe pas de détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux à la connaissance de la Société, en-dehors des droits de vote double.

Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel.

Il n'existe pas d'accord entre actionnaires en cours dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société sont le reflet des dispositions légales et figurent dans les statuts de la Société.

Les pouvoirs du Conseil d'administration sont le reflet des dispositions légales et figurent dans les statuts de la Société.

Le Conseil d'administration a en outre été autorisé par l'Assemblée générale à racheter les actions de la Société dans la limite de 10 % du capital, d'annuler les actions dans la limite de 10 % du capital social et bénéficie des délégations telles qu'exposées dans le présent rapport. L'Assemblée générale a délégué au Conseil d'administration les autorisations financières décrites en page 10 du présent rapport, incluant les bons d'offre.

Le contrat de prêt souscrit en 2011, et présenté dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés prévoit l'exigibilité immédiate des sommes restant dues en cas de changement de contrôle de la Société.

Il n'y a pas d'accord prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés de la Société, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

Par ailleurs, la Société détient indirectement des participations majoritaires ou minoritaires dans des entreprises d'investissement et un établissement de crédit, français et étrangers, dans lesquels le franchissement de certains seuils même indirectement, est susceptible de faire l'objet de déclaration ou d'autorisation des autorités locales.

Autorisation d'émissions d'actions gratuites

L'Assemblée générale extraordinaire du 12 juin 2014 a autorisé le Conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions, à son choix, soit d'actions gratuites existantes (autres que des actions de préférence) de la Société provenant d'achats effectués préalablement dans les conditions prévues par les dispositions légales, soit d'actions gratuites à émettre (autres que des actions de préférence) de la Société aux bénéficiaires de membres du personnel salarié et/ou de dirigeants et mandataires sociaux de la Société ou de société ou groupement qui lui sont liés, dans la limite de 10 % du capital de la Société, et pour une durée maximale de 26 mois.

OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, il n'y a eu aucune opération mentionnée à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier réalisées au cours du dernier exercice, déclaré à la Société.

Autorisations financières

Délégations

En application des dispositions de l'article L. 225-100, al.7 du Code du Commerce, un tableau récapitulatif des délégations accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale en cours de validité et leur utilisation au cours des de l'exercice 2014 est présenté ci-dessous :

Type de délégation	AGE	Echéance	Montant autorisé	Utilisation en 2014	Autorisations résiduelles
Augmentation de capital (délégation globale avec maintien du DPS)	07-juin-13	AGO 2015	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS)	12-juin-14	août-16	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS-Art-L411-2,II CMF)	12-juin-14	août-16	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves	12-juin-14	AGO 2015	€ 5 000 000	-	€ 5 000 000
Augmentation de capital par émission de BSA (avec maintien du DPS)	07-juin-13	août-15	€ 30 000 000	-	€ 30 000 000
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites, existantes ou à créer	07-juin-13	août-15	€ 1 542 735	-	€ 1 538 700
Augmentation de capital par émission de BSA (en cas d'offre publique)	12-juin-14	déc-15	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions)	01-juin-12	août-15	€ 1 542 735	-	€ 1 542 735
Réduction de capital (annulation d'actions)	12-juin-14	AGO 2015	€ 1 542 735	-	€ 1 542 735

Les délégations d'augmentation de capital sont globalement plafonnées à € 20 000 000.

INFORMATION CONCERNANT LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES OU EXERCÉES EN 2014

Au cours de l'exercice 2014, aucune action nouvelle n'a été créée.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Le Président-Directeur Général de la société a perçu au titre de l'exercice 2014, 321 437 euros de rémunération fixe versée par VIEL et Compagnie-Finance, actionnaire majoritaire de VIEL & Cie, ainsi que des jetons de présence pour un montant de 12 000 euros versés en 2014 par VIEL & Cie, et 7 622,45 euros versés en 2014 par VIEL et Compagnie-Finance.

Le Président-Directeur Général ne bénéficie au 31 décembre 2014 d'aucun plan d'options de souscription d'actions ni d'actions gratuites. Par ailleurs, aucun avantage en nature, avantage postérieur à l'emploi, autre avantage à long terme, indemnité de fin de contrat de travail et paiement fondé sur des actions n'est accordé au Président-Directeur général.

La rémunération versée aux mandataires sociaux est la suivante :

PATRICK COMBES

Fonction et rémunération : Président- Directeur Général, 321 437 euros versés par VIEL et Compagnie-Finance, actionnaire majoritaire de VIEL & Cie, en rémunération fixe.

Durée du mandat : Renouvelé le 4 juin 2009 pour une durée de six ans.

Autres mandats : Président-Directeur Général de VIEL et Compagnie-Finance, Président du Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition (Suisse), Président du Conseil d'administration de Financière Vermeer NV (Pays-Bas), Administrateur de SwissLife Banque Privée, Administrateur de Verbalys, Président de la SAS La Compagnie Vendôme, Gérant de la SCI VIEL Foch, Gérant de la SCI de Vaullongue, Gérant de Immoviel.

Jetons de présence : 12 000 euros versés en 2014 par VIEL & Cie et 7 622 euros versés en 2014 par VIEL et Compagnie-Finance.

CHRISTIAN BAILLET

Fonction et rémunération : Administrateur.

Durée du mandat : Renouvelé le 17 juin 2011 pour une durée de six ans.

Autres mandats : Président de la SAS Anglo-Française et de Terold Invest S.L.U. (Espagne), Vice-Président de Quilvest Switzerland (Suisse), Membre du Conseil de surveillance de la SA Quilvest Banque Privée, Gérant de Terold SARL (Luxembourg), Administrateur de Quilvest Europe SA (Luxembourg), Vice-Président du Conseil de surveillance de Bourse Direct, Administrateur de VIEL et Compagnie-Finance, Belhyperion (Belgique), Quilvest European Partners (Luxembourg), QS Geo (Luxembourg), QS Italy (Luxembourg), QS Luxembourg Services (Luxembourg), Quilvest Wealth Management (Luxembourg), CBP Quilvest (Luxembourg), Arconas (Luxembourg), Quilvest European Investment CORP (Luxembourg), Compagnie Générale De Participations (Luxembourg), Barkingside (Luxembourg), Otito Properties (Luxembourg), Tradition (UK) Ltd, TFS Derivatives Ltd, TFS Ltd, Trad-X (UK) Ltd (Royaume-Uni), Vice-Président du Conseil de surveillance de Bourse Direct.

Jetons de présence : 12 000 euros versés en 2014 par VIEL & Cie, 7 622 euros versés en 2014 par VIEL et Compagnie-Finance.

JEAN-MARIE DESCARPENTRIES

Fonction et rémunération : Administrateur.

Durée du mandat : Renouvelé le 17 juin 2011 pour une durée de six ans.

Autres mandats : Président du Conseil de Surveillance de Solution 30, Président de la FNEGE (France), FONDACT (France), Administrateur de Assurances et Conseils St-Honoré (France), Compagnie Financière Tradition (Suisse), Membre du Conseil stratégique de Bolloré (France).

Jetons de présence : 12 000 euros versés en 2014 par VIEL & Cie, 24 699 euros au titre des jetons de présence et 16 466 euros au titre du comité d'audit versés par les sociétés contrôlées.

DOMINIQUE LANGLOIS

Fonction et rémunération : Administrateur.

Durée du mandat : Renouvelé le 17 juin 2011 pour une durée de six ans.

Autres mandats : Administrateur de GTI, TFI, EIM Espagne.

Jetons de présence : 12 000 euros versés par VIEL & Cie.

CATHERINE NINI

Fonction et rémunération : Administrateur.

Durée du mandat : Depuis le 17 juin 2011 pour une durée de six ans.

Autres mandats : Président du Directoire de Bourse Direct, Administrateur d'E-VIEL, Représentant de VIEL & Cie au Conseil d'administration d'Arpège, Administrateur de SwissLife Banque Privée, Administrateur de SwissLife Gestion Privée, Représentant permanent de Bourse Direct au Conseil d'administration, de EASDAQ, Directeur général délégué de Viel et Compagnie-Finance, Directeur Financier de VIEL & Cie, Administrateur de TSAF, Administrateur de TSAF OTC.

Jetons de présence : 12 000 euros versés par VIEL & Cie.

Autorisation d'émissions d'actions gratuites

Conformément à l'article 223-26 du règlement général de l'AMF, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice 2014, aucune action gratuite n'a été accordée.

Information concernant les titres autodétenus

Au cours de l'exercice 2014, VIEL & Cie n'a pas utilisé l'autorisation d'acquisition de ses propres titres.

Au 31 décembre 2014, VIEL & Cie détient 9,20 % de son capital, soit 7 096 996 actions.

Informations concernant les dividendes

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants ont été distribués (avant déduction de la part revenant aux titres d'autocontrôle) :

- un dividende a été distribué en juin 2014 au titre du résultat de l'exercice 2013 d'un montant de 6 centimes par titre, soit un montant total de 4 628 204,40 euros.
- un dividende a été distribué en juin 2013 au titre du résultat de l'exercice 2012 d'un montant de 8 centimes par titre, soit d'un montant total de 6 169 339,20 euros.
- un dividende a été distribué en juin 2012 au titre du résultat de l'exercice 2011 d'un montant de 15 centimes par titre, soit d'un montant total de 11 492 511,00 euros.

Information concernant la présentation des comptes consolidés

VIEL & Cie, dans son rôle d'investisseur, dispose d'un système d'information et de reporting interne fondé sur une approche par métier, déclinée pour chaque pôle d'activité du Groupe qui présente des profils de risques globalement homogènes.

Afin de présenter une information financière en adéquation avec le système de reporting interne, VIEL & Cie présente donc son information sectorielle selon quatre secteurs, que sont l'intermédiation professionnelle autour de la participation dans Compagnie Financière Tradition, la bourse en ligne avec Bourse Direct, la banque privée au travers de SwissLife Banque Privée, le pôle immobilier.

Investissements de l'exercice

Au 31 décembre 2014, VIEL & Cie détient 68,90 % du capital de Compagnie Financière Tradition, sans changement au cours de l'exercice 2014, et 76,57 % du capital de Bourse Direct, contre 76,04 % au 31 décembre 2013.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Les risques identifiés concernent principalement les filiales opérationnelles de VIEL & Cie dans le cadre de leurs activités. Sont exposés ci-après les principaux risques dans la mesure où ils peuvent avoir un impact sur la valeur des investissements concernés dans le portefeuille de VIEL & Cie. Chaque filiale opérationnelle dispose de son entière autonomie de gestion, mais présente un reporting financier régulier à VIEL & Cie.

Ces filiales opérationnelles sont principalement exposées aux risques suivants :

- risque de crédit et de contrepartie,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque de change,
- risque de taux d'intérêt,
- risque opérationnel,
- risques liés à une stratégie de partenariat,
- risque opérationnel lié aux participations contrôlées.

Le Conseil d'administration apprécie les risques existants au sein du Groupe et exerce une surveillance sur la Direction. Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'audit dont le rôle est de surveiller le système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques ainsi que la conformité avec les lois et réglementations locales. L'audit interne effectue régulièrement des revues de gestion des risques et de contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit des différents pôles opérationnels.

Dans le cadre du suivi des risques opérationnels, les filiales du Groupe ont développé une cartographie des risques homogène selon la nomenclature Bâle II. Un outil a été déployé dans le Groupe (E-Front) afin de recenser les risques opérationnels par filiale et de consolider l'information relative à la nature de ces risques opérationnels. Cette approche s'inscrit dans le cadre d'une meilleure maîtrise des risques opérationnels.

Risque de crédit et de contrepartie

VIEL & Cie en tant que société holding n'est pas exposée au risque de crédit.

Le risque de crédit est avant tout le risque de perte financière pour les filiales opérationnelles si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances. Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie exercent le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels pour Compagnie Financière Tradition, et auprès de particuliers pour Gaitame (filiale de Compagnie Financière Tradition) et Bourse Direct.

L'intermédiation professionnelle : Compagnie Financière Tradition

Le métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition a donc une exposition très limitée au risque de crédit dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des dépréciations sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Par ailleurs, certaines sociétés opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlement d'espèces contre livraisons de titres à travers des chambres de compensation. Le délai entre la date de transaction et la date de dénouement est majoritairement de deux jours depuis octobre 2014, pendant lesquels ces sociétés sont exposées au risque de contrepartie.

Ce risque de contrepartie est contenu dans les limites déterminées par le Comité de crédit de Compagnie Financière Tradition ; celui-ci base son appréciation sur la qualité financière de la contrepartie, prenant en considération les ratings publiés par les organismes reconnus (ECAI, External Credit Assessment Institutions), ainsi que toutes informations financières disponibles (cours de bourse, Credit Default Swaps, évolution des rendements du marché secondaire obligataire, etc.) ; lorsqu'aucun rating externe n'est disponible, Compagnie Financière Tradition calcule un rating interne, selon une méthodologie interne. En sus de la notation de la contrepartie, le type d'instruments traités et leur liquidité sont pris en compte pour déterminer la limite.

La détermination des limites et le suivi de leur respect sont assurés de manière indépendante par le département des risques de Compagnie Financière Tradition, ou bien par les départements des risques des régions opérationnelles. Les limites sont régulièrement révisées selon une périodicité prédéterminée ou bien à la suite d'événements pouvant affecter la qualité de la contrepartie ou l'environnement dans lequel elle opère (pays, types de secteur, etc.). Les expositions se concentrent sur des établissements financiers régulés, majoritairement notés « investment grade ».

Le clearing est quant à lui traité par des équipes spécialisées. À cet effet, le groupe Tradition dispose d'une filiale indirecte dédiée aux activités de compensation, Tradition London Clearing Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe pour l'Europe et l'Asie. Tradition London Clearing Ltd. est en charge du suivi des opérations introduites par les entités opérationnelles du groupe Tradition jusqu'à leur dénouement final dans les chambres de compensation. Tradition Asiel Securities Inc., filiale du groupe Tradition aux États-Unis, effectue par ailleurs toutes les opérations de clearing aux États-Unis. Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'État américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie, la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

La bourse en ligne : Bourse Direct

Bourse Direct traite principalement avec des particuliers, dont la couverture est assurée par les liquidités déposées sur leur compte espèces ; à ce titre, une opération de marché dont la couverture ne serait pas assurée, doit être rendue impossible par les systèmes automatiques de contrôle des couvertures dans le cadre du correct fonctionnement des outils mis à disposition par les prestataires techniques de la société.

Bourse Direct traite également avec des clients institutionnels. Dans ce cadre, toute contrepartie doit faire l'objet d'une autorisation accordée par le Comité de crédit. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. Un élément fondamental dans le processus d'approbation des contreparties est la séparation entre les fonctions opérationnelles et celles d'évaluation des risques et d'autorisation. La Direction de cette société s'assure régulièrement que les décisions sont observées et que les procédures de contrôle concernant les contreparties et le clearing sont efficaces.

Risque de liquidité

VIEL & Cie doit disposer des ressources financières nécessaires au financement de son activité courante et maintenir sa capacité d'investissement à tout moment. La gestion du risque de liquidité est assurée au niveau de la holding par une surveillance permanente de la durée des financements, de l'existence de lignes de crédit disponibles et de la diversification des ressources. VIEL & Cie gère par ailleurs de façon prudente sa trésorerie disponible en la plaçant sur des supports sans risques, liquides et monétaires. Une convention de trésorerie est établie entre VIEL & Cie et certaines de ses filiales dans le cadre de l'optimisation de la gestion de trésorerie du Groupe.

Le risque de liquidité intervient lorsque des filiales rencontreraient des difficultés à honorer leurs obligations financières. Aux fins de la gestion des risques, ce risque est divisé en deux catégories.

Le risque de liquidité transactionnel concerne la capacité à couvrir les flux de trésorerie liés aux opérations en principal ou aux besoins des contreparties du marché - par exemple, la nécessité de financer des titres en cours de règlement ou de placer des marges ou des garanties auprès de chambres de compensation ou de banques fournissant des services de compensation aux sociétés consolidées du Groupe.

Quoique difficiles à anticiper, ces besoins de liquidités sont généralement de court terme, à un jour voire intra journaliers, et sont généralement couverts par des découverts auprès de l'entité de compensation. Pour gérer ces risques, les filiales pratiquant des opérations en principal disposent d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir leurs besoins potentiels de financement en faisant appel à une approche statistique basée sur les données historiques, qui sont soumises à un test de résistance pour définir un niveau de réserve approprié.

Le risque de liquidité sur bilan est le risque qu'une entité du Groupe soit incapable de couvrir ses besoins en fonds de roulement nets pendant un certain laps de temps du fait de difficultés opérationnelles ou d'investissements importants dans l'activité. Pour gérer ce risque, toutes les entités opérationnelles du groupe Tradition établissent des prévisions de trésorerie glissantes sur douze mois dans le cadre de la procédure mensuelle d'information financière afin de déceler les problèmes potentiels de liquidité. Au minimum, toutes les entités conservent des liquidités ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir les sorties nettes de trésorerie anticipées pour les trois mois suivants. Des contrôles sont effectués deux fois par an pour déterminer les fonds en excédent par rapport aux exigences locales.

En outre, dans le cadre des contraintes réglementaires propres aux entreprises d'investissement, certaines sociétés du Groupe placent la trésorerie de leur clientèle dans des produits liquides, sans risque de taux ni de contrepartie, et immédiatement disponibles.

Risque de marché

VIEL & Cie est exposé au risque de marché par rapport à la valeur de ses actifs et à l'évolution des coûts de sa dette. Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers. Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Risque de change

De son positionnement international, le Groupe est exposé au risque de change. Celui-ci se produit lorsque des transactions sont effectuées par des filiales dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Les monnaies dans lesquelles les transactions sont principalement effectuées sont le dollar US (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR), le franc suisse (CHF) et le yen (JPY).

Le risque de change est analysé comme un risque global et sa gestion fait l'objet de prises de décision de la Direction Générale. La politique du Groupe en termes de couverture du risque de change ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de couverture à long terme mais dans le choix de couverture ponctuelle en fonction des évolutions conjoncturelles.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. Cependant, ce risque reste très marginal dans la mesure où la quasi-totalité de la dette financière à long terme à taux variable fait l'objet d'une couverture au moyen de swaps de taux d'intérêt. La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par la Direction Générale.

Risques liés à une stratégie de partenariat

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, VIEL & Cie a depuis de nombreuses années, privilégié une position majoritaire au capital de ses participations. Lorsque VIEL & Cie a procédé à un investissement en partenariat avec un autre établissement, un pacte d'actionnaires a été mis en place afin de protéger ses intérêts dans cet investissement.

Risque opérationnel lié aux participations contrôlées

Le risque opérationnel couvre tous les risques liés au traitement des opérations, allant de la correcte exécution des ordres de la clientèle, à la confirmation de ceux-ci puis au traitement administratif qui suit. D'éventuels dysfonctionnements informatiques, qui pourraient venir fausser l'exécution des opérations, entrent également dans cette catégorie.

Par ailleurs, le risque opérationnel provient du rôle majeur que peuvent jouer les personnes clés au sein de l'organisation. Concernant les équipes opérationnelles, le risque de « débauchage » par les concurrents existe. Enfin, l'évolution et le perfectionnement des outils informatiques constituent un enjeu majeur.

La sensibilité du Groupe aux risques de marché est présentée en note 30 des annexes consolidées.

Activités en matière de recherche et développement

Bourse Direct, filiale de VIEL & Cie, produit de la recherche au travers d'une équipe spécialisée sur les nouvelles technologies applicables au métier de la bourse en ligne. Dans le cadre de ces travaux, Bourse Direct bénéficie du crédit impôt recherche.

Structure financière et utilisation d'instruments financiers

Chacune des filiales opérationnelles de VIEL & Cie veille à disposer en permanence d'un montant de trésorerie lui permettant de faire face aux besoins en fonds de roulement liés à leurs activités, ainsi qu'aux différentes orientations stratégiques du Groupe.

Au 31 décembre 2014, VIEL & Cie est endettée à hauteur de € 60 000 000, sur des échéances allant de 1 à 5 ans, et dispose par ailleurs d'une trésorerie immédiatement disponible de € 9 095 000. La trésorerie consolidée s'établit à € 299 754 000 ; avec un endettement consolidé de € 237 104 000, le Groupe affiche une situation financière solide, avec trésorerie nette positive de € 62 650 000.

Les emprunts bancaires de VIEL & Cie sont soumis à des clauses de remboursement anticipé ; le Groupe doit respecter certains ratios fixés contractuellement, portant notamment sur le niveau d'endettement du Groupe par rapport à sa trésorerie consolidée, ou sur le niveau des charges financières. Avec une trésorerie nette positive, le Groupe respecte ces ratios au 31 décembre 2014.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion de sa dette, VIEL & Cie et sa filiale Compagnie Financière Tradition utilisent des instruments de couverture ; des swaps de taux d'intérêt sont au 31 décembre 2014 parfaitement adossés en terme de nominal et d'échéance aux dettes dont ils couvrent le risque de taux, et répondent aux caractéristiques des instruments de couverture selon la norme IAS 39. Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers à des fins de transaction.

INFORMATION SUR LES FOURNISSEURS

Au 31 décembre 2014	Dettes non échues			Dettes échues	Total
	De 1 à 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours		
Encours au 31/12/2014	57 370	-	-	1 120	58 490
Factures non parvenues	171 000	-	-	-	171 000
Total	225 817	2 554	-	1 120	229 490

Au 31 décembre 2013	Dettes non échues			Dettes échues	Total
	De 1 à 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours		
Encours au 31/12/2013	73 821	30 000	-	7 467	111 287
Factures non parvenues	140 267	-	-	-	140 267
Total	214 088	-	-	7 467	251 554

Les dates d'échéance ci-dessus correspondent aux mentions présentes sur les factures ou à défaut à la fin du mois civil au cours duquel les factures ont été reçues.

Les dettes échues le sont pour la plupart depuis moins de 30 jours.

VIEL & Cie dispose d'un processus de validation des factures par les services compétents préalable à tout paiement.

INFORMATION SUR LES CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Viel & Cie constate des charges non déductibles fiscalement pour un montant de € 57 715 au titre de l'exercice 2014, constituées intégralement de la part non déductible fiscalement des jetons de présence.

PANORAMA

ÉCONOMIQUE MONDIAL

TAUX INFÉRIEURS À ZÉRO, FAIBLE INFLATION... ET LA CANTATE BWV 163 DE BACH

L'économie mondiale est en train de vivre un moment exceptionnel : les taux nominaux sont très bas, les banques centrales sont extrêmement actives, l'inflation est tombée à un niveau proche, voire inférieur, à zéro et la dette mondiale a dépassé le niveau de 200 trillions de dollars et rappelle la fameuse cantate BWV 163 de Bach - *Nur jedem das Seine!* - qui parle de la dette.

LES BANQUES CENTRALES, UN ACTEUR PRINCIPAL SUR LA SCÈNE MONDIALE

Au cours de 2014 les banques Centrales ont décidé 63 baisses des taux et 44 hausses et au cours des premiers trois mois de 2015 on a déjà enregistré 24 baisses et 8 hausses.

Les Banques Centrales occupent progressivement l'espace abandonné par les politiques fiscales et budgétaires, en général moins efficaces et avec des effets qui se manifestent trop lentement.

Le monde politique a souvent confié la barre du bateau aux banques centrales dans les moments difficiles et les banquiers centraux ont su naviguer à travers des eaux périlleuses, sans trop de dégâts. Les Banques Centrales sont devenues des acteurs incontournables de l'économie mondiale et les marchés ont intégré cette réalité. A ce propos il faut rappeler que les principales banques centrales en Europe, et aussi aux USA, ont été créées dans le passé pour aider les Etats à gérer leurs finances pendant ou après une guerre et que... le Vice-gouverneur de la Banque d'Angleterre avait été tué par une balle de mousquet au cours de sa visite aux tranchées lors du siège de Namur, un an après la création de la « Old Lady »...

LES BANQUES CENTRALES INTRODUISENT LES TAUX NÉGATIFS...

Après une brève expérience des années « septante » de la Suisse, quelques banques centrales en Europe ont décidé de faire descendre certains de leurs taux officiels sous le niveau de zéro ! Il s'agit d'une expérience extraordinaire, nouvelle dans toute l'histoire de la finance. Les Banques appliquent des rémunérations négatives pour les capitaux déposés dans leurs caveaux par les banques commerciales pour les dissuader de prendre cette décision et surtout pour les encourager à prêter à l'économie réelle. Cette décision a un impact important sur toutes les courbes des taux d'intérêts, sur l'industrie de la gestion des capitaux et sur la structure du patrimoine des compagnies d'assurances qui doivent jongler avec des taux longs très bas et avec des taux courts souvent négatifs. Le risque d'une allocation des ressources qui ne reflète pas la meilleure stratégie est très évident et préoccupe de nombreux acteurs de l'économie et même les hauts responsables de Banques Centrales.

LES TAUX TRÈS BAS DANS L'HISTOIRE

On a très rarement enregistré des taux bas dans l'histoire. Il y a cependant quelques cas. Par exemple, après la conquête romaine de l'Égypte, la disponibilité du trésor des pharaons a permis à Rome de ne pas augmenter la fiscalité pendant plusieurs lustres et les taux d'intérêts sont tombés à environ 4 %, contre une moyenne de 8-10 %. Bien plus tard, l'arrivée dans les ports européens des galions espagnols chargés d'argent et d'or extraits des mines andines et mexicaines a permis de faire baisser les taux d'intérêts. A Gènes, une des principales places bénéficiaires, les taux sont ainsi tombés à 1 et 3/8 % quand l'arrivée de ces galions a été presque régulière (entre 1600 et 1625) et les banquiers parlaient de « *moneda larga* » pour indiquer l'abondance de liquidité.

Après la faillite de la Banque de Law (1720), en France, la crise de l'économie réelle a été si violente que les taux ont baissé à environ 2 %. Il faut attendre un autre moment très difficile de l'évolution de l'économie mondiale pour retrouver des taux particulièrement faibles (proches de 2 %). Il s'agit de la grande déflation des années 1873-96 qui a accompagné une longue récession mondiale, alimentée par des gains de productivité et de grandes migrations de populations vers les pays nouveaux (Amériques et Australie).

... ET LES BANQUES CENTRALES ACHÈTENT DES BONS DU TRÉSOR...

Paraphrasant Shakespeare on peut affirmer que toutes les Banques Centrales disent : « I want my bond ! », comme l'affirme Shylock dans le Marchand de Venise (acte III, sc. 3). La Federal Reserve a juste arrêté de procéder à des achats de bons du trésor et d'ABS et a passé le témoin à la BoJ et à la BCE, pour ne citer que deux banques parmi les plus importantes qui pratiquent le Quantitative Easing (Q.E.) (une des formules de politique monétaire - inventée par la BoJ – et classée parmi les opérations « non conventionnelles »)... Mais le Q.E. est tellement diffus qu'on ne peut plus classer cette opération dans cette catégorie : progressivement la manœuvre devient de plus en plus conventionnelle.

Des opérations comparables à celles de Q.E. avaient été lancées par la FED au cours des années 1930-40 et avaient été reprises par la BoJ pour lutter contre l'inflation au début des années 2000.

LUTTE SPASMODIQUE CONTRE L'INFLATION

En effet, les Banques Centrales se sont lancées dans une lutte contre l'inflation jusqu'à la dernière goutte de sang. Pendant une trentaine d'années les mêmes se sont battues contre cette hydre aux sept têtes avec un certain succès, même si l'économie réelle en a subi les conséquences.

Dernièrement, les gains de productivité, les migrations de main-d'œuvre à bon marché, l'ouverture des économies de certains pays qui ont un vrai bassin de main-d'œuvre, l'internationalisation de l'économie et l'abondance des matières premières ont freiné la hausse des prix à la consommation. Cet indicateur de l'inflation a même enregistré des taux de croissance négatifs avec un impact sur la psychologie des consommateurs qui pèse mécaniquement sur la conjoncture de l'économie.

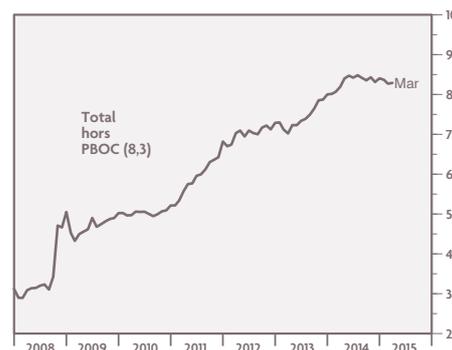
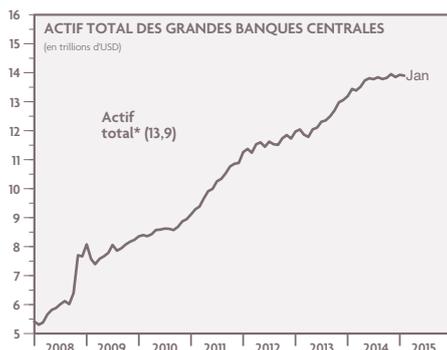
L'action des Banques Centrales contre l'inflation faible est très difficile. L'expérience a montré que l'arme des taux est très efficace contre une inflation trop élevée (voir les choix de politique monétaire de Volker, suivies par un nombre important d'autres banques centrales). En revanche, la bataille contre l'inflation trop faible est beaucoup plus difficile à cause de la malédiction contenue dans l'équation de Fisher, en particulier la chute verticale de la vélocité de la monnaie !

LES BANQUES CENTRALES ORGANISENT UN TSUNAMI DE LA LIQUIDITÉ

Les Banques centrales ont décidé d'inonder les marchés avec une masse énorme de liquidités. Les bilans des principales banques centrales (FED, BOJ, BOE, SNB, PBOC) montrent une forte hausse de l'exposition face aux marchés. En revanche, le bilan de la BCE, pour des raisons essentiellement techniques (le remboursement des deux opérations de LTRO), a été réduit passant de trois à deux trillions d'euros. Mario Draghi a réussi à convaincre la grande majorité de ses collègues de prendre des mesures très musclées pour injecter plus d'un trillion d'euros au cours d'un an et demi, avec l'engagement à continuer l'opération, si celle-ci ne s'avérait pas suffisante. Cette opération a un impact très favorable sur la structure de la courbe des taux dans l'Eurozone et, naturellement, sur l'évolution de l'Euro. Par contre, la sortie de ces politiques de soutien à l'économie risque de poser des problèmes importants car les économies s'habituent très facilement à cette drogue douce de la liquidité facile et très abondante.

L'effet-richeesse et, éventuellement, un « effet-inflation par surévaluation des actifs », se manifestent très clairement avec un risque de mauvaises allocations des ressources et des capitaux, favorisant surtout l'investissement financier et défavorisant, voire même pénalisant l'investissement réel.

EXPOSITION DES PRINCIPALES BANQUES CENTRALES



LA GUERRE DES MONNAIES ET LE TALON D'ACHILLE DU SYSTÈME FINANCIER...

Officiellement il n'y a pas de guerre des monnaies. Il faut trouver un autre mot pour dire la même chose par un exercice de sémantique. On peut parler de réajustement des parités décidé par le marché ou bien directement par les gouvernements et les banques centrales pour protéger les économies. La guerre des monnaies est silencieuse, mais aussi meurtrière qu'une guerre chaude. L'année 2014 a été largement caractérisée par une guerre mondiale financière permanente, subtile et pernicieuse. Tous ces mouvements ont eu lieu dans un cadre totalement nouveau, rendu compliqué par une chute de l'inflation sur base mondiale et par l'arrivée de taux d'intérêt négatifs. La structure du système financier reste faible. L'internationalisation et la libéralisation du système financier est probablement le talon d'Achille du système lui-même ; en effet, tout mouvement de l'économie réelle génère un mouvement beaucoup plus fort avec une amplitude plus large du cycle de l'économie financière. Les mouvements de capitaux sur les marchés financiers ont été particulièrement importants au cours de 2014 et au début de cette année : on peut les estimer à plus de 10 % du PIB mondial.

L'ANNÉE DU DOLLAR

La devise américaine a été la vraie super-star du marché des devises. Les anticipations d'un possible resserrement des taux de la FED, une nette amélioration de la croissance aux USA et la fuite des monnaies offrant des rendements faibles ou présentant un risque de perte de leur valeur, ont poussé les opérateurs à acheter massivement le dollar. Par ailleurs, de nombreux participants du marché ont pris des positions spéculatives contre les autres monnaies, en les vendant à terme. La hausse du dollar a été enregistrée contre presque toutes les monnaies, sauf contre le franc suisse et pour la première partie de l'année contre la livre anglaise. Cette demande de la devise américaine a largement compensé les déficits permanents de la balance commerciale du pays et même la demande inférieure de dollars des pays importateurs de pétrole (la baisse des prix réduit la demande d'environ 135 milliards de dollars par mois) et de matières premières, qui sont dans une large mesure facturées en dollars.

La hausse violente du dollar a fortement préoccupé le monde productif et politique américain. Les gouverneurs de la Banque Fédérale ont confirmé qu'ils tenaient compte de cette réalité dans les décisions de politique monétaire, sachant que le FOMC souhaite limiter progressivement une politique de très fort soutien de l'économie.

La première décision a été prise en 2014, quand la FED a réduit de façon régulière le montant des achats de bons du trésor et d'ABS pour les abandonner totalement.

Avec une utilisation très dosée de la sémantique, la FED a communiqué au marché son intention de commencer à faire monter les taux dont la vitesse dépendra de l'évolution de l'économie domestique et internationale.

ET LES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES SE SONT EFFONDRÉS !

Un nombre très important de pays producteurs de matières premières a subi de plein fouet la baisse des prix des « commodities ». La « Dutch disease », la bénédiction/malédiction qui réconforte/frappe les pays producteurs de matières s'est retournée contre ces pays.

Au cours de la dernière décennie la demande réelle très forte (Chine et pays émergents) et la demande spéculative (les commodities considérées comme un actif financier) ont encouragé des investissements extrêmement importants dans la prospection minière (métaux et énergie) avec des investissements dans les infrastructures (transports, pipelines, flotte mercantile) et un important progrès technologique. L'offre des matières premières nouvelles est arrivée d'un seul coup. Mais elle a trouvé une économie beaucoup plus faible, le ralentissement de l'économie chinoise, une désaffection des investisseurs financiers et la hausse de la valeur du dollar qui a freiné toute hausse des prix. Ces conditions ont modifié radicalement les équilibres entre l'offre et la demande. Les prix ont joué leur rôle de charnière avec une baisse prononcée et ont retrouvé des paliers bas qui pourraient représenter les nouveaux équilibres pendant quelques années.

LES DEVICES DES PAYS PRODUCTEURS DE MATIÈRES PREMIÈRES FORTEMENT PÉNALISÉES

Les devises de tous les pays émergents producteurs de matières premières ont été pénalisées. Les responsables politiques et monétaires de ces pays ont dû jongler avec la faiblesse prononcée de l'économie, la baisse de leur devise, la fuite des capitaux étrangers et dans certains cas domestiques, les déséquilibres dans les comptes publics, et enfin avec l'inflation qui peut aller dans les deux sens : en hausse avec la faiblesse de la monnaie ou/et en baisse avec une difficile conjoncture du cycle économique. Les politiques monétaires ont été très divergentes : certains pays ont coupé les taux et poussé leur devise vers le bas pour soutenir l'économie très faible, d'autres ont monté les taux pour protéger leur devise et arrêter l'hémorragie de la fuite des capitaux.

Tous ces mouvements ont été très importants avec une recombinaison générale du panorama des devises et des changements significatifs des relations entre elles avec de nouveaux équilibres parmi les macro-régions économiques.

LA DETTE MONDIALE ET DES ETATS : LE PARI FAUSTIEN

Les estimations sur la dette mondiale signalent que maintenant le total est de 200 trillions de dollars, dont 55,6 trillions ont émis par les gouvernements (52,7 il y a 12 mois). De ce dernier montant presque 4 trillions sont négociés à des taux inférieurs à zéro ! La dette est devenue un compagnon rassurant, mais aussi très dangereux, de toute l'économie mondiale.

Le débiteur (Etat, entreprise, particulier) a fait un pari faustien pour continuer sa vie confortable et accepte ce nouveau paradigme. Presque toute la dette est remboursée très régulièrement, mais on a bâti un énorme schéma Ponzi qui permet de rembourser la dette existante par l'émission d'une dette nouvelle ; le débiteur rembourse la dette à l'ancien prêteur avec l'argent qu'un nouveau prêteur accepte de lui offrir. Le mot *crédit* provient de la langue indo-européenne : le mot *kerd* (cœur) qui a donné origine à *kardia* en grec. Octroyer du crédit signifie « garder le bénéficiaire dans son cœur ». Mais pendant combien de temps le créancier peut « garder dans son cœur » le débiteur si celui-ci ne lui paye pas d'intérêt voire même comme en ce moment, si le créancier doit lui verser de l'argent ?

UN IMPORTANT DÉFI POUR LE MONDE BANCAIRE ET FINANCIER

Les règlements qui sont progressivement appliqués au monde bancaire, financier et de l'assurance (Bâle III, Mifid, Solvency II, Volker Rule) sont particulièrement stricts. Ils corrigent les excès du passé, mais en ce moment ils ont un impact totalement procyclique avec des conséquences importantes pour l'économie réelle.

Le contenu très sévère des nouvelles normes oblige beaucoup d'acteurs à modifier leurs structures de façon importante et, dans certains cas, à abandonner certaines activités qui présentent des risques difficiles à gérer. La réduction de l'exposition à certains métiers participe à la réduction de la liquidité des marchés et, paradoxalement crée encore plus de problèmes.

De plus la Fed et la BCE ont lancé des opérations très capillaires de contrôle du système bancaire pour en vérifier la solidité et la capacité à résister à des chocs financiers majeurs. Les Banques centrales ont demandé formellement à certaines banques de recapitaliser leurs structures financières et cette opération devrait consolider la structure bancaire mondiale, surtout celle de certaines grandes banques considérées comme stratégiques pour la stabilité des marchés.

RISQUES DE STAGNATION SÉCULAIRE ?

L'action des Banques Centrales et des gouvernements semble avoir stabilisé l'économie mondiale et il y a l'espoir que beaucoup de pays soient finalement sortis de la crise qui a commencée en 2007. Mais la reprise est fragile et beaucoup d'économies sont encore sous assistance respiratoire.

Beaucoup de questions se posent sur la nature structurelle de cette reprise avec de forts doutes sur la consistance de la croissance. Certains se posent la question de la nouvelle nature de la croissance mondiale et formulent l'hypothèse d'une stagnation séculaire. En d'autres mots, ils se demandent si la croissance n'a pas changé de vitesse de croisière, après les moments magiques de « trente glorieuses », le développement très prononcé des pays émergents et la croissance à double chiffre du monde chinois.

Il y a bien eu, à la fin du XIX^e siècle, un long moment de stagnation 1873-1896 et de faible inflation, paradoxalement créée par la diffusion du progrès technologique, les migrations humaines transocéaniques, l'ouverture du Canal de Suez, et l'abandon du bimétallisme avec les grandes dévaluations en Chine, Inde, Japon.

La période actuelle rappelle avec de nombreuses similitudes cette période longue de 23 ans qui a dû attendre la révolution de l'énergie électrique et du moteur thermique pour entrer dans la Belle Époque.

ALESSANDRO GIRAUDDO
Chef Economiste TSAF

BOGOTA **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD BRUXELLES
DUBAÏ FRANCFORT **JOHANNESBURG** KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU**
MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY**
MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES**
DALLAS HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT
JOHANNESBURG KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME
TEL AVIV ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI
SHENZHEN SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO**
NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE
LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD**
BRUXELLES **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** MILAN
MOSCOU **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**
BUENOS AIRES **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD** BRUXELLES **DUBAÏ**

RAPPORT

SUR L'ENVIRONNEMENT, LES ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DE VIEL & CIE



FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU** MUNICH
PARIS **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ**
SÉOUL **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS**
HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG
KÜSNACHT LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH**
BANGKOK **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN**
SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK
SANTIAGO STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE LONDRES
LUXEMBOURG MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD
BRUXELLES **DUBAÏ** FRANCFORT **JOHANNESBURG** **KÜSNACHT** **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG**
MILAN **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**

SOMMAIRE

Préambule	22
1. Informations sociales	22
1.1. Effectif consolidé au 31 décembre 2014 par fonction	22
1.2. Effectif consolidé au 31 décembre 2014 par zone géographique	22
1.3. Mouvements de personnel en 2014	23
1.4. Politique salariale	23
1.5. Organisation du temps de travail	23
1.6. Procédures d'information et de consultation du personnel	23
1.7. Santé et sécurité	24
1.8. Formation	24
1.9. Egalité de traitement	24
1.10. Loyauté des pratiques	24
2. Informations environnementales	25
2.1. Maintien et amélioration de la politique actuelle en matière de réduction de consommation et de recyclage du papier et des déchets	25
2.2. Actions engagées sur la maîtrise de la consommation d'énergie notamment au niveau de l'éclairage électrique	26
2.3. Sensibilisation des salariés aux enjeux environnementaux	26
2.4. Politique d'achat	26
3. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable	26
3.1. Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	26
3.1.1. Maintien d'une expertise et d'un savoir-faire, et impact territorial	27
3.1.2. Répartition de la valeur ajoutée	27
3.1.2.1. Intermédiation professionnelle	27
3.1.2.2. Bourse en ligne	28
3.2. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	29
3.2.1. Relation clients	29
3.2.2. Relation avec ses actionnaires	29
3.2.3. Associations professionnelles et activités de marché	30
3.2.4. Sous-traitance et fournisseurs	30
3.2.5. Actions solidaires	30
4. Table de concordance	30

PRÉAMBULE

VIEL & Cie exerce un métier d'investisseur et d'actionnaire long terme pour accompagner le développement de sociétés dans le secteur de la finance en France et surtout à l'étranger. VIEL & Cie est ainsi un actionnaire de premier rang dans des sociétés cotées ou non cotées.

VIEL & Cie consolide deux participations majoritaires dans des sociétés cotées et une participation minoritaire par mise en équivalence dans une banque privée. Les métiers de ces pôles d'activité sont :

- l'intermédiation financière professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, société cotée sur la bourse Suisse, détenue à hauteur de 68,90 % par VIEL & Cie et représentant 94,8 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ;
- la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, société cotée sur Euronext Paris (compartiment C), contrôlée à 76,57 % ;
- la banque privée, SwissLife Banque Privée, dans laquelle VIEL & Cie détient 40 % en partenariat avec le groupe SwissLife.

Au 31 décembre 2014, l'effectif consolidé de VIEL & Cie est de 2 295 personnes principalement implantées à Londres, à New York, à Tokyo, à Singapour et à Paris. Le reporting RSE couvre les pôles d'activité détenus majoritairement, c'est-à-dire le groupe Tradition et Bourse Direct.

Compte tenu du secteur d'activité dans lequel opèrent les filiales du Groupe et leur faible empreinte écologique, les indicateurs environnementaux ne représentent pas un enjeu majeur, et très peu sont à ce jour déployés de façon homogène ; le Groupe se caractérise plutôt par des pratiques impulsées au niveau local, et les filiales françaises du Groupe, de part la réglementation qui leur est applicable, affichent un degré de maturité supérieur. La démarche est cependant engagée afin de disposer prochainement de quelques indicateurs qualitatifs, tels que les consommations d'énergie et de consommables.

Il en est de même pour les indicateurs sociaux ; en effet, le Groupe est organisé de façon très décentralisée ; la rapidité de la décision et la vitesse d'adaptation au marché étant des critères importants dans le secteur de l'intermédiation financière et de la bourse en ligne, les centres de décisions sont situés au plus près des problématiques opérationnelles. Quelques indicateurs de pilotage seront cependant déterminés et suivis dans les prochains mois, relatifs notamment à l'absentéisme et à la formation.

1. INFORMATIONS SOCIALES

Au 31 décembre 2014, les filiales opérationnelles détenues majoritairement par VIEL & Cie emploient 2 292 salariés répartis dans les différentes implantations du Groupe à travers le monde.

1.1. Effectif consolidé au 31 décembre par fonction

31/12/2014	Front	Support	Total
Pôle d'intermédiation professionnelle	1 457	727	2 184
Pôle de bourse en ligne	15	93	108
Effectif total	1 457	820	2 292

Au 31 décembre 2013, la répartition était la suivante :

31/12/2013	Front	Support	Total
Pôle d'intermédiation professionnelle	1 539	755	2 294
Pôle de bourse en ligne	19	84	103
Effectif total	1 539	839	2 397

1.2. Effectif consolidé au 31 décembre 2014 par zone géographique

	Royaume-Uni	Europe continentale	Amériques	Asie-Pacifique	Total
Pôle d'intermédiation professionnelle	623	264	571	726	2 184
Pôle de bourse en ligne	-	108	-	-	108
Effectif total	623	372	571	726	2 292

1.3. Mouvements de personnel en 2014

	Effectif au 31/12/2013 retraité des MEE (ex-IP)	Entrées	Sorties	Effectif au 31/12/2014
Pôle d'intermédiation professionnelle	2 294	247	357	2 184
Pôle de bourse en ligne	103	29	24	108
Effectif total	2 397	276	381	2 292

Le secteur de l'intermédiation professionnelle se caractérise par un taux de rotation important ; cet état de fait est lié à des pratiques de marché, et les arrivées et départs d'équipes sont inhérents à ce secteur d'activité. Le taux de rotation affiché est considéré comme structurel.

1.4. Politique salariale

Dans le cadre de sa politique salariale, chaque pôle opérationnel assure une gestion individualisée des salaires, valorisant l'expertise et les responsabilités de chacun, et des rémunérations variables tenant compte des performances tant individuelles que collectives et des objectifs de rentabilité fixés pour chacune des filiales opérationnelles.

Le secteur de l'intermédiation professionnelle se caractérise par une forte technicité, et une production de valeur ajoutée très dépendante du facteur humain ; c'est dans ce cadre que les différentes filiales opérationnelles sont amenées à fixer leurs pratiques, afin de recruter et de conserver les talents. Cet objectif passe dans une très large mesure par la rémunération accordée aux salariés, ce qui explique que c'est à un niveau très décentralisé que ces décisions sont prises. Sans remettre en cause la pertinence des efforts d'harmonisation et la fixation de grands objectifs, la fixation de politiques générales et globales est peu pertinente dans ce secteur d'activité. Cet état de fait se traduit également par un fort poids de la masse salariale dans le compte de résultat du Groupe, comme l'illustre la répartition de la valeur ajoutée présentée en 3.1.2.1

Par ailleurs, la qualité du travail individuel et collectif des collaborateurs est valorisée, en s'appuyant principalement sur une formation très opérationnelle des collaborateurs.

1.5. Organisation du temps de travail

Au sein des filiales opérationnelles de VIEL & Cie, les horaires de travail sont organisés dans chacune des zones géographiques où le Groupe est implanté en fonction des jours et heures d'ouverture des marchés financiers et de la réglementation locale. Ainsi, aucun salarié n'est employé le week-end et le travail s'organise habituellement sur une base de 8 heures par jour, 5 jours par semaine. Il peut arriver cependant que dans le cas de produits spécifiques (produits dérivés notamment) ou d'intervention sur des marchés étrangers, les horaires de travail soient aménagés afin de permettre un service optimal pour le client. Par ailleurs, les personnes en charge de la maintenance des plateformes techniques peuvent être amenées à aménager leur temps de travail afin d'assurer la permanence de surveillance des outils concernés. Ces aménagements se font dans le cadre de la réglementation du travail en vigueur dans le pays concerné.

Dans le cas spécifique des activités françaises du Groupe qui représentent environ 9 % de l'effectif consolidé, le temps de travail dépend des conventions collectives et des accords-cadres. Les contrats de travail sont établis sur des bases de 35 à 39 h en fonction des besoins des services concernés. Les collaborateurs procèdent à des récupérations de leur temps de travail en fonction des modalités définies par le service concerné.

1.6. Procédures d'information et de consultation du personnel

Chaque pays dispose de son propre corpus de règles d'information et de consultation du personnel auquel chaque société consolidée doit se conformer.

Le Royaume-Uni dispose à ce titre d'un intranet où figurent les différentes informations à porter à la connaissance des employés ; Bourse Direct dispose également d'un tel outil.

La France dispose à ce titre d'une organisation spécifique. La consultation du personnel s'effectue dans le cadre d'une DUP (Délégation Unique du Personnel). Des réunions mensuelles du Comité d'Entreprise sont organisées afin de traiter les différents sujets relatifs au personnel, ainsi que des réunions des délégués du personnel. Des comptes rendus des réunions des Comités d'Entreprise sont affichés sur un tableau prévu à cet effet au sein de l'entreprise.

Plusieurs réunions avec le représentant syndical et un représentant du Comité d'Entreprise sont organisées avec la direction de la société dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO).

1.7. Santé et sécurité

L'activité du Groupe n'expose pas ses employés à des risques spécifiques graves ; cela explique l'absence de mise en place d'indicateurs précis et centralisés dans les sociétés du Groupe relatives à des maladies professionnelles, aux affections pathologiques à caractère professionnel ou aux conditions de travail de leurs salariés.

L'absentéisme est ainsi faible pour l'ensemble du Groupe. A titre d'exemple, il s'établit à 2,3 % sur le pôle de Bourse en ligne en 2014 (3,4 % en 2013), et sur la zone Asie, 1 083 jours d'arrêt maladie ont été répertoriés en 2014, soit compte tenu de l'effectif total, un taux d'absentéisme total inférieur à 1 %. En Europe, des accidents du travail ont été répertoriés, dont deux relatifs au trajet entre le domicile et son lieu de travail.

1.8. Formation

Les pôles opérationnels de VIEL & Cie opèrent dans un secteur financier qui a connu depuis quelques années un renforcement drastique des règles qui lui sont applicables (règles de marché, règles éthiques et déontologiques, lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, etc.).

Des formations sont dispensées dans toutes les sociétés du Groupe, en fonction des réglementations et besoins locaux, principalement axées sur les exigences réglementaires. Le Groupe est en cours de déploiement d'un standard prévoyant la formation et le suivi.

A Hong Kong et Singapour, la réglementation impose un nombre minimum de formation sur la lutte anti-blanchiment de 5 heures par an. Dans les entités françaises du groupe Tradition, 63 salariés sur un effectif total de 126 personnes ont bénéficié de formations en 2014. Dans le pôle de bourse en ligne, 866 heures de formation ont été dispensées en 2014, soit 0,44 % de la masse salariale de l'exercice.

Ces formations dispensées aux salariés ont également pour but d'assurer la correcte adéquation entre les connaissances et les compétences de chaque salarié avec le poste qu'il occupe, mais également d'assurer leur maintien et leur progression, dans le cadre d'une démarche permanente d'amélioration des processus des sociétés, et de formation de leur personnel.

Dans le cadre de l'activité du Groupe, une part importante de la formation est également assurée par la transmission du savoir entre salariés, ou par le recrutement ponctuel de personnes aux compétences techniques spécifiques.

Enfin, les sociétés françaises organisent également des sessions de formation plénières pour l'ensemble de leurs salariés sur des sujets réglementaires relatifs par exemple à la détection des abus de marché ou les impacts des évolutions réglementaires sur le métier. Ces formations sont obligatoires.

Ces formations sont effectuées par des moyens informatiques ou par des séminaires, en fonction des sujets.

Ces formations collégiales et individuelles représentent 2 387 heures en 2014 (1 817 heures au cours de l'année 2013).

1.9. Egalité de traitement

Par ailleurs, les sociétés du groupe VIEL & Cie ne pratiquent aucune discrimination à l'embauche, les seuls critères retenus relevant de l'adéquation entre le profil des différents candidats avec le poste à pourvoir. Les mêmes principes servent de base à la politique salariale.

La lutte contre les discriminations est par ailleurs intégrée dans les procédures éthiques des principales sociétés du Groupe ou mise à disposition des salariés. La plupart de ces sociétés disposent ainsi de procédures et de guides à ce sujet, et dispensent des formations sur ce thème ; ces documents sont relayés dans la zone Amérique, au Royaume-Uni et sur le pôle de bourse en ligne par le biais d'un intranet à la disposition des salariés.

1.10. Loyauté des pratiques

Les pôles opérationnels de VIEL & Cie interviennent dans un secteur marqué par une très forte régulation et par des normes prudentielles très strictes.

A titre d'exemple, les filiales françaises du Groupe ont établi des procédures et mis en place un dispositif de lutte contre le blanchiment, qui inclut la surveillance de l'instrumentalisation éventuelle des opérations boursières pour se livrer à la corruption. Cette surveillance est basée notamment sur la connaissance du client et sur l'utilisation d'outil de filtrage des transactions.

Les opérations susceptibles de représenter la matérialisation d'un acte de corruption sont analysées et donnent lieu le cas échéant à une déclaration de soupçon auprès des autorités compétentes en matière de lutte contre le blanchiment (Tracfin).

Des règles similaires s'appliquent dans l'ensemble des entités du Groupe. A ce titre, un code d'éthique a été rédigé par Compagnie Financière Tradition, et est applicable à l'ensemble de ses filiales. Il est disponible sur le site internet de la société, rubrique « compliance ».

2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les sociétés du groupe VIEL & Cie n'ignorent pas les conclusions présentées par le GIEC dans son cinquième rapport dont la troisième partie a été présentée le 13 avril 2014, même si compte tenu de son activité, le Groupe a un impact environnemental direct très limité.

Le Groupe reste néanmoins sensible aux enjeux environnementaux et met en œuvre des mesures concrètes dès que cela est pertinent.

Dans le secteur de l'intermédiation professionnelle comme dans la bourse en ligne, les deux principaux consommables auxquels les sociétés ont recours pour leur activité sont le papier et l'énergie. L'activité nécessite également l'utilisation de matériels informatiques destinés à l'infrastructure technique.

De ce fait, les sociétés du Groupe s'engagent en interne dans plusieurs projets visant à réduire la production de déchets, à favoriser le recyclage et la réduction de la consommation d'énergie et mènent depuis plusieurs années des actions concrètes visant à limiter l'impact de leur activité sur l'environnement.

2.1. Maintien et amélioration de la politique actuelle en matière de réduction de consommation et de recyclage du papier et des déchets

Un des principaux consommables est le papier.

Dans le cadre de l'activité d'intermédiation professionnelle, la dématérialisation des informations est la règle sur la plupart des marchés. Ainsi, les opérations sont transmises sur les marchés par des moyens électroniques, et les « retours-marché » permettant l'alimentation des bases internes a également été automatisées afin d'éviter les doubles saisies ; cette action qui vise à réduire les risques d'erreur et donc les risques opérationnels a également eu pour corollaire l'abandon progressif de supports papier au profit d'outils informatiques.

Dans le cadre de l'activité de bourse en ligne, les prospectus souhaitant ouvrir un compte titres sont incités et aidés afin d'ouvrir leur compte en ligne. De même les documents à destination des clients (Avis d'Opéré, Relevés de compte, ...) sont disponibles sur le site internet de Bourse Direct ou leur sont adressés par email.

Les rapports annuels de la société et des sociétés consolidées cotées sont imprimés sur du papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Ils sont certifiés PEPC. Par ailleurs, VIEL & Cie et ses sociétés consolidées diminuent régulièrement le nombre de rapports annuels imprimés en privilégiant les supports numériques. Ainsi, le nombre de rapports imprimés par VIEL & Cie et ses filiales consolidées est en baisse de 58 % entre 2012 et 2014, ces rapports étant disponibles en version électronique sur le site www.viel.com, www.tradition.com et www.boursedirect.fr dans la rubrique « Corporate ». Les rapports annuels sont envoyés en priorité en version électronique aux actionnaires ayant manifesté le désir de les recevoir.

En outre, les rapports financiers annuels et semestriels ne sont disponibles qu'en version électronique.

Par ailleurs, en interne, des dispositions ont donc été prises, qui tendent à devenir des réflexes pour chaque salarié, comme :

- la réduction au maximum des impressions papiers (chaque imprimante est dotée d'un compteur, ainsi un reporting des consommations est adressé par voie électronique à la Direction) ;
- l'utilisation quasi systématique du format électronique pour la transmission des informations et publications diverses ;
- l'utilisation d'imprimantes recto-verso ;
- l'utilisation d'un papier conforme aux normes de qualité et de respect de l'environnement.

En termes de recyclage, tous les pôles opérationnels géographiques ont mis en place des démarches de recyclage qui portent principalement sur le papier et quelques consommables comme les cartouches d'imprimante. La démarche est en cours de systématisation afin de disposer dans les prochains mois d'indicateurs quantitatifs.

Sur les implantations parisiennes du Groupe, un contrat de recyclage et de valorisation a été signé dès 2011 afin de recycler et de valoriser les déchets papier. Le mode de traitement mis en place permet, outre le respect des impératifs de confidentialité des éléments détruits, de valoriser et de réintroduire dans le processus de production les papiers et cartons usagés.

En outre, la consommation de papier au sein des locaux parisiens du Groupe a baissé de 7,4 % en 2014 par rapport à 2013, alors que ces sociétés connaissent un accroissement très significatif de son volume d'activité ainsi qu'une augmentation de son effectif. La consommation des locaux parisiens du Groupe représente en 2014, 4,9 tonnes de papier.

Enfin, un système de visioconférence interne et sécurisé a été mis en place entre les principales implantations du Groupe, afin de réduire les déplacements des collaborateurs et ainsi réduire les émissions de CO₂ engendrées par ces déplacements, sans que cette contribution ne soit pour autant quantifiable.

2.2. Actions engagées sur la maîtrise de la consommation d'énergie notamment au niveau de l'éclairage électrique

L'électricité est consommée pour l'activité quotidienne de l'entreprise, éclairage et climatisation, ainsi que par la majorité des appareils et de l'infrastructure technique des sociétés opérationnelles. Différentes initiatives ont été mises en place afin de réduire l'empreinte environnementale des sociétés du Groupe.

Ainsi, aux Etats-Unis, les sociétés opérationnelles ont mené une action de changement de l'éclairage électrique, afin d'utiliser des LED ; l'économie par rapport à la consommation annuelle de l'ancien système a été estimée à 30 % ; de plus les sources d'énergie ont été diversifiées lorsque cela était possible afin de privilégier les énergies renouvelables. En Asie, des instructions sont données aux différentes équipes afin d'éteindre tous les matériels inutilisés et à Londres, les bureaux sont dotés de détecteur de présence qui éteignent automatiquement les lumières.

Sur les sociétés parisiennes du Groupe, depuis avril 2009, une partie des équipes a été relocalisée dans de nouveaux locaux plus lumineux et ne nécessitant plus un éclairage continu à la lumière électrique. Des politiques ont par ailleurs été mises en place, notamment l'extinction de tous les ordinateurs des collaborateurs chaque soir. Un collaborateur de l'équipe informatique procède à une vérification tous les soirs afin de s'assurer que ces instructions sont bien suivies.

La climatisation des locaux est également coupée automatiquement tous les soirs à 18 h.

En outre, certaines parties du bâtiment ainsi que le parking souterrain sont pourvus d'un éclairage automatique avec système de détection de présence afin de limiter les éclairages inutiles.

2.3. Sensibilisation des salariés français aux enjeux environnementaux

Les pratiques actuelles relatives à l'achat de nouveaux matériels prennent en compte des éléments comme la durabilité et la consommation électrique des équipements.

Cela passe avant tout par la communication auprès des collaborateurs sur le sujet des problèmes environnementaux via un service de communication dédié au développement durable du groupe, ayant pour mission de sensibiliser chacun aux actions à mener au quotidien aussi bien dans l'entreprise que chez soi, et à réaliser l'impact que peuvent avoir nos actions présentes sur l'avenir.

2.4. Politique d'achat

Dans le cadre de l'organisation très décentralisée du groupe VIEL, aucune politique globale d'achat n'a été mise en place, ce rôle incombant aux filiales qui ont ainsi toute latitude pour prendre les initiatives qu'elles jugeraient nécessaires.

3. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.1. Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie opèrent dans 28 pays différents, avec des bureaux significatifs dans les principales places financières mondiales.

3.1.1. Maintien d'une expertise et d'un savoir-faire, et impact territorial

L'activité d'intermédiation professionnelle compte parmi ses clients les grands acteurs de la finance mondiale, banques, hedge funds, fonds de pensions etc. Ces clients sont implantés au plus près des grandes places financières mondiales, Londres, Paris, New-York, Tokyo, Hong Kong, Singapour pour ne citer que les plus importantes, et l'activité de Tradition s'est donc localisée au plus près d'eux. Tradition participe, par ses équipes et par la liquidité qu'elle apporte aux marchés, au bon fonctionnement des grandes places financières mondiales ainsi que des marchés émergents.

Parmi les acteurs de l'intermédiation financière, Tradition est en outre le seul acteur global et majeur à ne pas être anglo-saxon ; les principaux concurrents du Groupe sont deux acteurs britanniques et deux acteurs américains. Dans ce domaine, qui est depuis longtemps dominé par les anglo-saxons, Tradition est une société suisse majoritairement contrôlée depuis Paris.

En ce qui concerne le pôle de bourse en ligne, Bourse Direct dispose d'un savoir-faire technique qu'il maintient à Paris et qu'il met au service de ses clients. Expert de la bourse en ligne, Bourse Direct propose aux investisseurs une plateforme complète de services, d'outils et de produits financiers via Internet : actions françaises et étrangères, produits dérivés, CFD (Contract For Difference), FOREX, trackers, warrants, certificats, turbos, OPCVM, assurance-vie. La majorité des outils mis à la disposition des clients de Bourse Direct est développée en interne par des équipes techniques basées à Paris et travaillant en coordination avec la Direction Générale pour mettre en œuvre la stratégie produit définie.

Par ailleurs, sous la marque Direct Securities, Bourse Direct propose une solution globale de back-office en marque blanche, à destination des établissements financiers, pour le traitement et la gestion des comptes de leurs clients. Cette prestation de sous-traitance leur apporte une maîtrise technique de l'ensemble du processus : transmission et réception d'ordres en temps réel, négociation et compensation, tenue de comptes et conservation de titres.

Les équipes dédiées au traitement de ces opérations sont basées principalement à Paris. Bourse Direct participe ainsi au maintien sur le territoire français d'un savoir-faire technique très spécifique ainsi que d'une expertise des marchés.

Bourse Direct est une société internet, dont la communication et les contacts avec ses clients et prospects se fait très majoritairement via ses sites internet.

La société dispose cependant d'implantations à Paris et en province qui permettent de maintenir un contact moins dématérialisé avec sa clientèle. Ainsi, la clientèle qui le souhaite peut se rendre dans le siège parisien de la société ou dans les agences de Lyon, de Toulouse et de Lille (depuis début 2015), afin de rencontrer des équipes commerciales ou avoir un contact direct avec les collaborateurs de la société. Ces structures permettent d'établir et de maintenir ce contact entre la société et ses clients ou prospects.

Enfin, Bourse Direct dispose d'un service de formations qu'elle met à la disposition de ses clients mais également de toute personne désireuse d'accroître ses connaissances dans le domaine de la bourse ou de la finance en général ; ces formations sont présentées dans la partie « formations » du site internet de Bourse Direct. Ces cessions de formation, délivrées gratuitement, illustrent la volonté de Bourse Direct de s'inscrire comme un acteur majeur soucieux, d'une part, de la compétence et de la formation de ses clients, et d'autre part, de la connaissance générale des marchés financiers et de leur mode de fonctionnement.

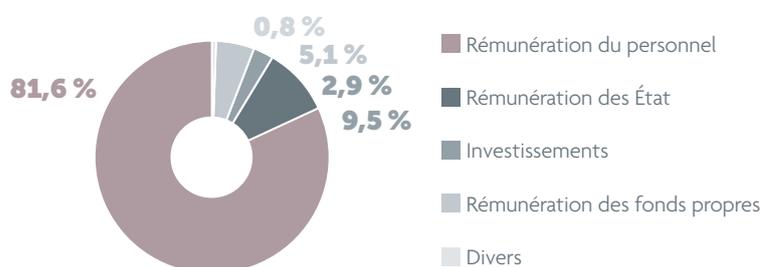
3.1.2. Répartition de la valeur ajoutée

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie ont privilégié une implantation locale, au plus près de leurs clients. Les spécificités de chaque secteur d'activité amène une répartition de la valeur ajoutée différente, que l'on peut présenter ainsi.

3.1.2.1. Intermédiation professionnelle

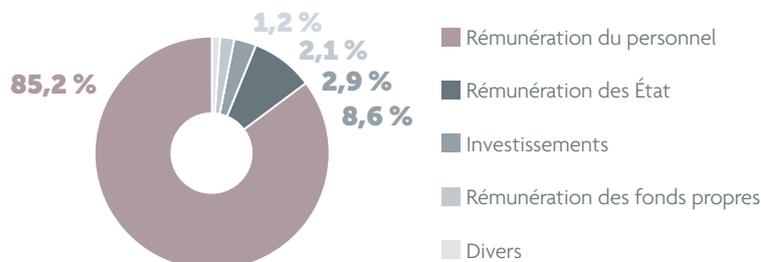
La valeur ajoutée de cette activité, à laquelle est ajoutée celle des structures de contrôle du Groupe, est la suivante :

RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE 2014



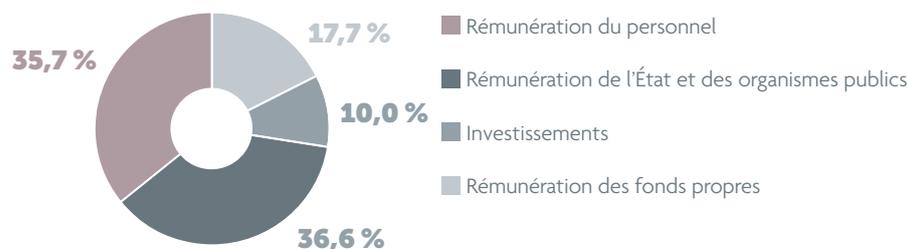
Les salariés reçoivent près de 82 % de la valeur ajoutée de l'année ; cela s'explique par les spécificités du secteur, c'est-à-dire la grande technicité et l'expertise personnelle nécessaires pour la production de cette valeur ajoutée. A titre de comparaison, la répartition était la suivante en 2013 (comptes retraités) :

RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE 2013



3.1.2.2. Bourse en ligne

Bourse Direct exerce son activité depuis le territoire français où est concentré la majeure partie de ses impacts territoriaux. A ce titre, la valeur ajoutée produite par la société est répartie de la façon suivante :

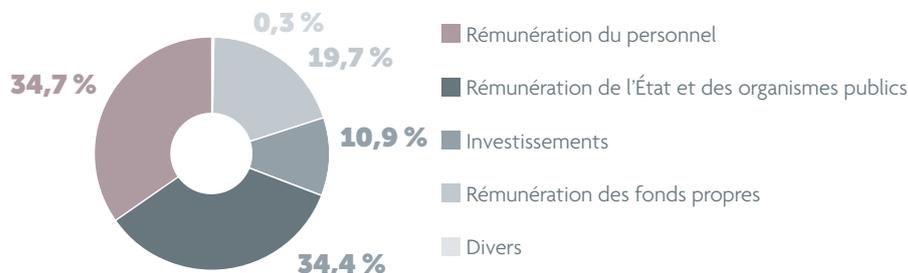


La valeur ajoutée est ainsi répartie de façon très équilibrée entre trois catégories :

- les salariés viennent au premier rang avec 35,7 % de la valeur ajoutée produite en 2014,
- l'Etat et les organismes publics qui perçoivent 36,6 % de la création de richesse,
- la Société conserve la partie résiduelle pour ses investissements (environ 10 % de la valeur ajoutée produite) et rémunérer ses fonds propres.

A titre de comparaison, la valeur ajoutée a été répartie de la façon suivante en 2013 :

RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE - 2013



3.2. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

VIEL & Cie et ses filiales opérationnelles estiment que l'accès au marché du travail des jeunes est une priorité pour les acteurs économiques. Aussi, des étudiants sont employés pendant les périodes estivales, et tout au long de l'année pour leur permettre de se former à ses métiers, et d'obtenir des expériences professionnelles valorisante dans le secteur de la bourse et de l'intermédiation professionnelle.

Par ailleurs, les sociétés opérationnelles peuvent être amenées à employer des étudiants pendant les périodes estivales ou en fonction de besoins ponctuels ; ces sociétés peuvent avoir recours à des étudiants en provenance d'établissements d'enseignement secondaire pour former et employer des jeunes étudiants et leur offrir une première expérience de la finance ou de la bourse.

3.2.1. Relation clients

Les clients de l'activité d'intermédiation professionnelle sont principalement des opérateurs de grandes banques mondiales, des hedge funds, des compagnies d'assurance ou des gestionnaires d'actifs. La relation client avec ce type de contrepartie repose essentiellement sur des contacts personnels et des besoins ponctuels exprimés par la clientèle.

La relation est de plus, très largement, encadrée par des règles prudentielles et de marché.

Dans le cadre de l'activité de bourse en ligne, qui s'adresse principalement à une clientèle de particuliers, Bourse Direct dispose d'équipes dédiées au Service client qui assure un suivi et une coordination avec les autres services de la société pour proposer une qualité de service en adéquation avec les attentes des clients. Des outils sont à la disposition de la clientèle pour suivre leur besoin et répondre à des questions ou réclamations. Le mode de communication le plus utilisé aujourd'hui est le courriel adressé par les clients au service dédié qui fait l'objet d'une réponse adaptée à chaque demande. Les clients peuvent également contacter ce service par téléphone ou par courrier. Les demandes sont prises en compte et font l'objet d'une réponse formelle. Bourse Direct travaille en permanence à l'amélioration de son Service client et participe régulièrement à des contrôles par des organismes externes afin d'identifier les points de faiblesse de son service.

Dans le cadre de cette démarche, Bourse Direct a participé à trois reprises à l'élection du meilleur Service client de l'année. Cette démarche a conduit à identifier les principaux leviers de la satisfaction clients ainsi que les forces et faiblesses de la société. La notation de Bourse Direct lors de la deuxième participation a montré une très forte progression dans le classement, confirmant ainsi la pertinence des choix et les efforts entrepris. Ces efforts ont été récompensés fin 2014 par l'obtention de la meilleure note et donc l'élection en tant que Service client de l'année 2015.

Bourse Direct poursuivra dans cette voie, afin de maintenir ce haut niveau de qualité, voire s'améliorer encore davantage.

3.2.2. Relation avec ses actionnaires

Dans le cadre des obligations inhérentes à son statut de société cotée, VIEL & Cie est attentive à diffuser l'ensemble de l'information requise auprès de ses actionnaires.

La communication avec les actionnaires est organisée autour de différents supports. La société dispose sur son site Internet d'une rubrique « Corporate » qui a pour objet d'apporter une communication permanente sur l'évolution de la société avec les actionnaires. Cette rubrique, outre l'indication sur le cours de bourse de la société, comporte des informations sur le calendrier financier, l'ensemble des communiqués publiés, les présentations effectuées. Dans le cadre de ses obligations de société cotée, VIEL & Cie publie semestriellement un rapport financier déposé auprès de l'AMF intégrant des informations très détaillées sur son organisation, l'évolution de son capital, sa stratégie et sa situation financière. Ce document est mis à disposition de l'ensemble des actionnaires.

La Société adresse au marché des communiqués réguliers pour informer ses actionnaires de l'évolution de son activité (chiffre d'affaires, résultats) et de toute opération capitalistique qu'elle serait amenée à réaliser.

VIEL & Cie rencontre une fois par an ses actionnaires dans le cadre de l'Assemblée générale et leur donne ainsi l'opportunité de discuter avec la Direction de la société sur des thèmes très larges.

Enfin, les deux pôles opérationnels de VIEL & Cie sont des sociétés elles-mêmes cotées : Compagnie Financière Tradition sur le marché Suisse (SIX) et Bourse Direct en France sur Euronext Paris.

3.2.3. Associations professionnelles et activités de marché

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie opèrent dans un secteur réglementé, et sont donc amenées à échanger avec les autorités de marché dont le but est de s'assurer de leur correct fonctionnement, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Certaines filiales sont également membre d'une association professionnelle dont le but est la plupart du temps de représenter les professionnels de la bourse et des marchés financiers pour promouvoir ces activités dans le pays concerné et défendre les intérêts de ses adhérents ; l'association dont sont membres les filiales françaises du Groupe compte ainsi 120 adhérents.

3.2.4. Sous-traitance et fournisseurs

L'activité des sociétés opérationnelles de VIEL & Cie ne repose pas sur des achats vente de biens matériels ; les principaux fournisseurs externes sont des acteurs de marché lui fournissant des données immatérielles.

Dans leur pratique d'achats pour leurs besoins propres, les sociétés privilégient dans la mesure du possible des biens recyclables ou recyclés ou produits dans des conditions responsables. Certaines sociétés du Groupe ont ainsi recours à des fournitures produites par une structure d'insertion de personnes handicapées qui leur permet de disposer d'un travail dans des conditions adaptées.

3.2.5. Actions solidaires

Sans qu'il existe de politique clairement établie et formalisée, les entités du Groupe participent ponctuellement à des opérations de charité, comme par exemple des journées où les courtages sont reversés à des associations caritatives, ou par la subvention d'associations caritatives.

4. TABLE DE CONCORDANCE

Référentiel	Ref	Volet	Thème	Informations	Chapitres et justification des éventuelles exclusions
Grenelle II	1	Social	I a Emploi	L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	1.1
Grenelle II	2	Social	I a Emploi	Les embauches et les licenciements	1.2
Grenelle II	3	Social	I a Emploi	Les rémunérations et leur évolution	1.3
Grenelle II	4	Social	I b Organisation du travail	L'organisation du temps de travail	1.4
Grenelle II	5	Social	I b Organisation du travail	L'absentéisme	1.7
Grenelle II	6	Social	I c Relations sociales	L'organisation du dialogue social ; notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociations avec celui-ci	1.5 et 1.6
Grenelle II	7	Social	I c Relations sociales	Le bilan des accords collectifs	N/A
Grenelle II	8	Social	I d Santé et sécurité	Les conditions de santé et de sécurité au travail	1.7
Grenelle II	9	Social	I d Santé et sécurité	Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	N/A
Grenelle II	10	Social	I d Santé et sécurité	Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	1.7
Grenelle II	11	Social	I e Formation	Les politiques mises en œuvre en matière de formation	1.8
Grenelle II	12	Social	I e Formation	Le nombre total d'heures de formation	1.8
Grenelle II	13	Social	I f Egalité de traitement	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	1.9
Grenelle II	14	Social	I f Egalité de traitement	Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	N/A
Grenelle II	15	Social	I f Egalité de traitement	La politique de lutte contre les discriminations	1.9
Grenelle II	16	Social	I g Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives	Le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Les sociétés du Groupe respectent les stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives à la liberté d'association et du droit de négociation collective. Les informations sur l'organisation du dialogue social sont détaillées aux paragraphes 1.4 à 1.6
Grenelle II	17	Social	I g Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives	L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	Les sociétés du Groupe respectent les stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession. Les informations sur ce sujet sont présentées au paragraphe 1.9
Grenelle II	18	Social	I g Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives	L'élimination du travail forcé ou obligatoire	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Elles ne sont pas concernées par le travail forcé ou obligatoire. Les impacts indirects sont traités, notamment dans les pratiques d'achats.

Référentiel	Ref	Volet	Thème	Informations	Chapitres et justification des éventuelles exclusions
Grenelle II	18	Social	I g Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives	L'élimination du travail forcé ou obligatoire	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Elles ne sont pas concernées par le travail forcé ou obligatoire. Les impacts indirects sont traités, notamment dans les pratiques d'achats.
Grenelle II	19	Social	I g Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives	L'abolition effective du travail des enfants	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Elles ne sont pas concernées par le travail forcé ou obligatoire. Les impacts indirects sont traités, notamment dans les pratiques d'achats.
Grenelle II	20	Environnement	II a Politique générale en matière environnementale	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct est donc très limité. C'est ce qui explique l'absence de démarche globale et formalisée sur les enjeux environnementaux.
Grenelle II	21	Environnement	II a Politique générale en matière environnementale	Les actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement	2.3
Grenelle II	22	Environnement	II a Politique générale en matière environnementale	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct est donc très limité. C'est ce qui explique l'absence de démarche globale et formalisée sur les enjeux environnementaux.
Grenelle II	23	Environnement	II a Politique générale en matière environnementale	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct est donc très limité. C'est ce qui explique l'absence de démarche globale et formalisée sur les enjeux environnementaux.
Grenelle II	24	Environnement	II a Politique générale en matière environnementale	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct est donc très limité. C'est ce qui explique l'absence de démarche globale et formalisée sur les enjeux environnementaux.
Grenelle II	25	Environnement	II b Pollution et gestion des déchets	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	2.3.2
Grenelle II	26	Environnement	II b Pollution et gestion des déchets	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct est donc très limité. C'est ce qui explique l'absence de démarche globale et formalisée sur les enjeux environnementaux.
Grenelle II	27	Environnement	II c Utilisation durable des ressources	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales ;	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité.
Grenelle II	28	Environnement	II c Utilisation durable des ressources	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	2.1 et 2.2
Grenelle II	29	Environnement	II c Utilisation durable des ressources	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	2.1 et 2.2
Grenelle II	30	Environnement	II c Utilisation durable des ressources	L'utilisation des sols	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité.
Grenelle II	31	Environnement	II d Changement climatique	Les rejets de gaz à effet de serre	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité.
Grenelle II	32	Environnement	II d Changement climatique	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité.
Grenelle II	33	Environnement	II e Protection de la biodiversité	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité.
Grenelle II	34	Sociétal	III a Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	Impact en matière d'emploi et de développement régional	3.1
Grenelle II	35	Sociétal	III a Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	Impact sur les populations riveraines ou locales	3.1

Référentiel	Ref	Volet	Thème	Informations	Chapitres et justification des éventuelles exclusions
Grenelle II	36	Sociétal	III b Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	3.2.3
Grenelle II	37	Sociétal	III b Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	Les actions de partenariat ou de mécénat	3.2
Grenelle II	38	Sociétal	III c Sous-traitance et fournisseurs	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux.	3.2.4
Grenelle II	39	Sociétal	III c Sous-traitance et fournisseurs	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	3.2.4
Grenelle II	40	Sociétal	III d Loyauté des pratiques	Les actions engagées pour prévenir la corruption	1.10
Grenelle II	41	Sociétal	III d Loyauté des pratiques	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	3.2.2
Grenelle II	42	Sociétal	III e Autres actions engagées, au titre du présent 3o, en faveur des droits de l'homme	Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	Les filiales directes et indirectes de VIEL & Cie exercent dans le secteur de l'intermédiation professionnelle ou de la bourse en ligne. Leur impact environnemental direct sur ce thème est donc très limité.

BOGOTA **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD BRUXELLES
DUBAÏ FRANCFORT **JOHANNESBURG** KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU**
MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY**
MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES**
DALLAS HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT
JOHANNESBURG KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME
TEL AVIV ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI
SHENZHEN SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO**
NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** **JOHANNESBURG** **KÜSNACHT** **LAUSANNE**
LONDRES **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG**
JAKARTA **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD**
BRUXELLES **DUBAÏ** **FRANCFORT** **JOHANNESBURG** **KÜSNACHT** **LAUSANNE** **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN**
MOSCOU **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**
BUENOS AIRES **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD** **BRUXELLES** **DUBAÏ**

COMMUNIQUÉS DE PRESSE



FRANCFORT **JOHANNESBURG** **KÜSNACHT** **LAUSANNE** **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH**
PARIS **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ**
SÉOUL **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS**
HOUSTON **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD** **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** **JOHANNESBURG**
KÜSNACHT **LAUSANNE** **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH**
BANGKOK **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN**
SINGAPOUR **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK**
SANTIAGO **STAMFORD** **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** **JOHANNESBURG** **KÜSNACHT** **LAUSANNE** **LONDRES**
LUXEMBOURG **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG**
JAKARTA **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD**
BRUXELLES **DUBAÏ** **FRANCFORT** **JOHANNESBURG** **KÜSNACHT** **LAUSANNE** **LONDRES** **LUXEMBOURG**
MILAN **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**

SYNTHÈSE

DES INFORMATIONS RENDUES PUBLIQUES EN 2014 ET EN 2015



INFORMATIONS JURIDIQUES

Date	Objet
21 mai 2014	Mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale mixte du 12 juin 2014
7 mai 2014	Convocation des actionnaires pour l'Assemblée générale mixte du 12 juin 2014

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Date	Objet
6 février 2014	Chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2013
21 mars 2014	Résultats annuels 2013
29 avril 2014	Mise à disposition du rapport financier annuel 2013
12 mai 2014	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2014
30 juillet 2014	Chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2014
29 août 2014	Résultats du premier semestre 2014
30 août 2014	Mise à disposition du rapport financier semestriel
6 novembre 2014	Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2014
5 février 2015	Chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2014
19 mars 2015	Résultats annuels 2014

INFORMATION SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 2014

Chiffre d'affaires consolidé Non-IFRS* du 1^{er} trimestre 2014 : 204,5 millions d'euros

Chiffre d'affaires consolidé IFRS : 191,7 millions d'euros

Une nouvelle norme IFRS entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014 impacte la présentation du chiffre d'affaires

Nouvelle norme comptable

Le groupe VIEL & Cie applique les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) pour l'établissement de ses comptes consolidés.

Jusqu'en 2013, les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires étaient consolidées par intégration proportionnelle. Le bilan et le compte de résultat consolidés de VIEL & Cie reprenaient, poste par poste, la fraction représentative des intérêts du Groupe dans ces coentreprises.

En raison de l'adoption par le Groupe de la norme IFRS 11 - Partenariat à compter du 1^{er} janvier 2014, la méthode de l'intégration proportionnelle a été remplacée par la méthode de la mise en équivalence. Cette modification affecte presque tous les postes des états financiers, entraînant une diminution des revenus et des charges, des actifs et des passifs mais sans impact sur le résultat net de la période et sur les capitaux propres - part du Groupe. Par ailleurs, ce changement de présentation a nécessité le retraitement de l'information financière pour l'exercice précédent.

Cependant, le Groupe conserve l'application de la méthode d'intégration proportionnelle pour consolider ces sociétés dans le cadre des rapports de gestion (ci-après Non-IFRS) car cela permet une appréciation plus précise de la performance économique du Groupe et des indicateurs clés. Cette méthode de présentation est utilisée dans la publication de l'information sectorielle présentée en annexe des comptes semestriels et annuels.

Dans ce contexte, le groupe VIEL & Cie communique son chiffre d'affaires sur une base IFRS et Non-IFRS.

Chiffre d'affaires

Au premier trimestre 2014, le chiffre d'affaires consolidé IFRS des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'élève à 191,7 millions d'euros contre 200,5 millions d'euros sur la même période en 2013, en baisse de 4,4 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 1,8 %.

Pour la même période, le chiffre d'affaires consolidé Non-IFRS du Groupe atteint 204,5 millions d'euros contre 214,7 millions d'euros en 2013 soit une baisse de 4,7 % à cours de change variables et de 2,0 % à cours de change constants.

La contribution des différents pôles d'activité au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

En millions d'euros	IFRS		NON IFRS	
	2014	2013	2014	2013
Intermédiation professionnelle	181,2	191,4	194,0	205,6
Bourse en ligne	10,5	9,1	10,5	9,1
Chiffre d'affaires consolidé	191,7	200,5	204,5	214,7

* Sur la base des rapports d'activité.

La situation financière du Groupe n'a pas connu de changement significatif depuis la publication de son rapport financier annuel 2013.

Paris, le 12 mai 2014

INFORMATION SEMESTRIELLE 2014 : CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Chiffre d'affaires consolidé Non-IFRS* du 1^{er} semestre 2014 : 390,3 millions d'euros

Chiffre d'affaires consolidé IFRS : 368,3 millions d'euros

Une nouvelle norme IFRS entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014 impacte la présentation du chiffre d'affaires

L'activité des filiales du groupe consolidé VIEL & Cie est caractérisée par les éléments suivants au cours du premier semestre 2014 :

- le pôle d'intermédiation professionnelle a évolué au premier semestre 2014 dans un environnement exigeant avec une faible volatilité sur d'importantes classes d'actifs ainsi qu'une structure de marché toujours en mutation du fait des évolutions réglementaires et des incertitudes qui leurs sont liées, notamment sur le marché des dérivés OTC. Dans le cadre de ces évolutions réglementaires aux Etats-Unis, le Groupe Compagnie Financière Tradition a continué de développer avec succès les activités et le positionnement de Tradition SEF, en particulier par le biais de Trad-X, plateforme leader de négociation hybride pour les swaps de taux d'intérêts, qui a enregistré des volumes de négociation électronique records pour les swaps en dollars, et ce, successivement lors des mois de mai et juin ;
- le pôle de bourse en ligne a enregistré une activité très dynamique au cours du premier trimestre 2014 modérée au deuxième trimestre par une plus faible volatilité sur le marché des actions.

Au premier semestre 2014, le chiffre d'affaires consolidé IFRS des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'élève à **368,3 millions d'euros** contre 404,1 millions d'euros sur la même période en 2013, en baisse de 8,9 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé IFRS enregistre une baisse de 6,7 %.

Le chiffre d'affaires consolidé Non-IFRS* s'établit à **390,3 millions d'euros** contre 432,6 millions d'euros sur la même période en 2013, en baisse de 9,8 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 7,7 %.

Le chiffre d'affaires consolidé IFRS du deuxième trimestre 2014 s'établit à 176,6 millions d'euros, en baisse de 13,3 % par rapport à 2013. A cours de change constants, le chiffre d'affaires trimestriel des filiales opérationnelles est en baisse de 12,9 %.

A cours de change courants, l'évolution des chiffres d'affaires consolidés semestriels par pôle d'activité est la suivante :

En millions d'euros	IFRS		NON IFRS	
	S1 2014	S1 2013	S1 2014	S1 2013
Intermédiation professionnelle	348,3	386,8	370,3	415,3
Bourse en ligne	20,0	17,3	20,0	17,3
Chiffre d'affaires consolidé	368,3	404,1	390,3	432,6

La situation financière du Groupe n'a pas connu de changement significatif depuis la publication de son rapport financier annuel 2013.

* Selon les normes IFRS 2012 en intégrant les coentreprises consolidées par intégration proportionnelle et ce conformément aux reporting d'activités du groupe concerné (= Non-IFRS).

RAPPEL : Nouvelle norme comptable

Le groupe VIEL & Cie applique les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) pour l'établissement de ses comptes consolidés.

Jusqu'en 2013, les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires étaient consolidées par intégration proportionnelle. Le bilan et le compte de résultat consolidés de VIEL & Cie reprenaient, poste par poste, la fraction représentative des intérêts du Groupe dans ces coentreprises.

En raison de l'adoption par le Groupe de la norme IFRS 11 - Partenariat à compter du 1^{er} janvier 2014, la méthode de l'intégration proportionnelle a été remplacée par la méthode de la mise en équivalence. Cette modification affecte presque tous les postes des états financiers, entraînant une diminution des revenus et des charges, des actifs et des passifs mais sans impact sur le résultat net de la période et sur les capitaux propres - part du Groupe. Par ailleurs, ce changement de présentation a nécessité le retraitement de l'information financière pour l'exercice précédent.

Cependant, le Groupe conserve l'application de la méthode d'intégration proportionnelle pour consolider ces sociétés dans le cadre des rapports de gestion (ci-après Non-IFRS) car cela permet une appréciation plus précise de la performance économique du Groupe et des indicateurs clés. Cette méthode de présentation est utilisée dans la publication de l'information sectorielle présentée en annexe des comptes semestriels et annuels.

Dans ce contexte, le groupe VIEL & Cie communique son chiffre d'affaires sur une base IFRS et Non-IFRS.

Paris, le 30 juillet 2014

INFORMATION SEMESTRIELLE 2014 : RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Résultat du 1^{er} semestre 2014
Chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2014 : 368,3 M€
Résultat d'exploitation : 23,0 M€ (-2,5 %)
Résultat net - part du groupe, en hausse de 15,5 %

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013 (retraité)
Chiffre d'affaires consolidé	368,3	404,1
Résultat d'exploitation	23,0	23,6
Résultat avant impôt	27,5	29,7
Résultat net consolidé	18,5	20,8
Résultat net - part du groupe	12,7	11,0
Intérêts minoritaires	5,8	9,8

Nouvelle norme comptable

Le Groupe VIEL & Cie applique les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) pour l'établissement de ses comptes consolidés. Jusqu'en 2013, les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires étaient consolidées par intégration proportionnelle. Le bilan et le compte de résultat consolidés de VIEL & Cie reprenaient, poste par poste, la fraction représentative des intérêts du Groupe dans ces coentreprises.

En raison de l'adoption par le Groupe de la norme IFRS II - Partenariat à compter du 1^{er} janvier 2014, la méthode de l'intégration proportionnelle a été remplacée par la méthode de la mise en équivalence. Cette modification affecte presque tous les postes des états financiers, entraînant une diminution des revenus et des charges, des actifs et des passifs mais sans impact sur le résultat net de la période et sur les capitaux propres - part du Groupe. Par ailleurs, ce changement de présentation a nécessité le retraitement de l'information financière pour l'exercice précédent.

Évolution des pôles d'activité

Compagnie Financière Tradition

L'activité du Groupe Tradition au premier semestre 2014 s'est déroulée dans un environnement exigeant avec une faible volatilité sur d'importantes classes d'actifs ainsi qu'une structure de marché toujours en mutation du fait des évolutions réglementaires et des incertitudes qui leurs sont liées, notamment sur le marché des dérivés OTC. Dans le cadre de ces évolutions réglementaires aux États-Unis, le Groupe a continué de développer avec succès les activités et le positionnement de Tradition SEF, en particulier par le biais de Trad-X, plateforme leader de négociation hybride pour les swaps de taux d'intérêts.

Dans ce contexte, le Groupe enregistre un chiffre d'affaires consolidé de CHF 425,4 millions au premier semestre 2014 contre CHF 475,9 millions au premier semestre 2013, en baisse de 7,8 % à cours de change constants. Après une baisse de 2,8 % à cours de change constants au cours du premier trimestre par rapport à la même période l'an dernier, le chiffre d'affaires consolidé a reculé de 12,8 % à cours de change constants lors du second trimestre. Le résultat d'exploitation est en baisse de 3,4 % à cours de change constants à CHF 26,8 millions pour une marge de 6,3 % contre 6,0 % lors du premier semestre 2013.

Des mesures sont continuellement prises afin d'adapter la base de coûts du Groupe à cet environnement de marché en mutation et ce, par une réduction des coûts fixes et une augmentation de sa flexibilité. Au cours de 24 derniers mois, des économies nettes de plus de CHF 100 millions ont été réalisées par une baisse des coûts fixes. Le ratio de rémunération des opérateurs atteint désormais 58,7 % du chiffre d'affaires avec une quote-part variable de près de 44 %. Ces actions vont se poursuivre au cours des mois à venir.

En parallèle, le Groupe Tradition a poursuivi ses investissements dans la technologie, essentiels au déploiement de sa stratégie de courtage électronique de développement de plateformes de négociation hybrides à partir de sa technologie propriétaire, aux fonctionnalités innovantes, couvrant de multiples classes d'actifs dans le prolongement logique de ses services de courtage à la voix. Ces investissements très significatifs ont un impact négatif sur la rentabilité du Groupe à court terme mais sont primordiaux afin de lui permettre de profiter pleinement des opportunités offertes par les évolutions réglementaires. Au cœur de sa stratégie de courtage électronique se trouvent les plateformes primées par l'industrie, Trad-X et ParFX.

Bourse Direct

Au cours du premier semestre 2014, Bourse Direct a enregistré une croissance soutenue de son activité. Le nombre d'ordres exécutés s'établit à plus de 2 millions en progression de 26,9 % par rapport à la même période en 2013. Ces données confirment la position de leader de Bourse Direct sur le marché de la bourse en ligne en France en nombre d'ordres exécutés. Les clients de Bourse Direct comptabilisent ainsi 4,2 ordres par compte par mois au cours de ce premier semestre 2014.

Avec 88 250 comptes au 30 juin 2014, Bourse Direct a poursuivi son rythme actif de recrutement d'une nouvelle clientèle enregistrant ainsi une croissance du recrutement de nouveaux clients de 20,1 % sur une année glissante.

Le chiffre d'affaires de Bourse Direct s'établit à 20,0 millions d'euros en hausse de 15,6 % par rapport à la même période en 2013 (17,2 millions d'euros).

SwissLife Banque Privée

L'activité de SwissLife Banque Privée, dont VIEL & Cie détient 40 %, a connu une forte croissance de son produit net bancaire à 22,1 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2014 (+53,7 %) en raison notamment de l'intégration dans son périmètre de consolidation de la société Prigest. Le résultat d'exploitation est bénéficiaire sur la période.

Chiffre d'affaires

Au premier semestre 2014, le chiffre d'affaires consolidé IFRS des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'élève à 368,3 millions d'euros contre 404,1 millions d'euros sur la même période en 2013, en baisse de 8,9 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé IFRS enregistre une baisse de 6,7 %.

Résultats

Le résultat d'exploitation consolidé de VIEL & Cie s'établit à 23,0 millions d'euros contre 23,6 millions d'euros sur la même période en 2013 soit une baisse de 2,5 %.

Le résultat net consolidé de VIEL & Cie affiche une baisse de 11,1 % par rapport à l'exercice précédent sur la même période et s'inscrit à 18,5 millions d'euros au premier semestre 2014 (20,8 millions d'euros sur la même période en 2013).

Le résultat net-part du groupe enregistre une hausse de 15,5 % au premier semestre 2014 comparé à 2013 et s'élève à 12,7 millions d'euros, contre 11,0 millions d'euros en 2013.

Capitaux propres

Ce résultat porte les capitaux propres consolidés de VIEL & Cie à 358,9 millions d'euros au 30 juin 2014, dont 273,9 millions d'euros pour la part du Groupe et après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 27,3 millions d'euros (250,2 millions d'euros de capitaux propres - part du groupe au 30 juin 2013).

Perspectives

Sur le pôle d'intermédiation professionnelle, Compagnie Financière Tradition poursuivra en 2014 son développement ainsi que sa politique d'investissement dans la technologie avec le déploiement de nouvelles plateformes technologiques. Les marchés financiers connaissent des évolutions réglementaires significatives qui impactent fortement l'ensemble du secteur de l'intermédiation professionnelle. L'adaptation du métier aux technologies permettant également de répondre au nouvel environnement réglementaire et la poursuite de la maîtrise des coûts constitueront ainsi des éléments essentiels de l'amélioration de la performance du groupe.

Sur le pôle de bourse en ligne, Bourse Direct a connu au premier semestre 2014, une croissance soutenue de ses principaux indicateurs d'activité (volume d'ordres, recrutement de nouveaux clients). De nouveaux outils sur la mobilité ont été mis à la disposition de la clientèle afin d'améliorer la qualité des services proposés. Des formations plus nombreuses seront offertes à la clientèle dans le cadre d'une bonne connaissance des marchés. Bourse Direct poursuivra son développement dans le cadre d'une offre innovante et toujours élargie, au meilleur prix.

Sur son pôle de banque privée et de gestion d'actifs, SwissLife Banque Privée qui a connu une accélération de son chiffre d'affaires et une amélioration de ses résultats, poursuivra sa politique de développement par croissance organique et externe.

Rapport financier semestriel

Le rapport financier semestriel 2014 de VIEL & Cie est disponible sur le site internet de la société : www.viel.com.

Paris, le 29 août 2014

INFORMATION SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU TROISIÈME TRIMESTRE 2014

Chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre 2014 : 540,2 millions d'euros

Sur les neuf premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'établit à **540,2 millions d'euros** contre 577,2 millions d'euros sur la même période en 2013, soit une baisse de 6,4 % à cours de change courants. **A cours de change constants**, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de **5,5 %**.

Le chiffre d'affaires consolidé au 3^{ème} trimestre 2014 atteint 168,4 millions d'euros, en baisse de 2,7 % par rapport au niveau observé au 3^{ème} trimestre 2013. **A cours de change constants, le chiffre d'affaire trimestriel affiche une baisse de 2,4 %**.

La contribution des différents pôles d'activité au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

En millions d'euros	2014	2013
Intermédiation professionnelle	511,7	551,8
Bourse en ligne	28,5	25,4
Chiffre d'affaires consolidé	540,2	577,2

L'activité du pôle de bourse en ligne affiche une hausse de son chiffre d'affaires de 12 % par rapport à la même période en 2013. L'activité d'intermédiation professionnelle connaît quant à elle une baisse de 9,1 % à cours de change courants (-9 % à cours de change constants).

La situation financière du Groupe n'a pas connu de changement significatif depuis la publication de son rapport financier semestriel 2014.

Paris, le 6 novembre 2014

INFORMATION ANNUELLE : CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 2014

Chiffre d'affaires consolidé en 2014 : 727,0 millions d'euros

Hausse du chiffre d'affaires de 6,4 % au 4^{ème} trimestre 2014

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie atteint **727,0 millions d'euros** pour l'année 2014 contre 744,7 millions d'euros sur la même période en 2013, **soit une baisse de 2,4 %** à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé affiche **une baisse de 2,8 %**.

Au 4^{ème} trimestre 2014, le chiffre d'affaires consolidé des filiales du Groupe s'élève à **186,8 millions d'euros** soit **une hausse de 6,4 %** à cours de change courants par rapport à 2013 (+5,9 % à cours de change constants).

La contribution des différents pôles d'activité au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

En millions d'euros	2014	2013
Intermédiation professionnelle	689,5	710,4
Bourse en ligne	37,5	34,3
Chiffre d'affaires consolidé	727,0	744,7

L'activité d'intermédiation professionnelle connaît une baisse de 2,9 % à cours de change courants (-3,4 % à cours de change constants).

L'activité du pôle de bourse en ligne quant à elle affiche une hausse de son chiffre d'affaires de 9,2 % par rapport à la même période en 2013.

En termes de répartition géographique, le Royaume-Uni ainsi que l'Amérique du Nord et du Sud restent toujours les principaux contributeurs avec respectivement 35,3 % et 29,1 % du chiffre d'affaires consolidé contre 34,0 % et 29,2 % en 2013. L'Asie réalise 22,2 % du chiffre d'affaires consolidé cumulé du Groupe contre 23,7 % au 31 décembre 2013 et l'Europe continentale 13,4 % contre 13,1 % en 2013.

La société publiera ses résultats de l'exercice 2014 le 19 mars 2015.

Paris, le 5 février 2015

INFORMATION ANNUELLE : RÉSULTATS CONSOLIDÉS 2014

Chiffre d'affaires consolidé en baisse de 2,4 % à 727,0 millions d'euros

Résultat d'exploitation en hausse de 37,3 % à 37,2 millions d'euros

Résultat net consolidé de 32,2 millions d'euros (+108,5 %)

Résultat net - part du Groupe de 21,3 millions d'euros

En millions d'euros	2014	2013	Variations
Chiffre d'affaires consolidé	727,0	744,6	-2,4 %
Résultat d'exploitation	37,2	27,1	+37,3 %
Résultat financier	-4,5	-7,7	+40,9 %
Résultat des sociétés mises en équivalence	12,1	7,5	+63,4 %
Résultat avant impôt	44,8	26,9	+66,9 %
Résultat net consolidé	32,2	15,4	+108,5 %
Résultat net - part du Groupe	21,3	5,9	+262,3 %
Intérêts minoritaires	10,9	9,5	+13,8 %

Nouvelle norme comptable

Le Groupe VIEL & Cie applique les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) pour l'établissement de ses comptes consolidés. Jusqu'en 2013, les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires étaient consolidées par intégration proportionnelle. Le bilan et le compte de résultat consolidés de VIEL & Cie reprenaient, poste par poste, la fraction représentative des intérêts du Groupe dans ces coentreprises.

En raison de l'adoption par le Groupe de la norme IFRS II - Partenariat à compter du 1^{er} janvier 2014, la méthode de l'intégration proportionnelle a été remplacée par la méthode de la mise en équivalence. Cette modification affecte presque tous les postes des états financiers, entraînant une diminution des revenus et des charges, des actifs et des passifs mais sans impact sur le résultat net de la période et sur les capitaux propres - part du Groupe. Par ailleurs, ce changement de présentation a nécessité le retraitement de l'information financière pour l'exercice précédent.

L'activité 2014 des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'est déroulée dans un environnement exigeant.

Dans le cadre des activités d'intermédiation professionnelle de VIEL & Cie, l'année 2014 a été marquée par une très faible volatilité sur de nombreuses classes d'actifs et un ralentissement de l'activité sur les trois premiers trimestres. L'environnement de marché s'est amélioré à partir du mois de septembre 2014 pour enregistrer une croissance au quatrième trimestre. Dans le cadre des évolutions réglementaires sur les marchés notamment aux Etats-Unis, le groupe Tradition a continué de développer avec succès les activités et le positionnement de Tradition SEF, en particulier par le biais de Trad-X, plateforme leader de négociations hybrides pour les swaps de taux d'intérêts. Globalement, l'activité de Tradition a enregistré une évolution meilleure que la tendance du secteur des IDB (Inter Dealer Broker) avec un résultat d'exploitation en nette amélioration en raison d'une politique rigoureuse de baisse des coûts menée depuis plusieurs années.

Dans le cadre de son activité de bourse en ligne, l'année 2014 a enregistré une nouvelle année de croissance avec un volume d'ordres en hausse de 16,9 %, plus de 4 millions d'ordres exécutés et 93 000 comptes de clients particuliers. Leader de son secteur, la société a connu une amélioration de son résultat d'exploitation et a été primée pour la qualité de son service clients.

Les activités de banque privée (SwissLife Banque Privée) ont connu une forte croissance de l'activité et des résultats en 2014.

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie atteint 727,0 millions d'euros contre 744,6 millions d'euros, en baisse de 2,4 % à cours de change variables. A cours de change constant, la baisse s'élève à 2,8 %.

La répartition par secteur d'activité des revenus consolidés de VIEL & Cie se présente comme suit :

En millions d'euros	2014	2013
Intermédiation professionnelle	689,5	710,4
Bourse en ligne	37,5	34,3
Chiffre d'affaires consolidé	727,0	744,7

Les **charges d'exploitation**, d'un montant de 693,3 millions d'euros en 2014 sont en baisse de 3,8 % par rapport à l'année 2013 et sont principalement constituées de charges de personnel, de frais de télécommunication et d'information financière, et de frais de représentations et de marketing des filiales opérationnelles de VIEL & Cie. Les charges de personnel ont enregistré une baisse de 4,1 % sur l'année.

Le **résultat d'exploitation consolidé** de VIEL & Cie s'élève à 37,2 millions d'euros en 2014, contre 27,1 millions d'euros en 2013 soit une hausse de 37,3 %. L'amélioration de la rentabilité s'explique principalement par une baisse des charges d'exploitation du Groupe permise par une politique de réduction des coûts.

Le **résultat financier net** est négatif à hauteur de 4,5 millions d'euros en 2014 (-7,7 millions d'euros en 2013) notamment en raison de charges d'intérêts.

La charge d'impôt consolidée constatée en 2014 s'établit à 12,6 millions d'euros, contre 11,5 millions d'euros en 2013. Le taux d'imposition effectif est en nette amélioration par rapport à l'année précédente.

VIEL & Cie enregistre **un résultat net consolidé en hausse de 108,5 %**, de 32,2 millions d'euros contre 15,4 millions d'euros en 2013. Les **intérêts minoritaires** s'établissent à 10,9 millions d'euros par rapport à 9,5 millions d'euros en 2013.

Le **résultat net - part du Groupe** s'inscrit à 21,3 millions d'euros en 2014 en très forte croissance par rapport à 2013 où il s'inscrivait à 5,9 millions d'euros.

Les **capitaux propres consolidés** de VIEL & Cie s'établissent à 401,3 millions d'euros contre 363,1 millions d'euros en 2013, dont 303,1 millions d'euros pour la part du Groupe après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 27,3 millions d'euros.

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires qui se réunira le 11 juin 2015, la distribution d'un dividende de 15 centimes d'euro par action versé en numéraire ou en actions et un rendement par action de 5,6 %⁽¹⁾.

Le Conseil d'administration de VIEL & Cie s'est réuni le 18 mars 2015 pour examiner et arrêter les comptes de l'exercice 2014. Ces comptes annuels et consolidés sont en cours d'audit par le collège des Commissaires aux Comptes de la Société. Les états financiers dans leur intégralité seront inclus dans le rapport financier de la Société.

Perspectives

Dans le cadre d'un démarrage de l'activité encourageant en 2015 sur ses différents métiers, VIEL & Cie accompagnera ses filiales opérationnelles dans leur développement. En 2014 Compagnie Financière Tradition a nettement amélioré sa rentabilité dans un contexte de marché exigeant. En 2015, Compagnie Financière Tradition poursuivra ses développements dans la technologie et ses efforts de réduction des coûts dans un contexte de marché prometteur.

Bourse Direct accélèrera son rythme de recrutement de nouveaux clients dans le cadre d'une politique de développement plus étendue en 2015.

⁽¹⁾ Sur la base du cours de bourse au 18 mars 2015.

Paris, le 19 mars 2015

BOGOTA **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD BRUXELLES
DUBAÏ FRANCFORT **JOHANNESBURG** KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU**
MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY**
MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES**
DALLAS HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT
JOHANNESBURG KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME
TEL AVIV ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI
SHENZHEN SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO**
NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE
LONDRES **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD**
BRUXELLES **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN**
MOSCOU **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**
BUENOS AIRES **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD** **BRUXELLES** **DUBAÏ**

COMPTES

CONSOLIDÉS 2014



FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH**
PARIS **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ**
SÉOUL **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS**
HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG
KÜSNACHT LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH**
BANGKOK **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN**
SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK
SANTIAGO STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE LONDRES
LUXEMBOURG **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD
BRUXELLES **DUBAÏ** FRANCFORT **JOHANNESBURG** **KÜSNACHT** **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG**
MILAN **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	Note	2014	2013 (retraité)
Chiffre d'affaires	1	726 980	744 645
Autres produits d'exploitation	2	3 510	2 861
Produits d'exploitation		730 490	747 506
Charges de personnel		-510 985	-532 887
Autres charges d'exploitation	3	-166 368	-170 981
Amortissements	7, 8	-15 952	-16 260
Gains/(Pertes) de valeur des actifs	7, 8	-16	-301
Charges d'exploitation		-693 321	-720 429
Résultat d'exploitation		37 169	27 077
Quote-Part de résultat d'exploitation de sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du groupe	9	12 197	7 462
Résultat d'exploitation après quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du groupe		49 366	34 539
Produits financiers	4	7 259	3 988
Charges financières	4	-11 796	-11 670
Quote-part de résultat des autres sociétés mises en équivalence	9	-	-
Résultat avant impôt		44 829	26 857
Impôt sur les bénéfices	5	-12 662	-11 434
Résultat net de l'exercice		32 167	15 423
Intérêts minoritaires		10 857	9 542
Résultat net part du Groupe		21 310	5 881
Résultat par action (en euros) :			
Résultat de base par action	6	0,30	0,08
Résultat dilué par action	6	0,30	0,08

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	Note	2014	2013 (retraité)
Résultat de la période comptabilisé au compte de résultat		32 167	15 423
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat			
Ecarts actuariels des régimes à prestations définies		-946	4 493
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	16	-946	4 493
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat			
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie			
- constatés dans la réserve de couverture		756	1 799
- transférés au compte de résultat		259	957
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente			
- constatés dans la réserve de réévaluation		5 580	2 430
- transférés au compte de résultat		-	-
Ecart de conversion		20 167	-34 546
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat		41	-
Autres éléments du résultat global des sociétés associées		-296	-2 271
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	16	26 507	-31 631
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts		25 561	-27 138
Résultat global de l'exercice		57 728	-11 715
Part du Groupe		39 712	-6 159
Intérêts minoritaires		18 016	-5 556

L'impact fiscal de chacun des éléments du résultat global est présenté en note 5.

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF	Note	31.12.2014	31.12.2013 retraité	01.01.2013 retraité
En milliers d'euros				
Immobilisations corporelles	7	16 374	18 236	22 705
Immobilisations incorporelles	8	113 082	112 141	113 615
Participations dans les sociétés associées et coentreprises	9	139 025	143 778	172 207
Actifs financiers disponibles à la vente	14	27 176	16 392	14 575
Autres actifs financiers	10	3 144	6 109	6 164
Impôts différés actifs	5	21 460	21 322	23 821
Immeubles de placement	7	5 508	5 730	6 230
Trésorerie non disponible	11	28 888	21 560	23 643
Total actif non courant		354 657	345 268	382 960
Autres actifs courants		10 615	10 012	9 965
Instruments financiers dérivés actifs	25	368	955	138
Impôt à recevoir	24	6 627	7 858	4 808
Clients et autres créances	12	874 713	788 298	883 393
Actifs financiers évalués à la juste valeur	13	548	762	9 433
Actifs financiers disponibles à la vente	14	6 637	7 127	2 757
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	270 866	271 953	276 804
Total actif courant		1 170 374	1 086 965	1 187 298
TOTAL ACTIF		1 525 031	1 432 233	1 570 258

BILAN CONSOLIDÉ

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Note	31.12.2014	31.12.2013 retraité	01.01.2013 retraité
En milliers d'euros				
Capital	16	15 427	15 427	15 423
Prime d'émission		21 180	21 180	21 180
Actions propres	16	-27 298	-27 298	-27 298
Ecart de conversion		-16 972	-30 049	-10 765
Réserves consolidées	16	310 717	270 976	263 988
Total des capitaux propres - Part du Groupe		303 054	250 235	262 528
Intérêts minoritaires	17	98 291	112 272	126 970
Total des capitaux propres		401 345	362 507	389 498
Dettes financières	20	129 480	157 259	90 062
Autres passifs financiers		-	240	-
Provisions	21	24 279	34 782	42 687
Produits différés		3 859	3 394	341
Impôts différés passifs	5	2 691	520	3 896
Total passif non courant		160 309	196 195	136 986
Dettes financières	20	107 624	97 717	165 139
Fournisseurs et autres créanciers	23	832 662	762 558	859 786
Provisions	21	14 937	3 673	3 609
Impôt à payer	24	5 640	5 619	7 748
Instruments financiers dérivés passifs	25	2 080	3 108	6 505
Produits différés		433	856	987
Total passif courant		963 376	873 531	1 043 774
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		1 525 031	1 432 233	1 570 258

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Note	2014	2013 retraité
Flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles			
Résultat avant impôts		44 829	26 857
Amortissements	7, 8	15 952	16 260
Perte de valeur des actifs	7, 8	16	301
Résultat financier net		6 602	1 638
Quote part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises	9	-12 197	-7 462
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		-	-285
Augmentation / (diminution) des provisions	21	3 018	2 144
Variation des produits différés		-299	-485
Dépense relative aux paiements fondés sur des actions	19	460	560
Plus / (moins) valeurs sur cessions de filiales et sociétés associées / coentreprises		-823	-
Plus / (moins) valeurs sur cessions d'actifs immobilisés	2	-425	-26
Augmentation / (diminution) du fonds de roulement		-16 919	1 295
Intérêts payés		-7 361	-5 649
Intérêts perçus		1 492	1 879
Impôts payés		-7 983	-15 203
Flux de trésorerie nets résultant des activités opérationnelles		26 363	21 824
Flux de trésorerie afférents à l'activité d'investissement			
Acquisition d'actifs financiers		-206	-2 515
Valeur de vente d'actifs financiers		1 700	7 701
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise		54	-4 823
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	-4 373	-3 234
Valeur de vente d'immobilisations corporelles		1 150	38
Acquisition d'immobilisations incorporelles	8	-7 003	-8 924
Valeur de vente d'immobilisations incorporelles		117	-
Dividendes reçus		13 028	17 616
(Augmentation) / diminution de la trésorerie non disponible		-5 182	1 297
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité d'investissement		-715	7 156
Flux de trésorerie afférents à l'activité de financement			
Augmentation des dettes financières à court terme		-	754
Diminution des dettes financières à court terme		-23 835	-87 862
Augmentation des dettes financières à long terme		-	96 997
Diminution des dettes financières à long terme		-30 000	-30 050
Variation des autres dettes à long terme		-	-
Augmentation de capital et prime d'émission des filiales		-	-65
Acquisition d'actions propres		-	-
Valeur de vente d'actions propres		-	-
Cession de participation dans une filiale	17	12 114	-
Acquisition d'intérêts non contrôlants	17	-19 992	-7 170
Dividendes versés aux intérêts minoritaires		-6 513	-6 512
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	18	-4 204	-5 602
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité de financement		-72 430	-39 510
Impact de la variation des taux de change sur la trésorerie consolidée			
Variation de la trésorerie		-34 181	-26 796
Trésorerie et équivalent au début de la période		245 721	272 517
Trésorerie et équivalent à la fin de la période	15	211 540	245 721

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros excepté le nombre d'actions	Notes	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1^{er} Janvier 2014 (publié)		77 136 740	15 427	21 180	-27 298	-30 045	270 975	250 239	112 904	363 144
Impact des changements de politiques comptables		-	-	-	-	-4	-	-4	-632	-636
Capitaux propres au 1^{er} Janvier 2014 (retraité)		77 136 740	15 427	21 180	-27 298	-30 049	270 975	250 235	112 272	362 508
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	-	21 310	21 310	10 857	32 167
Autres éléments du résultat global	16	-	-	-	-	13 338	5 064	18 402	7 159	25 561
Résultat global de la période		-	-	-	-	13 338	26 374	39 712	18 016	57 728
Augmentation de capital	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	18	-	-	-	-	-	-4 204	-4 204	-6 513	-10 717
Variation d'actions propres		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence des variations de périmètre		-	-	-	-	-261	17 243	16 982	-25 616	-8 634
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	19	-	-	-	-	-	328	328	132	460
Capitaux propres au 31 décembre 2014		77 136 740	15 427	21 180	-27 298	-16 972	310 717	303 054	98 291	401 345

En milliers d'euros excepté le nombre d'actions	Notes	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1^{er} Janvier 2013 (publié)		77 116 740	15 423	21 180	-27 298	-10 765	263 988	262 528	128 000	390 527
Impact des changements de politiques comptables		-	-	-	-	-	-	-	-1 030	-1 030
Capitaux propres au 1^{er} Janvier 2013 (retraité)		77 116 740	15 423	21 180	-27 298	-10 765	263 988	262 528	126 970	389 498
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	-	5 881	5 881	9 542	15 423
Autres éléments du résultat global	16	-	-	-	-	-19 284	7 244	-12 040	-15 098	-27 138
Résultat global de la période		-	-	-	-	-19 284	13 125	-6 159	-5 556	-11 715
Augmentation de capital	16	20 000	4	-	-	-	-4	-	-	-
Dividendes versés		-	-	-	-	-	-5 602	-5 602	-6 512	-12 114
Variation des capitaux propres des sociétés associées		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence des variations de périmètre		-	-	-	-	-	-924	-924	-2 797	-3 721
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	19	-	-	-	-	-	393	393	167	560
Autres variations		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31 décembre 2013 retraité		77 136 740	15 427	21 180	-27 298	-30 049	270 976	250 235	112 272	362 507

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

VIEL & Cie est une société française anonyme, domiciliée à Paris au 253 Boulevard Pereire - 75017 Paris.

VIEL & Cie, société d'investissement, contrôle deux sociétés cotées spécialisées dans l'intermédiation financière, Compagnie Financière Tradition, présente dans 28 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle et Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France, ainsi qu'un pôle de gestion et de banque privée au travers d'une participation mise en équivalence de 40 % dans SwissLife Banque Privée.

L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris, et est incluse dans l'indice SBF 250.

VIEL & Cie est détenue à hauteur de 52,86 % par VIEL et Compagnie-Finance.

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés de VIEL & Cie au 31 décembre 2014 par décision du 18 mars 2015.

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de VIEL & Cie sont établis en milliers d'euros sauf explicitement mentionné, l'euro étant la devise fonctionnelle et la devise de présentation de VIEL & Cie. Ils ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certains instruments financiers réévalués à la juste valeur.

Les comptes consolidés de VIEL & Cie sont établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne, disponibles à l'adresse internet suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Modification des principes régissant l'établissement des comptes consolidés

Les principes comptables appliqués dans le cadre de la préparation des comptes annuels consolidés sont identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2013, à l'exception de la norme IFRS 11 Partenariat appliquée à partir du 1^{er} janvier 2014.

Cette norme IFRS 11 supprime l'option de l'intégration proportionnelle pour les co-entreprises qui doivent être consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Suite à l'adoption de cette norme, le Groupe a modifié sa politique comptable et consolide dorénavant les co-entreprises selon la méthode de la mise en équivalence.

L'impact des changements de politiques comptables sur le bilan, compte de résultat, état du résultat global et tableau de flux de trésorerie du Groupe de l'exercice précédent est présenté en note 33.

L'adoption des autres normes n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe lors de leur première application en 2014.

PRINCIPALES ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Lors de l'établissement des comptes consolidés, la Direction procède à des estimations lors de l'application des conventions comptables.

En raison des incertitudes inhérentes aux activités du Groupe, certains éléments des comptes consolidés ne peuvent pas être évalués avec précision, et ne peuvent faire l'objet que d'une estimation. Ces estimations impliquent des jugements fondés sur les dernières informations fiables disponibles.

Les hypothèses clefs relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période sont les suivantes :

Perte de valeur des écarts d'acquisition

Le Groupe effectue des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition à chaque date de bilan. La valeur d'utilité des écarts d'acquisition est appréciée par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés. Les projections de flux de trésorerie futurs sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. Le montant total des écarts d'acquisition est de € 90 809 000 au 31 décembre 2014 (€ 90 997 000 au 31 décembre 2013). Des informations complémentaires sont données en note 8.

Impôts différés actifs

Des impôts différés actifs sont enregistrés pour les reports fiscaux déficitaires dans la mesure où il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces reports fiscaux déficitaires pourront être imputés. La Direction estime le montant des actifs d'impôts différés à comptabiliser, sur la base des prévisions de bénéfices imposables futurs. Le montant total des impôts différés actifs relatifs aux reports fiscaux déficitaires au 31 décembre 2014 est de € 8 579 000, contre € 5 836 000 au 31 décembre 2013. Des informations complémentaires sont données en note 5.

Engagements envers le personnel

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année sur la base d'évaluations actuarielles. Ce type d'évaluation implique l'utilisation d'hypothèses actuarielles, notamment les taux d'actualisation, les rendements attendus des actifs des régimes, les augmentations futures des salaires et des retraites ainsi que les taux de mortalité. En raison de leur perspective long terme, ces estimations sont sujettes à incertitudes. Les engagements nets des régimes à prestations définies sont de € 9 166 000 au 31 décembre 2014, contre € 7 889 000 au 31 décembre 2013.

Des informations complémentaires sont données en note 22.

Provisions pour litiges

Des provisions sont constatées pour les litiges en cours lorsque l'issue probable d'une action en justice ou de tout autre litige impliquant le Groupe peut être estimée de manière fiable. L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question. Celles-ci ne sont par conséquent pas actualisées car leur valeur actuelle ne représenterait pas une information fiable. Le montant total des provisions pour litiges au 31 décembre 2014 est de € 14 348 000 contre € 9 107 000 au 31 décembre 2013. Des informations complémentaires sont données en note 21.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent ceux de VIEL & Cie ainsi que ceux de ses filiales, co-entreprises et sociétés associées (appelées collectivement le « Groupe »).

La liste des sociétés consolidées, ainsi que les taux de contrôle, taux d'intérêt et méthode de consolidation retenue pour chacune de ces sociétés, figurent en note 32.

Regroupements d'entreprises

L'acquisition d'entreprises est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est mesuré en additionnant les justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais d'acquisition engagés au titre de regroupement d'entreprise sont comptabilisés en charges.

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, qui satisfont aux conditions de comptabilisation, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est comptabilisé en tant qu'actif et évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables ainsi constatée. Si, après réévaluation, la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Après la comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition positifs sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur.

Les écarts d'acquisition positifs sur les filiales sont présentés au bilan dans les immobilisations incorporelles en note 8.

Dans le cadre du test de dépréciation effectué sur une base semestrielle, ces écarts d'acquisition positifs sont alloués à des unités génératrices de trésorerie. Leur valeur d'utilité est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise sont évalués initialement en fonction de leur quote-part de la juste valeur des actifs nets acquis.

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Filiales

La méthode d'intégration globale est appliquée à toutes les sociétés dans lesquelles VIEL & Cie exerce, directement ou indirectement, le contrôle sur la gestion des affaires. Il y a contrôle lorsque le Groupe est exposé à des rendements variables résultant de sa participation dans la société ou détient des droits sur ces rendements, et s'il peut utiliser son pouvoir sur la société pour influencer sur les rendements. Pour déterminer l'existence du contrôle, les droits de vote potentiels exerçables et convertibles sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont intégrés aux comptes consolidés à partir de la date de prise de contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. La part des actionnaires minoritaires à l'actif net des filiales consolidées et au résultat global de l'exercice est présentée distinctement au bilan et au compte de résultat global consolidé même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les intérêts minoritaires.

Co-entreprises

Une co-entreprise est un partenariat qui confère au Groupe des droits sur l'actif net de la société dans laquelle le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Le Groupe comptabilise ses intérêts dans les co-entreprises selon la méthode de la mise en équivalence.

Sociétés associées

Les sociétés associées sur lesquelles VIEL & Cie exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais sans toutefois en avoir le contrôle, sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence notable est notamment présumée lorsque VIEL & Cie détient, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote de ces sociétés. Les comptes consolidés incluent la quote-part du Groupe dans l'actif net et le résultat des sociétés associées. Les écarts d'acquisition déterminés sur les sociétés associées sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement et soumis à un test de dépréciation semestriel en tant que part de l'investissement.

ELIMINATION DES OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les soldes et transactions significatives intragroupes ainsi que les gains et pertes non réalisés résultant de transactions intragroupes sont éliminés. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions avec des sociétés associées et des sociétés contrôlées conjointement sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans ces entités.

TRAITEMENT DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Au sein du Groupe, dont l'euro est la monnaie de présentation des comptes, les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité, au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur coût historique sont convertis aux cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur juste valeur sont convertis aux cours de change en vigueur au moment où la juste valeur est déterminée.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères, incluant les écarts d'acquisition et les écarts d'évaluation, sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date d'établissement des comptes. Les produits et charges des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères sont convertis en euros aux cours de change moyens de l'année écoulée.

Les différences de change résultant de la variation des cours de change d'un exercice sur l'autre, appliquées à la situation nette des filiales étrangères exprimée en monnaies étrangères, ainsi que la différence entre le cours moyen de l'année écoulée et le cours de clôture appliquée au résultat des filiales, sont directement imputées aux capitaux propres, sous la rubrique « Ecart de conversion ». Lors de la cession d'une filiale étrangère, le montant cumulé de l'écart de conversion relatif à cette dernière est imputé dans les capitaux propres et constaté au compte de résultat.

Un tableau des principaux cours de change utilisés au titre des exercices 2014 et 2013 est présenté en note 31.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constitué de revenus de courtages et de commissions liés aux opérations d'intermédiation menées par les filiales opérationnelles de VIEL & Cie avec des tiers. Pour les transactions à titre d'agent, le chiffre d'affaires est présenté net des remises et escomptes ainsi que des frais versés aux correspondants et est constaté dès la négociation de l'opération. Dans le cadre des activités en principal où les filiales du Groupe agissent à titre de principal pour l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers, les revenus de commissions représentent la différence entre le montant de la vente de ces titres et le montant de leur achat et sont constatés en date de livraison.

RÉSULTAT FINANCIER NET

Le résultat financier net comprend les intérêts issus du placement de la trésorerie à court terme, les intérêts payés sur les dettes financières à court et à long terme, les intérêts liés aux activités de teneur de comptes ainsi que les plus et moins-values sur actifs et passifs financiers. Cette rubrique inclut également les gains et pertes de change sur les actifs et passifs financiers. Les charges et revenus d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Cette rubrique comprend l'impôt exigible ainsi que l'impôt différé sur les bénéfices. L'effet fiscal des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres consolidés est enregistré dans les capitaux propres consolidés.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable au titre du bénéfice imposable de la période calculé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture ainsi que les ajustements d'impôts d'années précédentes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'imposition attendus lors de la réalisation des actifs ou le règlement des passifs. Tout changement du taux d'imposition est enregistré au compte de résultat sauf s'il est relatif directement à des éléments de capitaux propres. Des impôts différés sont calculés et comptabilisés sur toutes les différences temporelles imposables, à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles, dès lors qu'il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices futurs. Dans le cas contraire, ils ne sont retenus qu'à hauteur des passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuées de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, diminuées d'une dépréciation pour perte de valeur. Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée, soit :

- | | |
|--|--------------------|
| - Agencements et installations : | entre 5 et 10 ans, |
| - Matériel informatique et de téléphonie : | entre 2 et 5 ans, |
| - Autres immobilisations corporelles : | entre 3 et 5 ans. |

Lorsque des éléments d'une même immobilisation corporelle ont une durée d'utilisation estimée différente, ils sont constatés distinctement dans les immobilisations corporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée respective.

Les charges d'entretien et de réparation sont imputées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses permettant d'augmenter les avantages économiques futurs liés aux immobilisations corporelles sont capitalisées et amorties.

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base de données du marché. La valeur de marché correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Une filiale de VIEL & Cie détient un ensemble de biens immobiliers dans une optique patrimoniale. Ces actifs sont présentés sous la rubrique « Immeubles de placement » dans le bilan consolidé en application de la norme IAS 40 et comptabilisés au coût historique et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité probable (40 ans) ; cet amortissement est constaté par le biais du compte de résultat.

CONTRATS DE LOCATION

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement lorsqu'il transfère au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple lorsque ce transfert n'a pas lieu.

Les immobilisations financées par des contrats de location-financement sont constatées au bilan à la valeur la plus basse entre la juste valeur de l'actif loué et la valeur actualisée des loyers minimums dus au début du contrat de location et amorties, en accord avec les principes du Groupe concernant l'évaluation des immobilisations corporelles, sur la durée la plus courte de la durée du bail ou de leur durée de vie utile. Les engagements qui en découlent sont présentés dans les dettes financières.

Les engagements futurs résultant de contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur la durée du contrat.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuée de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée sauf si cette durée est indéfinie. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation estimée est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

- Logiciels :	entre 3 et 5 ans
- Relation clientèle :	durée contractuelle
- Autres immobilisations incorporelles :	entre 3 et 5 ans
- Fonds de commerce :	indéfinie
- Ecarts d'acquisition :	indéfinie

PERTES DE VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers sont examinés à chaque date de bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de leur valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des actifs est estimée. Pour déterminer la valeur recouvrable, le Groupe utilise des données de marché, et lorsque ces dernières ne sont pas disponibles ou fiables, des techniques d'actualisation de flux de trésorerie futurs.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, la valeur recouvrable est estimée respectivement à chaque date de bilan et annuellement qu'il y ait un indice révélant une perte de valeur ou non.

Une perte de valeur est constatée dans le compte de résultat dès lors que la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités) et ensuite, aux autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité (le groupe d'unités).

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures pour des actifs non financiers, autres que les écarts d'acquisitions, sont revues annuellement et reprises si nécessaire.

ACTIFS FINANCIERS

En cas d'achat ou de vente ordinaire d'actifs financiers, la date de transaction est retenue pour la comptabilisation initiale et la décomptabilisation subséquente.

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories distinctes :

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat

Il s'agit des actifs financiers détenus à des fins de transaction et des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat lors de leur comptabilisation initiale. Ces actifs sont évalués à la juste valeur et les écarts de réévaluation sont enregistrés dans le résultat de la période. Les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie à moins qu'ils soient des instruments de couverture désignés et efficaces.

Les prêts et créances

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déduction faite d'éventuelles pertes de valeur. Les variations de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat de la période. Les actifs de cette catégorie sont présentés dans l'actif courant à l'exception de ceux qui ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture du bilan qui sont présentés dans l'actif non courant sous la rubrique « autres actifs financiers ». Dans l'actif courant, les prêts et créances incluent les clients et autres créances et comprennent aussi les créances liées aux activités de teneur de comptes et les créances liées aux activités en principal.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Ce sont les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixée, que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont comptabilisés à un coût amorti intégrant les primes et décotes ainsi que les éléments accessoires comme les frais d'acquisition.

Les actifs disponibles à la vente

Ce sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont pas classés dans les trois catégories précédentes. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Par exception, les instruments financiers pour lesquels un prix de négociation sur un marché liquide n'est pas disponible, et dont la juste valeur ne peut être établie de manière fiable, sont maintenus à leur prix de revient, qui comprend le coût de transaction après déduction d'éventuelles pertes de valeurs. Les gains ou pertes causés par la variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Lorsque les actifs en question sont vendus, encaissés ou transférés, les gains ou pertes qui avaient été constatés dans les capitaux propres sont enregistrés au compte de résultat.

JUSTE VALEUR

La juste valeur des actifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours acheteur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

ACTIVITÉ DE TENEUR DE COMPTES

Certaines sociétés du Groupe exercent une activité de teneur de comptes au cours de laquelle elles reçoivent des dépôts de la part de leur clientèle, qu'elles déposent à leur tour auprès d'organismes de compensation afin d'assurer la bonne fin des opérations menées par leur clientèle. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités de courtage en ligne sur opérations de change, certaines sociétés du Groupe reçoivent des dépôts de la part de leurs clients, qu'elles déposent à leur tour auprès de leurs banques compensatrices. Les créances et dettes liées à cette activité sont présentées au bilan à l'actif dans la rubrique « Clients et autres créances » et au passif dans la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ».

ACTIVITÉ EN PRINCIPAL

Certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débouclées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées ; le règlement effectué d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement – livraison).

Afin de refléter la substance de ces transactions, ces dernières sont constatées à la date de livraison. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties découlant des transactions en cours de livraison ayant dépassé le délai de livraison prévu sont présentés au bilan en valeur brute à l'actif dans la rubrique « Clients et autres créances » et au passif dans la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ». Les montants à recevoir et à payer aux contreparties pour les transactions dont la livraison est prévue dans le cadre normal des affaires sont présentés en note 28.

PERTES DE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS

A chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et prêts et créances

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur les prêts et créances ou sur des placements détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise par l'ajustement d'un compte de correction de valeur. Le montant de la reprise est limité à la valeur du coût amorti de l'actif à la date de la reprise. Le montant de la reprise est comptabilisé au compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente font l'objet d'une étude individuelle afin de déterminer la survenance éventuelle d'indicateurs d'une dépréciation durable.

Pour les instruments à revenu variable cotés, le Groupe considère les situations lors d'une baisse significative de leur cours en deçà de leur valeur d'acquisition ou lors d'une moins-value latente prolongée. Ces indicateurs amènent à une analyse fondée sur trois critères, le premier considérant comme significative une baisse du cours de plus de 50 % par rapport au prix d'acquisition des titres (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement), le second fondé sur l'observation d'un cours inférieur au prix d'acquisition pendant une période continue d'au moins 24 mois avant la date de clôture, le troisième fondé sur d'autres facteurs comme la situation financière de l'émetteur ainsi que ses perspectives d'évolution.

Pour les investissements de capitaux propres, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur de l'instrument en dessous de son coût d'acquisition est considérée comme une indication objective d'une perte de valeur.

Le Groupe considère que ces critères sont en mesure de refléter un phénomène durable de dépréciation tout en prenant en considération la volatilité inhérente aux marchés financiers ainsi que les variations cycliques de certains instruments de capitaux propres.

Le Groupe applique les mêmes critères aux instruments à revenu variable non cotés, la dépréciation éventuelle étant alors déterminée sur la base d'une valeur de modèle.

Pour les titres à revenu fixe, les critères de dépréciation appliqués par le Groupe sont similaires à ceux qui s'appliquent aux prêts et créances au niveau individuel, en prenant comme base le dernier cours coté lorsque ces titres bénéficient d'un marché actif, et d'une valeur de modèle dans le cas contraire.

Lorsqu'une dépréciation d'actif financier disponible à la vente a été comptabilisée dans les capitaux propres et que l'analyse conduite selon les critères présentés plus haut conclut à une dépréciation durable de cet actif, la totalité de la perte latente cumulée est constatée dans le compte de résultat, y compris la part précédemment constatée dans les capitaux propres, déduction faite de toute perte de valeur afférente à cet actif préalablement comptabilisée au compte de résultat. Cette dépréciation ne peut être reprise en compte de résultat que lors de la cession du titre concerné ; en outre, toute dépréciation ultérieure constitue une dépréciation reconnue dans le compte de résultat.

Les reprises de pertes de valeur sur les instruments d'emprunt classés comme disponibles à la vente sont comptabilisées en résultat si l'augmentation de la juste valeur est objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise de façon ponctuelle des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations. Ces instruments financiers dérivés consistent principalement en des contrats de change à terme et options sur devises.

Les instruments financiers sont initialement constatés à leur coût d'acquisition. Par la suite, tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse soit une estimation selon des modèles de valorisation couramment utilisés pour les instruments non cotés. Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisées au compte de résultat.

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Couverture des flux de trésorerie

Afin de réduire le risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise de manière ponctuelle des swaps de taux d'intérêts pour convertir certaines dettes bancaires à taux variables en dettes à taux fixe. Le Groupe les désigne comme des couvertures de risque de taux d'intérêts sur flux de trésorerie. Au début de la transaction, le Groupe documente la relation entre les instruments de couverture et les positions couvertes ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui ont conduit à ces opérations de couverture. En particulier, la documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, la position couverte, la nature du risque couvert et la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture. De telles opérations de couverture sont présumées être hautement efficaces pour couvrir les variations de flux de trésorerie et le Groupe les évalue à intervalles réguliers afin de mesurer leur efficacité réelle durant la période de couverture.

La part efficace des gains ou pertes sur les instruments de couverture désignés et qualifiés comme tel est comptabilisée dans les capitaux propres tandis que la part inefficace est comptabilisée immédiatement au compte de résultat.

Les montants accumulés dans les capitaux propres sont transférés dans le compte de résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction prévue couverte affecte le compte de résultat.

AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants comprennent principalement les charges payées d'avance imputables au prochain exercice.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie se compose de la caisse et des dépôts bancaires à vue alors que les équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires à court terme et les placements monétaires à court terme dont l'échéance, à partir de la date d'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois. Les placements monétaires à court terme sont constitués d'instruments de trésorerie négociables à court terme tels que les titres d'Etat ou des fonds d'investissement monétaires. Ceux-ci sont valorisés à leur juste valeur. Les gains et les pertes sur ces titres, réalisés et non réalisés, sont comptabilisés directement au compte de résultat. Les découverts bancaires sont présentés avec les dettes bancaires à court terme.

Les découverts bancaires remboursables sur demande sont inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie dans le cadre du tableau des flux de trésorerie.

ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs ou les groupes d'actifs à céder sont présentés comme détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la cession est très probable et que les actifs ou les groupes d'actifs à céder sont disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel. La Direction doit s'être engagée à la vente, ce qui doit permettre de comptabiliser la finalisation de la cession dans l'année suivant la date de classification des actifs dans cette catégorie.

Les actifs ou les groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la plus basse entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

Une perte de valeur est comptabilisée sur les actifs ou les groupes d'actifs détenus en vue de la vente tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition existant et ensuite, aux autres actifs au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

CAPITAUX PROPRES

Toutes les actions émises sont des actions au porteur et sont présentées dans les capitaux propres.

Les actions propres sont enregistrées au bilan à leur valeur d'acquisition et portées en diminution des capitaux propres consolidés. Lors de cessions ultérieures, la plus ou moins-value n'a pas d'effet sur le résultat mais est enregistrée comme apport ou réduction aux réserves provenant de primes d'émission.

PASSIFS FINANCIERS

Passifs financiers portant intérêts

Les dettes financières à court et à long terme portant intérêts sont incluses dans cette catégorie et sont initialement constatées à leur juste valeur diminuée des coûts de transactions associés. Par la suite, les dettes financières à court et à long terme sont valorisées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif où toute différence entre ce montant et le montant à l'échéance est constatée dans le compte de résultat en fonction de la durée de la dette. Les dettes financières à court terme sont exigibles ou renouvelables dans un délai d'un an maximum.

Passifs financiers ne portant pas intérêts

Cette catégorie comprend les fournisseurs et autres créanciers qui sont exigibles dans un délai d'un an maximum. Les fournisseurs et autres créanciers sont initialement constatés à leur juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat

Il s'agit des passifs financiers détenus à des fins de transaction et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat lors de leur comptabilisation initiale. Ces passifs sont évalués à la juste valeur et les écarts de réévaluation sont enregistrés dans le résultat de la période. Les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie à moins qu'ils soient des instruments de couverture désignés et efficaces.

JUSTE VALEUR

La juste valeur des passifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours vendeur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

PROVISIONS

Une provision est constatée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés au titre de laquelle il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, estimée en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

PRODUITS DIFFÉRÉS

Les produits différés comprennent les produits encaissés d'avance afférents aux prochains exercices.

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Selon les pays où le Groupe est implanté et en fonction des réglementations en vigueur localement en matière de prestations de retraite, il a été mis en place des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies donnent lieu à des versements par les employés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les versements par des sociétés du Groupe sont constatés dans le compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont exigibles.

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année, en valeur actuarielle, par des experts indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications des hypothèses à long terme (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, etc.) et de la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes. Ceux-ci sont enregistrés intégralement dans les autres éléments du résultat global.

La charge des prestations comptabilisée au compte de résultat comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les intérêts nets sur les engagements des régimes à prestations définies.

Les autres engagements de retraite, tels que les indemnités de départs, font également l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées et sont intégralement provisionnés.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Des options de souscription d'actions sont octroyées aux membres de la Direction Générale ainsi qu'à des collaborateurs du Groupe, leur conférant ainsi le droit de recevoir des actions au terme de la période d'acquisition des droits. L'octroi et les conditions de participation des collaborateurs sont définis par le Conseil d'administration. Lors de l'exercice de leurs options de souscriptions, de nouvelles actions sont créées par l'utilisation du capital conditionnel (cf. note 19).

La juste valeur des options de souscription consenties est reconnue en tant que charge de personnel avec, en contrepartie, une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à la date d'attribution des options de souscription et amortie sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des options de souscriptions octroyées est déterminée par un expert indépendant en recourant au modèle de valorisation binomial et en prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

A chaque date de clôture, le Groupe révisé ses estimations du nombre d'options sur actions qui seront exercées dans un futur proche. L'impact de cette révision est comptabilisé au compte de résultat avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de la réserve pour options de souscription d'actions au compte de prime d'émission.

ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les actifs et passifs éventuels résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe sont présentés en note annexe aux états financiers.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les événements postérieurs à la date de clôture sont les événements qui se produisent entre la date de clôture et la date d'approbation des comptes consolidés.

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée afin de refléter les événements postérieurs à la date de clôture qui contribuent à confirmer des situations qui existaient à la date de clôture. Les événements postérieurs à la date de clôture qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture sont présentés en note aux comptes consolidés lorsque significatifs.

NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS

Le Conseil des standards comptables internationaux (IASB) a publié certaines normes et amendements de norme qui n'ont pas tous été adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2014 et dont la date d'entrée en vigueur pour le Groupe est postérieure à la date des comptes consolidés. Ceux-ci n'ont donc pas été appliqués par anticipation pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2014.

NORMES, INTERPRÉTATIONS OU AMENDEMENTS ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE

Normes ou interprétations	Nom	Dates d'adoption par l'Union Européenne	Date d'entrée en vigueur
IFRIC 21	Taxes	13 juin 2014	1 ^{er} janvier 2015
IAS19R (amendements)	Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel	17 décembre 2014	1 ^{er} février 2015
Améliorations annuelles (2010 - 2012) des IFRS	Améliorations annuelles (2010-2012) des IFRS	17 décembre 2014	1 ^{er} février 2015

NORMES, INTERPRÉTATIONS OU AMENDEMENTS NON ENCORE ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE

Norme	Nom	Date d'entrée en vigueur
IFRS 9	Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2018
IFRS 11 (amendements)	Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune	1 ^{er} janvier 2016
IFRS 14	Comptes de report réglementaires	1 ^{er} janvier 2016
IFRS 15	Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	1 ^{er} janvier 2017
IAS 16 et IAS 38 (amendements)	Clarification sur les modes d'amortissement acceptables	1 ^{er} janvier 2016
IAS 16 et IAS 41 (amendements)	Agriculture : plantes productrices	1 ^{er} janvier 2016
IFRS 10 et IAS 28 (amendements)	Ventes ou apports d'actifs réalisés entre le Groupe et les entités mises en équivalence	1 ^{er} janvier 2016
IAS 27 (amendement)	Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels	1 ^{er} janvier 2016
Améliorations annuelles (2012-2014) des IFRS	Améliorations annuelles (2012-2014) des IFRS	1 ^{er} janvier 2016
IFRS 10, 12 et IAS 28 (amendements)	Entités d'investissement	1 ^{er} janvier 2016
IAS 1 (amendements)	Présentation des états financiers	1 ^{er} janvier 2016

Le Groupe prévoit que l'adoption de ces normes et amendements n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe lors de la première application.

L'adoption de la norme IFRS 9 entraînera une modification de la présentation des instruments financiers sans impact significatif sur leur évaluation.

1. INFORMATION SECTORIELLE

La structure d'organisation interne et de gestion de VIEL & Cie, et son système d'information financière permettant l'élaboration des rapports à l'attention de la Direction Générale et du Conseil d'administration, sont fondés sur une approche métier en premier lieu, déclinée pour chaque pôle d'activité du Groupe.

Les trois segments d'activité retenus par VIEL & Cie pour son information de gestion, qui présentent des profils de risques et de rentabilité globalement homogènes, sont l'intermédiation professionnelle autour de la participation dans Compagnie Financière Tradition, la bourse en ligne avec Bourse Direct, et la banque privée au travers de SwissLife Banque Privée.

Au niveau secondaire, les activités du Groupe sont regroupées par zones géographiques : l'Europe, les Amériques et la zone Asie-Pacifique. Les activités menées par le Groupe en Afrique et en Amérique latine ont été regroupées respectivement au sein des zones Europe et Etats-Unis, dans la mesure où elles sont supervisées opérationnellement par les responsables de ces zones et ne représentent pas, individuellement, un poids significatif (moins de 2 % des revenus du Groupe).

L'approche géographique retenue repose sur la localisation des bureaux, et ainsi des équipes opérationnelles, et non sur la localisation géographique des clients, la rentabilité d'une activité d'intermédiation étant fondée avant tout sur les caractéristiques d'un marché local, notamment en termes de pression concurrentielle ou de niveau des rémunérations et autres dépenses opérationnelles. La répartition des revenus consolidés par destination -localisation géographique de ses clients- n'est toutefois pas sensiblement différente de la répartition par implantation géographique.

Les actifs sectoriels ne sont pas inclus dans les rapports de gestion à l'attention de la Direction Générale mais sont néanmoins présentés ci-dessous.

Les produits, charges d'exploitation et actifs sectoriels sont alloués intégralement aux pôles sectoriels, à l'exception de quelques éléments de résultat ou d'actifs et de passifs afférents exclusivement au fonctionnement des sociétés « holdings » du Groupe et présentés distinctement à titre d'éléments non alloués.

Les principes comptables appliqués pour évaluer le résultat d'exploitation sectoriel sont identiques à ceux appliqués aux comptes consolidés.

Informations par secteur d'activité

En 2014 En milliers d'euros	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Chiffre d'affaires	689 472	37 508	-	-	726 980	-	726 980
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	-655 593	-32 364	-	202	-687 755	-	-687 755
Résultat d'exploitation sectoriel	33 879	5 144	-	202	39 225	-	39 225
Produits/ Charges non alloués ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-2 056	-2 056
Résultat d'exploitation	33 879	5 144	-	202	39 225	-2 056	37 169
Résultat des participations mise en équivalence	10 072	-	2 528	-	12 600	-403	12 197
Résultat financier	-4 058	-107	-	-23	-4 188	-349	-4 537
Résultat avant impôt	39 893	5 037	2 528	179	47 637	-2 808	44 829
Impôt sur les bénéfices	-10 577	-1 791	-	-	-12 368	-294	-12 662
Résultat net	29 316	3 246	2 528	179	35 269	-3 102	32 167

⁽¹⁾ Charges nettes des autres produits d'exploitation et incluant les amortissements.

⁽²⁾ Produits/Charges nets afférents aux holdings du Groupe.

En 2013 retraité	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
En milliers d'euros							
Chiffre d'affaires	710 355	34 290	-	-	744 645	-	744 645
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	-684 395	-28 769	-	-147	-713 311	-	-713 311
Résultat d'exploitation sectoriel	25 960	5 521	-	-147	31 334	-	31 334
Produits/ Charges non alloués ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-4 257	-4 257
Résultat d'exploitation	25 960	5 521	-	-147	31 334	-4 257	27 077
Résultat des participations mise en équivalence	6 777	-	1 522	-	8 299	-837	7 462
Résultat financier	-5 084	-385	-	-	-5 469	-2 213	-7 682
Résultat avant impôt	27 653	5 136	1 522	-147	34 164	-7 307	26 857
Impôt sur les bénéfices	-9 738	-1 696	-	-	-11 434	-	-11 434
Résultat net	17 915	3 440	1 522	-147	22 730	-7 307	15 423

⁽¹⁾ Charges nettes des autres produits d'exploitation et incluant les amortissements.

⁽²⁾ Produits/Charges nets afférents aux holdings du Groupe.

Actifs sectoriels

Les actifs sectoriels se répartissent de la sorte :

En 2014	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
En milliers d'euros							
Actifs sectoriels	714 039	606 685	-	5 540	1 326 264	-	1 326 264
Participations dans sociétés associées	100 385	-	37 275	-	137 660	1 366	139 026
Actifs non alloués ⁽³⁾	-	-	-	-	-	59 741	59 741
	814 424	606 685	37 275	5 540	1 463 924	61 107	1 525 031

⁽³⁾ Actifs afférents aux holdings du Groupe.

En 2013 retraité	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
En milliers d'euros							
Actifs sectoriels	637 840	583 910	-	5 852	1 227 602	-	1 227 602
Participations dans sociétés associées	107 293	-	34 747	-	142 040	1 737	143 777
Actifs non alloués ⁽³⁾	-	-	-	-	-	60 856	60 856
	745 133	583 910	34 747	5 852	1 369 642	62 593	1 432 235

⁽³⁾ Actifs afférents aux holdings du Groupe.

Informations par secteur géographique

En 2014	Activités poursuivies			Total
	Europe	Amérique	Asie-Pacifique	
En milliers d'euros				
Chiffre d'affaires	353 999	211 644	161 337	726 980
Actifs non courants	111 471	14 404	3 581	129 456

En 2013 retraité	Activités poursuivies			Total
	Europe	Amérique	Asie-Pacifique	
En milliers d'euros				
Chiffre d'affaires	350 233	217 637	176 775	744 645
Actifs non courants	111 780	14 315	4 282	130 377

La zone Europe est principalement constituée des activités du Groupe à Londres. Aux Etats-Unis, les activités sont essentiellement développées à partir de New York et en Asie à partir de Tokyo.

Les actifs non courants comprennent uniquement les immobilisations corporelles et incorporelles.

Information concernant les clients importants

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires pour les exercices 2013 et 2014.

2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Cette rubrique se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2014	2013 retraité
Plus- / Moins-values sur cession d'actifs immobilisés	355	26
Autres produits d'exploitation	3 155	2 835
TOTAL	3 510	2 861

3. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2014	2013 retraité
Charges de télécommunication et d'information financière	51 958	55 694
Charges de voyages et de représentation	27 050	31 469
Honoraires professionnels	25 524	22 093
Charges de location immobilière	24 291	24 707
Autres charges d'exploitation	37 545	37 018
TOTAL	166 368	170 981

4. RÉSULTAT FINANCIER NET

Cette rubrique se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2014	2013 retraité
Produits d'intérêts	1 456	2 062
Produits des titres de participation	443	528
Plus-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	197	92
Gains de change	5 116	1 164
Autres produits financiers	47	142
Produits financiers	7 259	3 988
Charges d'intérêts	-6 958	-6 148
Moins-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	-51	-167
Pertes de change	-4 177	-4 273
Charges financières sur contrats location financement	-	-3
Variation nette de la juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée des capitaux propres	-	-
Variation nette de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie transférée des capitaux propres	-280	-1 007
Autres charges financières	-330	-72
Charges financières	-11 796	-11 670
Résultat financier net	-4 537	-7 682

5. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt de l'exercice se compose des éléments suivants :

En milliers d'euros	2014	2013 retraité
Charge d'impôts courants	9 690	12 284
Charges / (Produits) d'impôts différés	2 972	-850
Impôts sur le bénéfice	12 662	11 434

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition normatif de VIEL & Cie peut s'analyser comme suit :

En milliers d'euros	2014		2013 retraité	
	%	En milliers d'euros	%	En milliers d'euros
Résultat avant impôts		44 829		26 857
Ajustement de la quote-part des sociétés associées et coentreprises		-12 197		-7 462
Résultat avant impôts et quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises		32 632		19 395
Taux d'imposition normatif	22,73 %	7 416	18,96 %	3 677
Effet fiscal des éléments suivants :				
Consommation de reports déficitaires non valorisés	-0,65 %	-212	-2,20 %	-427
Déficits de l'exercice non valorisés	14,65 %	4 782	32,80 %	6 361
Charge d'impôt des minoritaires pour les sociétés fiscalement transparentes et intégrées globalement	-2,48 %	-809	-7,59 %	-1 472
Effet fiscal des produits non imposables	-4,99 %	-1 629	-2,06 %	-400
Effet fiscal des charges non déductibles	16,00 %	5 222	23,75 %	4 606
Pertes fiscales non comptabilisées précédemment	-7,22 %	-2 355	-	-
Variation du taux d'impôt	0,55 %	180	0,67 %	130
Impôts concernant les exercices antérieurs	-7,05 %	-2 299	-10,94 %	-2 122
Divers	7,25 %	2 366	5,57 %	1 081
Taux d'imposition effectif du Groupe	38,80 %	12 662	58,95 %	11 434

La rubrique « Charges non déductibles » comprend essentiellement des frais de représentation considérés comme non déductibles fiscalement dans certains pays.

Le taux moyen d'imposition consolidé normatif de VIEL & Cie est calculé comme la moyenne pondérée des taux d'imposition en vigueur dans les différentes juridictions fiscales où ses filiales sont présentes.

Celui-ci varie d'un exercice à l'autre en fonction du poids relatif de chaque entité individuelle dans le résultat avant impôts du Groupe, ainsi que des changements de taux d'imposition des filiales opérationnelles.

Des impôts différés ont été comptabilisés sur les autres éléments du résultat global comme suit :

En milliers d'euros	2014	2013 retraité
Ecart actuariels des régimes à prestations définies	-58	389
Couverture de flux de trésorerie	388	128
Actifs financiers disponible à la vente	192	586
Total charges / (produits) d'impôts différés	522	1 103

Les impôts différés ont évolué comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2013 retraité	Enregistrés au compte de résultat	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Reclassements	Ecart de conversion	31.12.2014
Impôts différés actifs						
Immobilisations corporelles	1 468	138	-	-	97	1 703
Immobilisations incorporelles	70	132	-	-	16	218
Provisions et charges à payer	12 980	-1 836	58	-	1 108	12 310
Reports fiscaux déficitaires	5 836	2 146	-	-	597	8 579
Autres	2 076	588	-580	-	172	2 256
Total	22 430	1 168	-522	-	1 990	25 066
Impôts différés passifs						
Immobilisations corporelles	81	-854	-	-	1 784	1 011
Immobilisations incorporelles	1 119	-553	-	-	1 266	1 832
Autres	428	-2 763	-	-	5 789	3 454
Total	1 628	-4 170	-	-	8 839	6 297
Total impôts différés nets	20 802	5 338	-522	-	-6 849	18 769
Présenté au bilan comme suit :						
Impôts différés actifs	21 322					21 460
Impôts différés passifs	520					2 691
Net	20 802					18 769

En milliers d'euros	31.12.2012 retraité	Enregistrés au compte de résultat	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Reclassements	Ecart de conversion	31.12.2013 retraité
Impôts différés actifs						
Immobilisations corporelles	1 739	-175	-	-	-96	1 468
Immobilisations incorporelles	1 491	-137	-	-	-1 284	70
Provisions et charges à payer	13 729	161	-	-	-910	12 980
Reports fiscaux déficitaires	4 880	571	-389	-	774	5 836
Autres	3 919	-76	-1 779	-	12	2 076
Total	25 758	345	-2 168	-	-1 505	22 430
Impôts différés passifs						
Immobilisations corporelles	94	-6	-	-	-7	81
Immobilisations incorporelles	1 710	-538	-	-	-53	1 119
Autres	1 350	36	-1 065	-	107	428
Total	3 154	-507	-1 065	-	47	1 628
Total impôts différés nets	22 604	852	-1 103	-	-1 551	20 802
Présenté au bilan comme suit :						
Impôts différés actifs	22 964					21 322
Impôts différés passifs	360					520
Net	22 604					20 802

Les pertes fiscales donnent lieu à la reconnaissance d'un impôt différé actif lorsque, sur la durée des prévisions d'activité, il est probable de les utiliser grâce à l'existence de profits futurs ; l'horizon de recouvrement peut ainsi varier mais il est en général inférieur à cinq ans. Les pertes fiscales pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est comptabilisé expirent comme suit :

En milliers d'euros	2014	2013 retraité
A moins d'un an		
Entre un et cinq ans	9 340	7 426
Supérieur à cinq ans	14 088	16 474
Durée illimitée	44 910	38 395
Total	68 337	62 295

Les pertes fiscales à durée illimitée incluent un montant de € 2 605 000 (2013 : € 2 568 000) qui peut être utilisé uniquement à l'encontre de gains en capitaux.

6. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net - part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net - part du Groupe corrigé des éléments liés à l'exercice des instruments dilutifs et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre de l'exercice des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres.

Les éléments de calcul retenus pour la détermination du résultat par action de VIEL & Cie sont détaillés ci-après :

Résultat de base	2014	2013
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	21 310	5 881
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	77 136 740	77 132 411
Nombre moyen d'actions autodétenues	7 096 996	7 096 996
Résultat de base par action (en euro)	0,30	0,08

Résultat dilué	2014	2013 retraité
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	21 310	5 881
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	77 136 740	77 132 411
Ajustement pour effet dilutif des options sur actions	375 000	375 000
Nombre moyen d'actions autodétenues	7 096 996	7 096 996
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le résultat dilué par action	70 414 744	70 410 415
Résultat dilué par action (en euro)	0,30	0,08

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2014	Terrains et construction	Agencements et installations	Informatique et téléphonie	Autres immos corporelles	Total
<small>En milliers d'euros</small>					
Valeur brute au 1^{er} janvier 2014	-	35 692	48 587	2 145	86 424
Variation de taux d'intérêts	-	17	42	57	116
Acquisitions de l'exercice	-	552	3 766	89	4 407
Cessions - mises au rebut	-	-412	-2 060	-344	-2 816
Reclassement	-	-57	-21	-16	-94
Ecart de conversion	-	2 108	2 530	64	4 702
Valeur brute au 31 décembre 2014	-	37 900	52 844	1 995	92 739
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2014	-	-26 764	-40 669	-755	-68 188
Variation de taux d'intérêts	-	-	-	-	-
Amortissements de l'exercice	-	-2 817	-4 458	-257	-7 532
Perte de valeur de l'exercice	-	-16	-	-	-16
Cessions - mises au rebut	-	352	2 218	196	2 766
Reclassement	-	49	148	16	213
Ecart de conversion	-	-1 536	-2 042	-30	-3 608
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2014	-	-30 732	-44 803	-830	-76 365
Valeur nette au 31 décembre 2014	-	7 168	8 041	1 165	16 374
Dont actifs sous contrat de location-financement	-	-	326	-	326

Au 31 décembre 2013 retraité	Terrains et construction	Agencements et installations	Informatique et téléphonie	Autres immos corporelles	Total
En milliers d'euros					
Valeur brute au 1^{er} janvier 2013	-	36 819	46 936	2 470	86 225
Variation de taux d'intérêts	-	-	-	-	-
Acquisitions de l'exercice	-	358	2 681	195	3 234
Cessions - mises au rebut	-	-404	-113	-380	-897
Reclassement	-	107	667	-16	758
Ecart de conversion	-	-1 188	-1 584	-124	-2 896
Valeur brute au 31 décembre 2013	-	35 692	48 587	2 145	86 424
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2013	-	-24 832	-37 697	-990	-63 519
Variation de taux d'intérêts	-	-	-	-	-
Amortissements de l'exercice	-	-3 025	-4 024	-201	-7 250
Perte de valeur de l'exercice	-	-	-	-	-
Cessions - mises au rebut	-	400	113	372	885
Reclassement	-	-107	-305	-	-412
Ecart de conversion	-	800	1 244	64	2 108
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2013	-	-26 764	-40 669	-755	-68 188
Valeur nette au 31 décembre 2013	-	8 928	7 918	1 390	18 236
Dont actifs sous contrat de location-financement	-	-	309	5	314

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles d'un montant de € 7 532 000 (2013 : € 7 250 000) est enregistré dans le poste des dotations aux amortissements au compte de résultat.

Immeubles de placement

Une filiale de VIEL & Cie détient un ensemble de biens immobiliers pour un investissement initial total de € 6 289 000.

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la norme IAS 40, et ont connu les variations suivantes au cours de l'exercice 2014 :

Au 31 décembre 2013	5 730
Acquisition	-
Cession	-777
Amortissement	-137
Ecart de conversion	692
Au 31 décembre 2014	5 508

Au 31 décembre 2014, l'amortissement cumulé de ces actifs est de € 1 015 000.

Les produits locatifs perçus en 2014 s'élèvent à € 301 900 contre € 542 040 de charges opérationnelles directes.

Au cours de l'exercice 2014, un des biens a été cédé ; par ailleurs parmi les € 5 508 000 d'actifs enregistrés en immeubles de placement au 31 décembre 2014, un ensemble de biens immobiliers a fait l'objet d'un compromis de vente fin 2014 et la réalisation de la vente est intervenue en 2015.

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 décembre 2014	Fonds de commerce	Logiciels	Ecarts d'acquisition	Relation clientèle	Autres immos incorporelles	Total
En milliers d'euros						
Valeur brute au 1^{er} janvier 2014	13 898	52 437	75 373	47 563	5 810	195 081
Variation de taux d'intérêts	-	-	59	-	-	59
Acquisitions de l'exercice	-	5 223	-	-	1 780	7 003
Cessions - mises au rebut	-	-1 430	-	-	-2 184	-3 614
Reclassement	-	-118	-	-	-	-118
Ecarts de conversion	33	3 501	409	6 120	171	10 234
Valeur brute au 31 décembre 2014	13 931	59 613	75 841	53 683	5 577	208 645
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2014	-146	-32 523	-793	-47 178	-2 299	-82 939
Variation de taux d'intérêts	-	-	-	-	-	-
Amortissements de l'exercice	-	-7 887	-	-400	4	-8 283
Perte de valeur de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Cessions - mises au rebut	-	3 497	-	-	-	3 497
Reclassement	-	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	-20	-1 674	-16	-6 105	-22	-7 837
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2014	-166	-38 587	-809	-53 683	-2 317	-95 562
Valeur nette au 31 décembre 2014	13 765	21 026	75 032	-	3 260	113 082
Au 31 décembre 2013 retraité	Fonds de commerce	Logiciels	Ecarts d'acquisition	Relation clientèle	Autres immos incorporelles	Total
En milliers d'euros						
Valeur brute au 1^{er} janvier 2013	11 825	47 827	75 702	49 955	5 301	190 610
Variation de taux d'intérêts	-	-	-	-	-	-
Acquisitions de l'exercice	320	7 610	-	-	994	8 924
Cessions - mises au rebut	-301	-839	-	-	-111	-1 251
Reclassement	2 071	-531	-	-	-9	1 531
Ecarts de conversion	-17	-1 630	-329	-2 392	-365	-4 733
Valeur brute au 31 décembre 2013	13 898	52 437	75 373	47 563	5 810	195 081
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2013	1 918	-28 197	-806	-47 199	-2 712	-76 996
Variation de taux d'intérêts	-	-	-	-	-	-
Amortissements de l'exercice	-	-6 498	-	-2 267	-6	-8 771
Perte de valeur de l'exercice	-301	-	-	-	-	-301
Cessions - mises au rebut	301	839	-	-	112	1 252
Reclassement	-2 071	266	-	-	-	-1 805
Ecarts de conversion	7	1 067	13	2 288	307	3 682
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2013	-146	-32 523	-793	-47 178	-2 299	-82 939
Valeur nette au 31 décembre 2013	13 752	19 914	74 580	385	3 511	112 141

A la date de clôture, les relations clientèle ont fait l'objet d'un test de dépréciation selon la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus sur la durée résiduelle d'utilisation. Au 31 décembre 2014, la valeur recouvrable estimée est supérieure à la valeur comptable.

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles d'un montant de € 8 283 000 (2013 : € 8 771 000) est enregistré dans le poste des dotations aux amortissements au compte de résultat.

Les écarts d'acquisition se présentent comme suit au 31 décembre 2014 :

En milliers d'euros	31.12.2014			31.12.2013 retraité		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Bourse Direct	31 489	-	31 489	31 489	-	31 489
Compagnie Financière Tradition	25 968	-	25 968	25 968	-	25 968
Gaitame	-	-	-	-	-	-
TFS	12 522	-	12 522	12 265	-	12 265
E-VIEL	3 833	-	3 833	3 833	-	3 833
Autres	2 029	-809	1 220	1 817	-792	1 025
Total inclus dans les immobilisations incorporelles	75 841	-809	75 032	75 372	-792	74 580
Total inclus dans les participations dans les sociétés associées et coentreprises (cf. note 9)	15 777	-	15 777	16 417	-	16 417
Total des écarts d'acquisition	91 618	-809	90 809	91 789	-792	90 997

Tests de dépréciation

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont définies par l'ensemble des activités des entités ayant généré ces écarts d'acquisition. Les écarts d'acquisition constatés au bilan de VIEL & Cie ont fait l'objet de tests de dépréciation. La valeur recouvrable est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs des activités afférentes à chacun de ces écarts d'acquisition. Sur la base de prévisions d'exploitation établies sur 5 ans, le flux de trésorerie normatif est actualisé afin de déterminer la valeur de l'activité sous-jacente par rapport aux écarts d'acquisition constatés. Des taux d'actualisation de 3,8 % à 7,5 % (2013 : 4,7 % à 7,4 %) ont été retenus dans le cadre de ces évaluations afin de refléter le risque présent sur chacun des marchés. Ces taux incluent également une prime de risque complémentaire en raison de la sensibilité de cette hypothèse dans l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Par ailleurs, des taux de croissance de 1,0 % à 2,0 % (2013 : 1,0 % à 2,0 %) ont été utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions d'exploitation sur la base de l'expérience passée et en fonction du marché dans lequel ces sociétés sont présentes.

Les différentes hypothèses retenues dans le cadre de l'actualisation des flux de trésorerie futurs des principales unités génératrices de trésorerie (UGT) sont les suivantes :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance	
	2014	2013	2014	2013
Pôle Intermédiation professionnelle				
Compagnie Financière Tradition	3,80 %	4,70 %	1,00 %	1,00 %
TFS	3,80 %	4,70 %	1,00 %	1,00 %
Pôle Bourse en ligne				
Bourse Direct	7,50 %	7,40 %	2,00 %	2,00 %
E-VIEL	7,50 %	7,40 %	2,00 %	2,00 %

Les évaluations obtenues par l'utilisation de cette méthode sont supérieures aux valeurs comptables et par conséquent aucune perte de valeur n'a été constatée sur les écarts d'acquisition en 2014 et 2013.

La sensibilité de la valeur d'utilité ainsi déterminée à la variation de ces deux hypothèses clefs est faible. Ainsi, une augmentation de 100 points de base appliquée au taux d'actualisation n'entraînerait pas une baisse de la valeur d'utilité qui nécessiterait de constater une dépréciation ; il en est de même pour une réduction de 100 points de base du taux de croissance à long terme. Pour le pôle de bourse en ligne, cette méthode comprend également d'autres indicateurs d'activité tels que le nombre de comptes clients ou le niveau d'activité de la clientèle (volume d'ordres exécutés). Dans le cadre de ces évaluations, le taux de croissance de l'activité et du volume d'ordres exécutés varie entre 12 % et 2 % selon l'échéance. La sensibilité de la valeur d'utilité à la variation de ces dernières hypothèses est plus importante mais une réduction de 100 points de base appliquée au taux de croissance ne nécessiterait pas de constater de dépréciation.

9. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET CO-ENTREPRISES

Cette rubrique comprend la quote-part des sociétés associées et co-entreprises détenue par VIEL & Cie ou ses filiales opérationnelles, consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Le détail des sociétés consolidées selon cette méthode est présenté en note 32.

La variation des participations dans les sociétés associées se présente comme suit :

En milliers d'euros	Sociétés associées	Coentreprises	Total
Au 1^{er} janvier 2014	68 840	74 938	143 778
Résultat net de la période	7 516	4 681	12 197
Dividendes distribués	-8 497	-4 060	-12 557
Autres éléments du résultat global	-125	-	-125
Autres variations de capitaux propres	-	-	-
Variations de périmètre	-6 655	-	-6 655
Ecart de conversion	1 643	744	2 387
Au 31 décembre 2014	62 722	76 303	139 025

En milliers d'euros	Sociétés associées	Coentreprises	Total
Au 1^{er} janvier 2013	69 284	102 923	172 207
Résultat net de la période	1 228	6 234	7 462
Autres éléments du résultat global	-2 271	-	-2 271
Dividendes distribués	-1 087	-17 863	-18 950
Autres variations de capitaux propres	1 513	-	1 513
Variations de périmètre	-	-	-
Ecart de conversion	173	-16 356	-16 183
Au 31 décembre 2013 retraité	68 840	74 938	143 778

Sociétés associées

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des sociétés associées se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2014 En milliers d'euros	Capital Markets Holding SA	PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd	Ong First Tradition Hol- dings (Pte) Ltd	SwissLife Banque privée	Easdaq Londres	Autres sociétés associées	Total
Lieu d'activité	Madrid	Shenzhen	Singapour	Paris	Londres		
Pourcentage de détention	31,0 %	33,0 %	35,0 %	40,0 %	19,0 %		
Actif non courant	19 240	1 566	10 202	37 431	254		
Actif courant	58 785	19 820	294	933 686	3 299		
Passif non courant	6 195	-	-				
Passif courant	22 121	8 328	2	887 606	398		
Actif net	49 709	13 057	10 494	83 511	3 155		
Quote-part du Groupe dans :							
- dans l'actif net	15 360	4 309	3 673	36 837	600	12	
- Ecart d'acquisition	-	-	-	437	766	728	
Valeur comptable au 31 décembre	15 360	4 309	3 673	37 274	1 366	740	62 722
Chiffre d'affaires	34 374	15 484	-	45 332	3 431		
Résultat net de l'exercice	1 358	3 822	14 488	6 320	-2 118		
Autres éléments du résultat global	-405	-	-	-	-		
Résultat global de l'exercice	953	3 822	14 488	6 320	-2 118		
Quote-part du Groupe dans :							
- le résultat net	420	1 261	5 071	2 528	-403	-1 361	7 516
- les autres éléments du résultat global	-125	-	-	-	-	-	-125
- le résultat global	295	1 261	5 071	2 528	-403	-1 361	7 392
Dividendes versés au Groupe	94	860	7 505	-	-	38	8 497

Ong First Tradition Holdings Pte Ltd

Cette participation est présentée au bilan dans les participations dans les sociétés associées en raison de l'influence notable exercée par le Groupe en vertu de sa présence au Conseil d'administration de la société.

En décembre 2013, Ong First Tradition Holdings Pte Ltd a signé un contrat de vente pour céder sa filiale opérationnelle à un investisseur tiers. La finalisation de cette transaction est intervenue en 2014 avec l'approbation des autorités de surveillance respectives et un gain de € 4,9 millions a été constaté au cours de l'exercice dans la rubrique « Quote-Part de résultat d'exploitation de sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe ».

FXDD

Dans le cadre d'une réorganisation de ces sociétés, le Groupe a perdu la possibilité d'exercer une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles de ces entités. En effet, malgré un taux de contrôle inchangé à 20 %, le Groupe n'est plus en mesure d'élire un représentant au Conseil d'administration de ces sociétés. Par conséquent, le Groupe a cessé d'appliquer la méthode de la mise en équivalence au 31 décembre 2014 et la juste valeur de cet investissement est présentée dans la rubrique « Actifs financiers disponibles à la vente » (cf. note 14).

Au 31 décembre 2013 En milliers d'euros	Capital Markets Holding SA	FXDD	PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd	Ong First Tradition Holdings (Pte) Ltd	SwissLife Banque privée	Easdaq	Autres sociétés associées	Total
Lieu d'activité	Madrid	New York, Malta	Shenzhen	Singapour	Paris	Londres		
Pourcentage de détention	31,0 %	20,0 %	33,0 %	35,0 %	40,0 %	19,0 %		
Actif non courant	20 820	9 187	1 152	1 347	-	362		
Actif courant	56 900	112 568	13 084	17 658	1 228 650	5 206		
Passif non courant	6 247	159	-	1 857	-	-		
Passif courant	22 373	93 597	3 684	2 059	1 151 459	462		
Actif net	49 100	27 999	10 553	15 090	77 191	5 106		
Quote-part du Groupe dans :								
- dans l'actif net	15 216	5 477	3 482	5 281	34 310	971		
- Ecart d'acquisition	-	-	-	625	437	766	700	
Valeur comptable au 31 décembre	15 216	5 477	3 482	5 906	34 747	1 737	2 275	68 840
Chiffre d'affaires	36 612	44 277	13 757	9 080	30 646	2 264		
Résultat net de l'exercice	597	-7 167	3 210	2 222	3 805	-4 400		
Autres éléments du résultat global	-7 364	-	-	-	-	-		
Résultat global de l'exercice	-6 766	-7 167	3 210	2 222	3 805	-4 400		
Quote-part du Groupe dans :								
- le résultat net	185	-1 433	1 059	778	1 522	-837	-46	1 228
- les autres éléments du résultat global	-2 271	-	-	-	-	-	-	-2 271
-le résultat global	-2 086	-1 433	1 059	778	1 522	-837	-46	-1 044
Dividendes versés au Groupe	432	-	570	-	-	-	85	1 087

Co-entreprises

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires concernent essentiellement l'activité sur les options de change réalisée conjointement avec ICAP et Volbroker ainsi que l'activité de change auprès d'une clientèle de particuliers au Japon menée par l'intermédiaire de Gaitame.com Co., Ltd. L'activité sur les options de change est réalisée principalement depuis Londres, New York et Singapour au travers de plusieurs sociétés qui ont été regroupées sous « Tradition-ICAP » dans le tableau ci-dessous et qui intègrent entre 25,0 % et 55,0 % des actifs et du résultat net de cette activité.

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales co-entreprises se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2014 en milliers d'euros	Gaitame.com Co., Ltd	TFS-ICAP	Autres sociétés	Total
Lieu d'activité	Tokyo	Londres, New York, Singapour		
Pourcentage de détention	49,8 %	25,0 % - 55 %		
Actif non courant	29 314	1 096		
Actif courant	797 962	34 214		
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	69 216	21 116		
Passif non courant	375	-		
<i>Dont dettes financières</i>	33	-		
Passif courant	727 279	11 607		
<i>Dont dettes financières</i>	134	-		
Actif net	99 622	23 703		
Quote-part du Groupe dans :				
- dans l'actif net	49 450	11 587	1 420	
- Ecart d'acquisition	13 785	-	61	
Valeur comptable au 31 décembre	63 235	11 587	1 481	76 303
Chiffres d'affaires	29 179	65 538		
Amortissements	-2 575	-282		
Produits d'intérêts	202	21		
Charges d'intérêts	-9	-1		
Impôts sur le bénéfice	-648	-1 840		
Résultats net/global de l'exercice	795	10 995		
Quote- part du Groupe dans :				
- le résultat net/global	396	4 136	149	4 681
Dividendes versés au Groupe	1 204	2 856		4 060

Au 31 décembre 2013 retraité en milliers d'euros	Gaitame.com Co., Ltd	TFS-ICAP	Autres sociétés	Total
Lieu d'activité	Tokyo	Londres, New York, Singapour		
Pourcentage de détention	49,8 %	25,0 % - 55,0 %		
Actif non courant	39 741	730		
Actif courant	744 250	29 456		
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	62 908	13 982		
Passif non courant	1 005	-		
<i>Dont dettes financières</i>	167	-		
Passif courant	681 619	9 962		
<i>Dont dettes financières</i>	132	-		
Actif net	101 368	20 224		
Quote-part du Groupe dans :				
- dans l'actif net	50 319	9 557	1 173	
- Ecart d'acquisition	13 834		55	
Valeur comptable au 31 décembre	64 153	9 557	1 228	74 938
Chiffres d'affaires	37 615	60 872		
Amortissements	-2 913	-252		
Produits d'intérêts	170	61		
Charges d'intérêts	-11	-		
Impôts sur le bénéfice	-3 926	-1 492		
Résultats net/global de l'exercice	5 618	8 057		
Quote-part du Groupe dans :				
- le résultat net/global	2 799	3 105	330	6 234
Dividendes versés au Groupe	13 691	4 172		17 863

10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Prêts aux employés	1 341	3 730
Créances sur les parties liées (Cf. note 27)	-	603
Autres actifs financiers	1 803	1 776
TOTAL	3 144	6 109

Les prêts aux employés portent intérêt à un taux moyen de 2,26 % et ont une échéance moyenne de 11 mois.

Cette rubrique inclut notamment les créances de VIEL & Cie et de ses filiales sur les anciens actionnaires ultimes de Compagnie Financière Tradition, Comipar, Paris et Banque Pallas Stern, Paris (cf. note 27).

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les autres actifs financiers est décrite en note 30.

11. TRÉSORERIE NON DISPONIBLE

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013 retraité
Dépôts de liquidités ou de titres bloqués en garantie dans le cadre de l'activité de courtage	28 888	21 560
TOTAL	28 888	21 560

Outre ces dépôts de liquidités bloqués auprès de sociétés de compensation, tels qu'Euroclear ou le FICC (Fixed Income Clearing Corporation), certaines filiales sont soumises à des contraintes de capitaux propres fixées par leurs autorités de tutelle qui limitent la disponibilité ou la libre circulation de leurs liquidités au sein du Groupe.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie non disponible est décrite en note 30.

12. CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les clients et autres créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013 retraité
Créances liées aux activités teneurs de comptes	507 364	495 893
Créances liées aux activités en principal	186 574	127 203
Clients et comptes rattachés	110 247	111 131
Créances sur les employés	24 722	28 055
Créances sur les parties liées	27 455	5 371
Autres créances à court terme	18 351	20 645
TOTAL	874 713	788 298

Le poste des « Créances sur les employés » comporte des primes et bonus payés d'avance et conditionnés à la présence de l'employé durant la durée du contrat. Ainsi, la charge liée à ces primes et bonus est constatée en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les clients et autres créances est décrite en note 30.

13. ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013 retraité
Obligations	85	406
Actions	463	356
TOTAL	548	762

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur est décrite en note 30.

14. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Non courant En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Actions	27 176	16 341
Autres	-	51
Total	27 176	16 392
Courant En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Actions	1 991	1 993
Dépôts bancaires à court terme	4 646	5 134
Total	6 637	7 127

Cette rubrique comprend des dépôts bancaires à court terme dont la maturité est supérieure à 3 mois à partir de la date d'acquisition.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur est décrite en note 30.

15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013 retraité
Caisse et dépôts bancaires à vue	260 165	254 241
Dépôts bancaires à court terme	2 541	5 508
Placements monétaires à court terme	8 160	12 204
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	270 866	271 953
Trésorerie non disponible	28 888	21 560
Trésorerie et équivalents de trésorerie - actif	299 754	293 513
Découverts bancaires	-59 326	-26 232
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	211 540	245 721

La caisse et les dépôts bancaires à vue génèrent des intérêts à des taux variables basés sur les taux bancaires quotidiens. Les dépôts bancaires à court terme ont une maturité comprise entre une journée et trois mois selon les besoins en liquidités du Groupe et génèrent des intérêts sur la base des taux bancaires pour leur durée respective.

Au 31 décembre 2013, les placements monétaires à court terme incluent un montant de € 3 544 000 donné en garantie dans le cadre d'une notification fiscale. Cette garantie a été levée en 2014 après réception d'une mainlevée émanant de l'administration fiscale.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est décrite en note 30.

16. CAPITAL-ACTIONS, ACTIONS PROPRES ET RÉSERVES CONSOLIDÉES

Composition du capital

Au 31 décembre 2014 le capital social de VIEL & Cie est composé de 77 136 740 actions d'une valeur nominale de € 0,2 soit un capital de € 15 427 348.

Actionnaires importants

Au 31 décembre 2014, le capital de VIEL & Cie est réparti de la façon suivante :

- VIEL et Compagnie-Finance : 52,86 %
- Institutionnels : 8,33 %
- Eximium : 5,40 %
- Public : 24,21 %
- Actions propres : 9,20 %

Au 31 décembre 2014, le seul actionnaire détenant plus de 5 % des droits de vote de VIEL & Cie est VIEL et Compagnie-Finance, Paris, avec 70,99 % des droits de vote.

VIEL et Compagnie-Finance bénéficie de droits de vote doubles.

Capital autorisé

Autorisations financières

En application des dispositions de l'article L.225-100, al.7 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale en cours de validité et leur utilisation au cours de l'exercice 2014 est présenté ci-dessous :

Type de délégation	AGE	Echéance	Montant autorisé	Utilisation en 2014	Autorisations résiduelles
Augmentation de capital (délégation globale avec maintien du DPS)	07-juin-13	AGO 2015	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS)	12-juin-14	août 2016	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS-Art-L411-2,II CMF)	12-juin-14	août 2016	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves	12-juin-14	AGO 2015	€ 5 000 000	-	€ 5 000 000
Augmentation de capital par émission de BSA (avec maintien du DPS)	07-juin-13	août-15	€ 30 000 000	-	€ 30 000 000
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites, existantes ou à créer	07-juin-13	août-15	€ 1 542 735	-	€ 1 538 735
Augmentation de capital par émission de BSA (en cas d'offre publique)	12-juin-14	déc-15	€ 10 000 000	-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions)	01-juin-12	août-15	€ 1 542 735	-	€ 1 542 735
Réduction de capital (annulation d'actions)	12-juin-14	AGO 2015	€ 1 542 735	-	€ 1 542 735

Actions propres

VIEL & Cie détient au 31 décembre 2014, 7 096 996 de ses propres titres, soit 9,20 % de son capital, pour un montant total brut de € 27 298 000 (7 096 996 titres pour un montant brut de € 27 298 000 au 31 décembre 2013), détention autorisée préalablement par l'Assemblée générale des actionnaires. Le montant de ces titres a été constaté en diminution des capitaux propres consolidés de VIEL & Cie au 31 décembre 2014.

Réserves consolidées

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	Bénéfice au bilan	Réserve pour actions propres	Réserve pour option de souscription d'actions	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Ecart actuariels à prestations définies	Réserve générale	Autres réserves	Réserves consolidées
Réserves consolidées au 1^{er} Janvier 2014	214 033	27 298	11 632	-1 173	-473	-5 107	1 542	23 225	270 976
Résultat net de l'exercice	21 310	-	-	-	-	-	-	-	21 310
Réévaluation des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-676	-	-	-676
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture	-	-	-	931	-	-	-	-	931
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	4 927	-	-	-	4 927
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	-	-118	-	-	-	-118
Résultat global de la période	21 310	-	-	931	4 809	-676	-	-	26 374
Affectation à la réserve générale	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation à la réserve pour actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions	-	-	328	-	-	-	-	-	328
Dividendes versés	-4 204	-	-	-	-	-	-	-	-4 204
Incidence des variations de périmètre	17 260	-	-	-	28	-45	-	-	17 243
Réserves consolidées au 31 décembre 2014	248 399	27 298	11 960	-242	4 364	-5 828	1 542	23 225	310 717

en milliers d'euros	Bénéfice au bilan	Réserve pour actions propres	Réserve pour option de souscription d'actions	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Ecart actuariels à prestations définies	Réserve générale	Autres réserves	Réserves consolidées
Réserves consolidées au 1^{er} Janvier 2013	214 134	27 298	11 239	-3 452	-1 725	-8 263	1 532	23 225	263 988
Résultat net de l'exercice	5 881	-	-	-	-	-	-	-	5 881
Réévaluation des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	3 156	-	-	3 156
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture	-	-	-	2 308	-	-	-	-	2 308
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	2 239	-	-	-	2 239
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	-	-459	-	-	-	-459
Résultat global de la période	5 881	-	-	2 308	1 780	3 156	-	-	13 125
Affectation à la réserve générale	-10	-	-	-	-	-	10	-	-
Affectation à la réserve pour actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions	-	-	393	-	-	-	-	-	393
Dividendes versés	-5 602	-	-	-	-	-	-	-	-5 602
Incidence des variations de périmètre	-370	-	-	-29	-528	-	-	-	-927
Réserves consolidées au 31 décembre 2013	214 033	27 298	11 632	-1 173	-473	-5 107	1 542	23 225	270 976

La réserve générale et la réserve pour actions propres de VIEL & Cie ne sont pas disponibles pour une distribution. La réserve pour actions propres comprend le coût d'acquisition des actions de la société VIEL & Cie détenues par la société elle-même.

La réserve pour options de souscription d'actions est utilisée pour comptabiliser la juste valeur des instruments de capitaux propres consentis aux collaborateurs du Groupe. Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de cette réserve au compte de prime d'émission.

La réserve de couverture comprend la part effective des variations cumulées nettes de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie qui sont relatifs à des positions couvertes n'ayant pas encore impacté le compte de résultat.

La réserve de réévaluation comprend les variations cumulées nettes de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente jusqu'au moment de leur cession ou d'une constatation d'une perte de valeur.

La réserve d'écarts de conversion comprend les écarts de change relatifs à la conversion en euros des états financiers des sociétés du Groupe libellés en monnaies étrangères ainsi que les changements de juste valeur des instruments utilisés pour couvrir des investissements nets dans des entités étrangères. Cette réserve est présentée distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Autres éléments du résultat global

Cette rubrique se décompose comme suit :

2014 en milliers d'euros	Attribuables aux actionnaires de la société mère				Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
	Ecart de conversion	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Ecart actuariels des régimes à prestations définies			
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Ecart actuariels des régimes à prestations définies	-	-	-	-676	-676	-270	-946
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-	-	-	-676	-676	-270	-946
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie							
- constatés dans la réserve de couverture	-	748	-	-	748	9	756
- transférés au compte de résultat	-	183	-	-	183	75	259
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente							
- constatés dans la réserve de réévaluation	-	-	4 927	-	4 927	653	5 580
- transférés au compte de résultat	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	13 394	-	-	-	13 394	6 773	20 167
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat	41	-	-	-	41	-	41
Autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises	-97	-	-118	-	-215	-81	-296
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	13 338	931	4 809	-	19 078	7 429	26 506
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts	13 338	931	4 809	-676	18 402	7 159	25 561

2013 Retraité en milliers d'euros	Attribuables aux actionnaires de la société mère				Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
	Ecart de conversion	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Ecart actuariels des régimes à prestations définies			
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Ecart actuariels des régimes à prestations définies	-	-	-	3 156	3 156	1 337	4 493
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-	-	-	3 156	3 156	1 337	4 493
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie							
- constatés dans la réserve de couverture	-	1 636	-	-	1 636	163	1 799
- transférés au compte de résultat	-	672	-	-	672	285	957
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente							
- constatés dans la réserve de réévaluation	-	-	2 239	-	2 239	191	2 430
- transférés au compte de résultat	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-18 134	-	-	-	-18 134	-16 412	-34 546
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises	-1 150	-	-459	-	-1 609	-662	-2 271
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-19 284	2 308	1 780	-	-15 196	-16 435	-31 631
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts	-19 284	2 308	1 780	3 156	-12 040	-15 098	-27 138

17. INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les principales sociétés dans lesquelles les intérêts minoritaires ont été jugés significatifs sont Bourse Direct qui représente l'activité de bourse en ligne et le sous-groupe Tradition qui regroupe l'activité d'intermédiation professionnelle. Les sociétés jugées significatives au sein du sous-groupe Tradition sont présentées dans les notes annexes aux comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition, société cotée.

Conformément à la décision prise par l'IFRIC IC lors de sa réunion de septembre 2014, les informations financières résumées du sous-groupe Tradition sont présentées après élimination des comptes et opérations réciproques internes au sous-groupe.

Transactions significatives avec les intérêts minoritaires du sous-groupe Tradition sans perte de contrôle

En avril 2014, Meitan Tradition Co., Ltd a racheté l'ensemble de ses actions détenues par des intérêts minoritaires pour un montant de € 17,8 millions générant un impact positif sur les réserves consolidées de VIEL & Cie de € 12,6 millions.

En décembre 2014, le Groupe Tradition a cédé une partie de sa participation dans une filiale au Japon à un investisseur externe pour un montant de € 12,1 millions générant un impact positif sur les réserves consolidées de VIEL & Cie de € 6,0 millions.

Ces transactions expliquent les variations significatives constatées en flux de trésorerie nets provenant de l'activité de financement dans le tableau de flux de trésorerie.

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2014		Au 31 décembre 2013	
	Groupe Tradition	Bourse Direct	Groupe Tradition	Bourse Direct
	Suisse	France	Suisse	France
Pourcentage de détention des intérêts minoritaires	29,12 %	23,43 %	29,74 %	23,96 %
Actif non courant	219 126	5 160	211 902	4 856
Actif courant	572 982	556 188	509 960	534 135
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie	208 634	50 389	191 854	46 125
Passif non courant	120 884	1 451	124 625	754
Passif courant	376 716	523 291	326 366	504 368
Actif net	294 508	36 606	270 871	33 869
Valeur comptable des intérêts minoritaires	10 330	8 392	41 121	7 862
Chiffre d'affaires	689 472	37 508	710 355	34 290
Résultat net	26 315	3 246	17 683	3 440
Quote-part attribuable aux intérêts minoritaires dans le résultat net du Groupe dans :	10 147	761	8 908	824
Flux de trésorerie nets opérationnels	44 171	6 719	17 643	4 747
Flux de trésorerie nets d'investissement	-3 245	-2 455	12 707	-3 292
Flux de trésorerie nets de financement (hors dividendes versés aux intérêts minoritaires)	-41 258	-	15 364	-
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	-6 513	-	-3 064	-
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	2 006	4 264	29 237	1 455

18. DIVIDENDES

Le dividende à payer n'est comptabilisé qu'après l'approbation par l'Assemblée générale. Le dividende suivant a été proposé par le Conseil d'administration :

En milliers d'euros	2014	2013
Dividende par action au titre de 2014 : € 0,15 (2013 : € 0,06)	11 571	4 628

19. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Compagnie Financière Tradition

Au 31 décembre 2014, les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe Tradition présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 2,50 francs suisses de nominal	Augmentation de capital potentielle en francs suisses	Date de début d'exercice ⁽¹⁾	Date d'échéance	Prix d'exercice en francs suisses	Condition d'exercice ⁽²⁾
17.05.02	20 000	50 000	17.05.04	16.05.16	97,5	-
24.04.06	75 000	187 500	24.04.09	23.04.16	129,9	-
21.05.08	15 000	37 500	12.12.14	12.12.17	2,5	80,00
15.09.08	30 000	75 000	21.01.11	21.01.16	2,5	156,00
02.09.10	23 000	57 500	01.09.13	01.09.18	2,5	80,00
23.08.13	100 000	250 000	33 333 titres le 01.09.14 33 333 titres le 01.09.15 33 334 titres le 01.09.16	01.09.21	2,5	65,00
23.08.13	10 000	25 000	01.09.16	01.09.21	2,5	65,00
TOTAL	273 000	682 500				

⁽¹⁾ Les collaborateurs doivent être salariés du Groupe afin d'exercer les options de souscription d'actions consenties.

⁽²⁾ Le cours de l'action doit être supérieur à ces seuils pendant 10 jours consécutifs au cours des 12 mois précédant la date d'exercice.

En 2014, Compagnie Financière Tradition SA n'a consenti aucune option de souscription d'actions à des collaborateurs du Groupe (110 000 options consenties en 2013 à des collaborateurs du Groupe).

La juste valeur des options octroyées est déterminée à la date d'attribution des options de souscription en recourant au modèle de valorisation binomial et en prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

Sur la base d'observations historiques, les paramètres d'évaluation suivants ont été utilisés afin de déterminer la juste valeur des options de souscription consenties ou des modifications des conditions d'octroi :

	2014	2013
Rendement de dividendes	-	4,5 %
Volatilité attendue	-	25,0 %
Taux d'intérêt sans risque	-	0,4 %
Prix de l'action à la date d'attribution (en francs suisses)	-	47,5

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs de la Société sont les suivants :

en francs suisses	2014		2013	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au début de l'exercice	43,12	282 000	72,04	197 000
Attribuées	-	-	2,5	110 000
Exercées	-	-	-	-
Expirées	-	-	92,25	-25 000
Annulées	2,5	-9 000	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	44,46	273 000	43,12	282 000
Exercçables à la fin de l'exercice	123,08	95 000	123,08	95 000

Les options exercées donnent uniquement droit à la livraison des actions. En 2014, le montant des charges liées aux paiements fondés sur des actions est de CHF 574 000 (CHF 688 000 en 2013).

Bourse Direct

Au 31 décembre 2014, il n'existe aucun plan de souscription d'actions en vigueur.

VIEL & CiePlans d'options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2014, les options de souscription consenties aux collaborateurs du Groupe VIEL & Cie présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 0,2 € de nominal	Augmentation de capital potentielle en €	Date de début d'exercice	Date d'échéance	Prix d'exercice en €
Plan du 03/01/2006	375 000	75 000	03.01.08	02.01.18	3,42
TOTAL	375 000	75 000			

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs de la Société sont les suivants :

	2014		2013	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En nombre d'options				
En circulation au début de la période	3,89	570 300	3,89	570 300
Attribuées pendant la période	-	-	-	-
Auxquelles il est renoncé pendant la période	-	-	-	-
Exercées pendant la période	-	-	-	-
Expirées/annulées pendant la période	4,78	-195 300	-	-
En circulation à la fin de la période	3,42	375 000	3,89	570 300
Exercables à la fin de la période	3,42	375 000	3,89	570 300

Le paiement de ces options consenties à des salariés de la société s'effectuera en actions.

Au cours de l'exercice 2014, un plan a expiré entraînant l'annulation de 195 300 options.

Plans d'attributions d'actions gratuites

Au 31 décembre 2014, les caractéristiques des plans sont les suivantes :

Nature du plan (En euros)	Plan d'attribution 2013
Date de l'Assemblée Générale	07-juin-12
Date d'attribution	20-mars-13
Nombre total d'actions gratuites octroyées	100 000
Date de départ de l'octroi des actions	20-mars-17
Date de fin d'indisponibilité des actions	20-sept-17
Date des octrois au titre du plan	20-mars-13
Nombre d'actions gratuites en circulation au 1 ^{er} janvier	100 000
Nombre d'actions octroyées aux mandataires sociaux au cours de la période	-
Nombre d'actions octroyées au cours de la période	-
Nombre d'actions annulées au cours de la période	-
Nombre d'actions livrées en cours de période	-
Dont actions des mandataires sociaux annulées au cours de la période	-
Nombre d'actions gratuites en circulation au 31 décembre	100 000
Nombre de personnes concernées	1

20. DETTES FINANCIÈRES

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013 retraité
Découverts bancaires	59 327	26 232
Emprunts bancaires	18 297	41 456
Portion court terme des emprunts bancaires à long terme	30 000	30 000
Engagement à court terme sur contrat de location-financière	-	29
A court terme	107 624	97 717
Emprunts à long terme	30 000	60 000
Engagement sur contrats de location-financière	-	-
Emprunts obligataires	99 480	97 259
A long terme	129 480	157 259
TOTAL	237 104	254 976

Les dettes financières à long terme sont composées d'un emprunt obligataire, émis au pair en septembre 2013, d'une valeur nominale de CHF 120 millions avec un coupon à 3,5 % pour une échéance en septembre 2016. Compte tenu des frais d'émissions, le taux d'intérêt effectif est de 3,71 %.

Au 31 décembre 2014, les emprunts bancaires incluent une ligne disponible à hauteur de CHF 80 millions (CHF 80 millions au 31 décembre 2013), tirée pour un montant de CHF 18 millions (CHF 30 millions au 31 décembre 2013).

En outre, le groupe Tradition dispose de deux lignes de crédit bilatérales confirmées, non garanties : la première, d'un montant de CHF 25,0 millions, tirée pour un montant de CHF 4,0 millions au 31 décembre 2014 (tirée pour un montant de CHF 20,0 millions au 31 décembre 2013) est automatiquement renouvelable quotidiennement pour une période de 364 jours. La deuxième, mise en place en 2012 et disponible en euro, d'un montant de CHF 4,8 millions, non tirée au 31 décembre 2014 et 2013, peut être résiliée en tout temps avec effet immédiat. Par ailleurs, un montant de CHF 8 millions, non utilisé au 31 décembre 2014 et 2013, est disponible pour l'émission de garanties bancaires en faveur de tiers.

Au 31 décembre 2014, Compagnie Financière Tradition dispose de facilités de crédit non utilisées pour un montant de CHF 94 733 000 (CHF 62 470 000 au 31 décembre 2013).

Les emprunts bancaires à long terme incluent un montant de € 60 000 000 remboursable par annuités et venant à échéance en janvier 2016 (€ 90 000 000 au 31 décembre 2013).

Les dettes à long terme font l'objet de clause de remboursement anticipé en cas de non-respect de différents ratios de gestion ; ces ratios concernent principalement le niveau d'endettement par rapport aux capitaux propres consolidés du Groupe, ou le niveau des charges financières nettes par rapport au résultat d'exploitation du Groupe. Au 31 décembre 2014, le Groupe respecte l'intégralité de ces conditions.

Au 31 décembre 2014, VIEL & Cie et ses filiales disposent de facilités de crédit non utilisées pour un montant de € 78 786 000, contre € 50 888 000 au 31 décembre 2013.

VIEL & Cie a opté pour l'étalement des frais d'émission de ses emprunts sur leur durée d'amortissement.

Contrats de location-financement

Aucun engagement n'existe au 31 décembre 2014.

Les engagements futurs minimaux relatifs à la période contractuelle non résiliable et valeur actualisée des paiements minimaux au 31 décembre 2013 se présentent comme suit :

En milliers d'euros	2013 retraité		
	Engagements de location minimum	Intérêt	Principal
A moins d'un an	29	25	54
Entre un et cinq ans	-	-	-
Supérieurs à cinq ans	-	-	-
TOTAL	29	25	54

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les dettes financières est décrite en note 30.

21. PROVISIONS

Les provisions se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	Provisions pour pensions et retraites	Provisions pour litiges	Provisions pour impôts	Autres provisions	TOTAL
Montant au 1 Janvier 2013 retraité	12 192	10 219	3 609	10 690	36 710
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Dotation	2 126	1 279	64	179	3 648
Utilisation	-2 212	-539	-	-	-2 751
Dissolution	-	-1 504	-	-	-1 504
Réévaluation des régimes à prestations définies	-4 880	-	-	-	-4 880
Reclassement	9 567	-	-	-	9 567
Ecart de conversion	-1 987	-348	-	-	-2 335
Montant au 31 décembre 2013 retraité	14 806	9 107	3 673	10 869	38 455
Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois					3 673
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Dotation	1 109	4 904	968	601	7 582
Utilisation	-5 361	-256	-	-	-5 617
Dissolution	-747	-708	-	-2 843	-4 298
Réévaluation des régimes à prestations définies	1 003	-	-	-	1 003
Reclassement	347	-	-	-	347
Ecart de conversion	443	1 301	-	-	1 744
Montant au 31 décembre 2014	11 600	14 348	4 641	8 627	39 216
Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois					14 937

Provisions pour pensions et retraites

Les provisions pour pensions et retraites sont constatées au bilan afin de couvrir les obligations du Groupe dans le cadre des régimes à cotisations définies et d'autres avantages à long terme en faveur du personnel. L'impact des régimes à prestations définies est présenté en note 22.

Provisions pour litiges

Dans le cadre de leurs activités, il arrive que des filiales du Groupe soient impliquées dans des litiges avec des anciens employés suite à la résiliation de leur contrat de travail ou avec des sociétés concurrentes lors de l'engagement de nouveaux collaborateurs. Au cours de l'exercice, un montant de € 4,9 million a été provisionné (2013 : € 1,3 million).

L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question qui peuvent durer de nombreuses années.

Par ailleurs, des procédures administratives peuvent être menées à l'encontre de filiales par les régulateurs locaux. En 2013, un montant de € 1,1 million a été dissous du fait du règlement amiable d'une procédure engagée contre une filiale du Groupe par des administrations.

En avril 2008, une série d'actions ont été lancées par d'anciens employés d'un concurrent à l'encontre de ce concurrent. Ultérieurement, ce concurrent a lancé une action en justice, suite à l'engagement de nouveaux collaborateurs aux Etats-Unis, pour empêcher ces personnes de débiter leur activité au sein du Groupe. Cette action en justice a été rejetée par le tribunal de l'Etat de New York en juillet 2008 autorisant les employés à continuer de travailler pour ces filiales du Groupe. Par la suite, ce concurrent a déposé une procédure d'arbitrage auprès de l'autorité de surveillance des marchés financiers (« FINRA ») à l'encontre de filiales du Groupe et de certains employés à New York pour notamment rupture de contrat et concurrence déloyale. Les accusations portées ont été rejetées par les parties concernées et dans certains cas des demandes reconventionnelles ont été déposées à l'encontre de ce concurrent.

En février 2015, tous les litiges entre ces filiales du Groupe et certains employés d'une part, et ce concurrent d'autre part, ont été résolus suite à un règlement à l'amiable. Toutes les procédures en cours ont été définitivement abandonnées. Le montant de ce règlement est inclus dans la rubrique des provisions à court terme.

Provisions pour impôts

Des filiales françaises de Compagnie Financière Tradition ont fait l'objet de contrôles fiscaux en 2003 et 2006, portant sur des exercices antérieurs. Dans ce cadre, elles ont reçu des notifications de redressement fiscal portant principalement sur le traitement fiscal retenu pour certaines de ces provisions. Les redressements signifiés ont été couverts par la constitution d'une provision de € 4 641 000 au 31 décembre 2014 (€ 3 673 000 au 31 décembre 2013). Un jugement exécutoire est intervenu au cours de l'exercice 2013. Celui-ci a fait l'objet d'une requête en interprétation pour laquelle une décision est attendue. En l'état des circonstances actuelles, le Groupe pense que ces contrôles fiscaux n'auront pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière en-dehors des montants provisionnés au 31 décembre 2014.

Tableau de flux de trésorerie

En 2014, l'augmentation des provisions dans le tableau de flux de trésorerie de € 3 018 000 ne comprend pas la dotation relative à l'impôt sur le bénéfice de € 266 000 qui est présentée en charge fiscale dans le compte de résultat.

Autres provisions

VIEL & Cie et ses filiales consolidées ont constitué au cours des exercices précédents des provisions afin de couvrir divers risques auxquelles elles sont confrontées. Ces provisions couvrent l'intégralité des risques potentiels estimés.

22. ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

La majorité des employés de VIEL & Cie et de ses filiales opérationnelles bénéficie de prestations de retraites octroyées par des régimes à cotisations définies dont les cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues. Les éventuels montants à payer en fin de période sont présentés dans la rubrique des « Fournisseurs et autres créanciers ».

Les régimes à prestations définies concernent principalement les employés du Groupe basés en Suisse.

Les collaborateurs en Suisse sont assurés auprès de l'institution de prévoyance de l'employeur contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. L'institution de prévoyance a la forme juridique d'une fondation. L'institution de prévoyance assume elle-même le risque vieillesse alors que les risques décès et invalidité sont réassurés auprès d'une compagnie d'assurance. Les prestations de vieillesse sont définies en fonction du solde des comptes d'épargne individuels (avoir de vieillesse) à la date du départ à la retraite. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 63 ans. La rente vieillesse annuelle se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse à la date du départ par le taux de conversion défini dans le règlement de la fondation. Le taux de conversion pour un départ à la retraite à 63 ans s'élève à 6,0 % pour les hommes et 6,4 % pour les femmes. Les collaborateurs peuvent prendre une retraite anticipée au plus tôt à 58 ans révolus, auquel cas le taux de conversion est réduit en fonction de la prolongation de la durée attendue du versement de la rente et de l'avoir de vieillesse moins important. Les collaborateurs ont en outre la possibilité de percevoir tout ou partie de la rente vieillesse sous forme de capital.

Les cotisations ordinaires de l'employeur englobent les cotisations de risque de 2,8 % et les cotisations pour les bonifications de 9 % à 22 % du salaire assuré (selon l'âge) versées sur les avoirs de vieillesse individuels.

La politique d'investissement de l'institution de prévoyance se fonde sur l'objectif de réaliser un rendement qui, associé aux cotisations versées, soit suffisant pour garder un contrôle raisonnable sur les différents risques de financement du régime. Les conseillers en placement, nommés par le Conseil de fondation, sont chargés de déterminer la pondération des catégories d'actifs et les allocations cibles, lesquelles sont révisées périodiquement. L'allocation effective des actifs est déterminée par une série de conditions économiques et de marché et en considération des risques spécifiques aux catégories d'actifs.

En 2014, les engagements de prévoyance ont été réduits de CHF 2,6 millions avec un impact favorable de CHF 1,1 million au compte de résultat, du fait d'une réduction conséquente du nombre d'assurés en Suisse.

Les autres avantages à long terme concernent essentiellement des employés de filiales du Groupe au Japon qui ont la possibilité de différer le versement d'une partie de leur rémunération jusqu'à l'âge de la retraite ou de leur départ de la société. Ils constituent ainsi des charges à payer dont le paiement effectif interviendra lors du départ à la retraite des salariés concernés.

Les provisions pour pensions et retraites se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013 retraité
Autres avantages à long terme	2 434	6 917
Provision pour des régimes à prestations définies	9 166	7 889
Total des provisions pour pensions et retraites	11 600	14 806

Les charges liées aux régimes à prestations et cotisations définies sont présentées sous la rubrique « charges de personnel ». En 2014, le montant des charges liées aux régimes à cotisations définies est de € 3 483 000 (€ 3 861 000 en 2013).

Actifs et passifs comptabilisés au bilan

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Valeur actualisée des obligations	40 752	37 065
Juste valeur des actifs des régimes	-31 586	-29 176
Engagements nets des régimes à prestations définies	9 166	7 889

Mouvements de la valeur actualisée des obligations

En milliers d'euros	2014	2013
Valeur actualisée des obligations au 1 ^{er} janvier	37 065	40 360
<i>Dont obligations financées</i>	<i>34 363</i>	<i>38 426</i>
<i>Dont obligations non financées</i>	<i>2 702</i>	<i>1 934</i>
Coût financier	879	847
Coût des services rendus	1 180	1 221
Cotisation des employés	477	548
Prestations payées	-1 023	-2 151
(Gains) / pertes actuariel(le)s liés à l'expérience	-1 547	-713
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses démographiques	-	-1 626
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses financières	4 599	-1 309
Réduction de régime	-2 165	-
Reclassement	342	-77
Ecart de conversion	945	-35
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	40 752	37 065
<i>Dont obligations financées</i>	<i>36 959</i>	<i>34 363</i>
<i>Dont obligations non financées</i>	<i>3 793</i>	<i>2 702</i>

Mouvement de la juste valeur actualisée des actifs des régimes

En milliers d'euros	2014	2013
Juste valeur des actifs des régimes au 1^{er} janvier	29 176	28 299
Rendement attendu des actifs des régimes	644	562
Cotisations de l'employeur	684	810
Cotisations des employés	477	548
Prestations payées	-807	-2 151
Frais d'administration	-33	-32
Gains / (pertes) actuariels	2 050	1 232
Réduction de régime	-1 226	-
Ecart de conversion	620	-92
Juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre	31 586	29 176

Le Groupe estime à € 615 000 le montant des cotisations liées aux régimes à prestations définies pour l'exercice 2015.

Juste valeur des actifs par nature en pourcentage du total des actifs des régimes

	2014	2013
Actions	26,9 %	27,8 %
Obligations	49,2 %	48,1 %
Immobilier	15,4 %	10,5 %
Contrats d'assurance	1,4 %	1,6 %
Liquidités	4,7 %	4,9 %
Divers	2,4 %	7,1 %
TOTAL	100 %	100 %

Le taux de rendement attendu des actifs des régimes est déterminé en fonction de prévisions à long terme de taux d'inflation, de taux d'intérêt et de primes de risque pour les différentes catégories d'actifs. Ces prévisions prennent en considération les taux de rendement historiques à long terme.

Ecart actuariels des régimes à prestations définies enregistrés dans les autres éléments du résultat global

En milliers d'euros	2014	2013
Ecart actuariels sur les passifs des régimes	-4 599	2 935
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs des régimes	1 547	713
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs des régimes	2 050	1 232
Gain (perte) sur la réévaluation des régimes à prestations définies	-1 002	4 880

Charges comptabilisées au compte de résultat

En milliers d'euros	2014	2013
Coût des services rendus	1 213	1 221
Charge d'intérêt net	236	285
Frais d'administration	-	32
Coût des services passés	-937	-
Coût / (produit) des régimes à prestations définies	512	1 538

Principales hypothèses actuarielles

en %	2014	2013
Taux d'actualisation	1,66 %	2,44 %
Augmentations futures des salaires	2,15 %	2,05 %

Tables de mortalité

L'espérance de vie est prise en compte dans les engagements définis sur la base de tables de mortalité du pays dans lequel le régime est situé. Des tables générationnelles, permettant de modéliser l'évolution future de la mortalité, ont été utilisées au 31 décembre 2014 et 2013.

Analyse de sensibilité

L'impact sur le montant des engagements des régimes à prestations définies au 31 décembre 2014 d'une augmentation ou diminution des principales hypothèses actuarielles est présenté ci-dessous :

En milliers d'euros	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5 %)	-2 932	3 362
Augmentation futures des salaires (variation de 0,5 %)	107	-107

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes.

23. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉANCIERS

Cette rubrique se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013 retraité
Dettes liées aux activités teneurs de comptes	511 211	498 567
Dettes liées aux activités en principal	168 093	120 168
Charges à payer	104 510	96 304
Dettes envers les parties liées	1 602	3 435
Autres dettes à court terme	47 246	44 084
TOTAL	832 662	762 558

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les fournisseurs et autres créanciers est décrite en note 30.

24. IMPÔT À PAYER ET À RECEVOIR

Au 31 décembre 2014, l'impôt à payer consolidé de VIEL & Cie s'élève à € 5 640 000, contre € 5 619 000 au 31 décembre 2013.

Les impôts à recevoir pour un montant de € 6 627 000 au 31 décembre 2014 contre € 7 858 000 au 31 décembre 2013 sont principalement constitués d'acomptes d'impôt versés par des sociétés du Groupe.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

En milliers d'euros	2014		2013 retraité	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Contrats de change à terme sur devises	368	512	955	-
Swaps de taux d'intérêts	-	1 568	-	3 108
Total	368	2 080	955	3 108

Contrats de change à terme sur devises

Le Groupe utilise des instruments dérivés sur devises de manière ponctuelle pour gérer les risques de change à court terme sur les principales monnaies du Groupe. La juste valeur des instruments financiers dérivés correspond à leur valeur comptable.

Swaps de taux d'intérêts

Le Groupe utilise des swaps de taux d'intérêts pour gérer son exposition découlant des taux d'intérêts variables par rapport aux taux fixes.

Des contrats d'une valeur nominale de CHF 90 000 000 (CHF 90 000 000 au 31 décembre 2013) à un taux d'intérêts fixe moyen de 0,95 % (0,95 % au 31 décembre 2013) pour des durées variables et un taux d'intérêts variable calculé sur base du Libor. Ces contrats viennent à échéance respectivement les 1^{er} juin 2015 et 2016. Certains de ces instruments ont été désignés par le Groupe comme une couverture sur flux de trésorerie.

Par ailleurs, des contrats d'une valeur nominale de € 60 000 000 (€ 90 000 000 au 31 décembre 2013) ont des taux d'intérêt fixes de 1,99 % et 2,13 %, pour des durées variables et des taux d'intérêt variables moyens calculés sur la base de l'EURIBOR 3 mois. Ces contrats viennent à échéance le 17 janvier 2016.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêts correspond à leur valeur comptable. Le montant est basé sur des prix de marché à la date du bilan, reçus de tiers et pour des instruments équivalents.

Au 31 décembre 2014, la part efficace de la juste valeur des instruments de couvertures est une perte de € 516 000, contre une perte de € 1 554 000 au 31 décembre 2013, et a été comptabilisée dans les capitaux propres.

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les instruments financiers dérivés est décrite en note 30.

26. CONTRAT DE LOCATION SIMPLE

Engagements futurs minimum relatif à la période contractuelle non résiliable :

En milliers d'euros	2014	2013 retraité
A moins de un an	15 970	13 724
Entre un et cinq ans	32 182	33 049
Supérieurs à cinq ans	2 741	7 426
Engagements minimum futurs	50 893	54 198

Ces engagements de location non portés au bilan concernent principalement des bureaux que louent les sociétés du Groupe. Les montants indiqués se rapportent uniquement à la période contractuelle non résiliable.

Les charges de location simple s'élèvent à € 18 081 000 pour l'exercice 2014, contre € 19 232 000 pour l'exercice 2013, et sont incluses sous la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

27. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Nature des fonctions des employés clés

VIEL & Cie est une société qui consolide trois pôles d'activité, dans le domaine de l'intermédiation professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, de la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, et une participation mise en équivalence de 40 % dans SwissLife Banque Privée. Est considéré comme employé clef, le Président du Conseil d'administration de VIEL & Cie.

Rémunération des employés clés

Le Président du Conseil d'administration ne perçoit pas de rémunération de la société VIEL & Cie mais de sa maison-mère VIEL et Compagnie-Finance ; il bénéficie de la part de la société VIEL & Cie de jetons de présence pour un montant de € 12 000 au titre de l'exercice 2014 (€ 12 000 en 2013).

Aucun avantage en nature, avantage postérieur à l'emploi, autre avantage à long terme, indemnité de fin de contrat de travail et paiement fondé sur des actions n'est accordé au Président-Directeur général.

Créances sur les parties liées

Non courant	31.12.2014	31.12.2013 retraité
En milliers d'euros		
Créances sur les sociétés associées	-	603
TOTAL	-	603
Courant	31.12.2014	31.12.2013 retraité
En milliers d'euros		
Créances sur les sociétés associées	1 971	847
Créances sur les coentreprises	2 509	829
Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées	22 975	3 695
TOTAL	27 455	5 371

Dettes envers les parties liées

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013 retraité
Dettes envers les sociétés associées	41	1 904
Dettes sur les coentreprises	1 259	1 531
Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées	302	-
TOTAL	1 602	3 435

Les rubriques « Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées » et « Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées » comprennent l'ensemble des créances et dettes de VIEL & Cie et de ses filiales vis-à-vis de leur actionnaire majoritaire ultime, VIEL et Compagnie-Finance, Paris, ainsi que des filiales de cette société.

Transactions avec les parties liées

L'une des filiales du Groupe a renouvelé le 1^{er} janvier 2013 un contrat de bail à loyer d'une durée non résiliable de 5 ans avec une société appartenant à son actionnaire ultime. En 2014, une charge locative d'un montant de € 790 000 (€ 780 000 en 2013) est constatée sous la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

Jusqu'en juin 2014, Compagnie Financière Tradition SA avait un contrat de liquidité avec une société liée à l'un de ses administrateurs pour une activité de « market making » sur ses actions. Dans le cadre de ce mandat, des commissions forfaitaires d'un montant de € 9 000 ont été versées en 2014 (€ 15 500 en 2013).

Une société de services appartenant à l'actionnaire majoritaire de VIEL & Cie a facturé au Groupe des frais de déplacement pour un montant de € 827 000 en 2014 (€ 806 000 en 2013).

Les filiales françaises de VIEL & Cie ont conclu un contrat de bail avec son actionnaire majoritaire ultime pour une durée restant à courir de 11 mois. En 2014, une charge locative d'un montant de € 4 101 000 (€ 3 910 000 en 2013) est constatée sous la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

Garanties et engagements conditionnels reçus de parties liées

Lors du rachat des actions de Compagnie Financière Tradition SA détenues par Banque Pallas Stern, VIEL et Compagnie-Finance s'est engagée à payer à Compagnie Financière Tradition SA et à ses filiales la différence entre le montant total des créances sur Comipar et Banque Pallas Stern et les dividendes de liquidation qui seront encaissés par Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales au titre du recouvrement de ces mêmes créances. Le solde total de ces créances, garanti par VIEL et Compagnie-Finance, maison-mère de VIEL & Cie, a été contre-garanti par VIEL & Cie.

Cet engagement porte sur le montant des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales lors de la mise en redressement judiciaire de ces deux structures, soit un total € 16 444 000. VIEL et Compagnie-Finance exécutera cet engagement de payer dès versement, par Banque Pallas Stern et par Comipar, du dernier dividende de liquidation se rapportant aux créances susmentionnées.

Entre 1999 et 2014, VIEL & Cie et ses filiales ont reçu des remboursements partiels de la part de Banque Pallas Stern et Comipar, à hauteur de 91,0 % des créances déclarées (sans changement par rapport à l'exercice précédent). Les créances résiduelles de VIEL & Cie et de ses filiales s'établissent ainsi à € 1 752 800 au 31 décembre 2014, sans changement par rapport à 2013.

Ces créances sont intégralement adossées en termes de risques à un passif qui figure au passif consolidé de VIEL & Cie sous la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ».

28. OPÉRATIONS DE HORS-BILAN**Titres à livrer et à recevoir**

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Titres à livrer	128 133 430	94 634 118
Titres à recevoir	128 129 553	94 601 525

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations d'achat et de vente de titres initiées avant le 31 décembre 2014 et débouclées après cette date, dans le cadre des activités en principal réalisées par les sociétés du Groupe traitant avec des institutionnels, ou des opérations en règlements différés pour l'activité de bourse en ligne.

29. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est principalement exposé aux risques suivants :

- risque de crédit,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque de taux d'intérêt,
- risque opérationnel.

Des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politique et procédures de gestion du risque, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer sont présentés dans la section « Gouvernement d'entreprise » du rapport annuel de la société.

Gestion du capital

Les objectifs du Groupe au niveau de la gestion du capital sont de maintenir un niveau de capitaux propres suffisant afin d'assurer la continuité des opérations et d'apporter un retour sur investissement aux actionnaires.

Le Conseil d'administration effectue le suivi de la rentabilité des capitaux propres qui est défini par la relation entre le résultat net d'exploitation et les capitaux propres, nets de la part attribuable aux actionnaires minoritaires. Le Conseil d'administration effectue aussi le suivi des dividendes versés aux actionnaires.

Le Groupe gère la structure du capital et y apporte des rectifications en fonction des variations de l'environnement économique. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

En 2014, il n'y a pas eu de changement dans l'approche du Groupe en relation avec la gestion du capital.

VIEL & Cie n'est pas soumise à des exigences en matière de capital. Cependant, certaines filiales du Groupe sont soumises localement à des exigences de capital réglementaire imposées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le suivi et l'application des directives réglementaires sont effectués par les responsables locaux en charge de la conformité.

30. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Exposition au risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. L'exposition au risque de crédit se présente comme suit :

En milliers d'euros	2014	2013 retraité
Actifs financiers disponibles à la vente	33 813	23 519
Actifs financiers évalués à la juste valeur	548	762
Prêts et créances	863 680	781 001
Instruments financiers dérivés actifs	368	955
Trésorerie et équivalents de trésorerie	270 866	271 953
Trésorerie non disponible	28 888	21 560
TOTAL	1 198 163	1 099 750

Pertes de valeur

L'échéancier des créances clients et comptes rattachés se présente comme suit :

En nombre d'options	2014		2013 retraité	
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur brute	Pertes de valeur
Créances non arriérées	60 023	-27	50 719	-1
Moins de 30 jours d'arriéré	19 262	-	21 464	-
Entre 31 et 60 jours d'arriéré	12 287	-	11 988	-
Entre 61 et 90 jours d'arriéré	6 147	-	8 448	-
Entre 91 et 180 jours d'arriéré	5 440	-57	11 754	-364
Plus de 180 jours d'arriéré	8 696	-1 524	8 349	-1 226
TOTAL	111 855	-1 608	112 722	-1 591

Selon l'expérience acquise au niveau des défaillances de paiement, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances qui ne présentent pas d'arriéré, ou dont l'arriéré est inférieur à 60 jours n'est pas nécessaire.

Une perte de valeur est comptabilisée sur une créance lorsqu'il existe une indication objective que le Groupe ne sera pas en mesure d'encaisser les montants dus selon les termes initiaux de la créance. Des difficultés financières importantes du débiteur, la probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière ou des défauts de paiement sont considérés comme des indications objectives que la créance est dépréciée. La majorité des clients sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit.

Le mouvement de la provision pour pertes de valeur sur les créances clients et comptes rattachés au cours de la période se présente comme suit :

En milliers d'euros	2014	2013 retraité
Provision au 1 ^{er} janvier	1 591	3 052
Dotations de l'exercice	314	2 354
Reprise utilisée	-12	-3 263
Dissolution	-372	-447
Ecart de conversion	87	-105
Provision au 31 décembre	1 608	1 591

L'échéancier des créances liées aux activités en principal se présente comme suit :

En milliers d'euros	2014	2013 retraité
Moins de 5 jours d'arriéré	32 281	12 557
Entre 6 et 15 jours d'arriéré	116 587	98 041
Entre 16 et 30 jours d'arriéré	34 438	13 643
Entre 31 et 45 jours d'arriéré	3 268	1 900
Plus de 45 jours d'arriéré	-	1 062
TOTAL	186 574	127 203

Ces montants représentent des opérations non dénouées après la date de livraison prévue et sont causés essentiellement par des retards de règlement des titres de la part des contreparties. Sur la base de l'analyse des données historiques des pertes encourues, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances liées aux activités en principal n'est pas nécessaire. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. De plus, les transactions sont soumises à des limites de crédit appropriées déterminées en fonction de la qualité de la contrepartie.

Risque de liquidité

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers incluant le montant estimatif des paiements d'intérêts se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2014 en milliers d'euros	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Dettes financières à long terme	-	-	-	30 000	-	30 000
Location financement - Paiement minimum futur	-	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	3 684	103 165	-	106 849
Fournisseurs et autres créanciers	824 045	2 284	6 333	-	-	832 662
Instruments financiers dérivés passifs	1 594	142	188	156	-	2 080
Dettes financières à court terme	107 624	-	-	-	-	107 624
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
TOTAL	933 263	2 426	10 205	133 321	-	1 079 215

Au 31 décembre 2013 retraité en milliers d'euros	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Dettes financières à long terme	-	-	-	60 000	-	60 000
Location financement - Paiement minimum futur	54	-	-	-	-	54
Emprunts obligataires	-	-	3 609	104 476	-	108 085
Fournisseurs et autres créanciers	753 234	1 788	7 536	-	-	762 558
Instruments financiers dérivés passifs	2 189	160	319	440	-	3 108
Dettes financières à court terme	97 688	-	-	-	-	97 688
Autres passifs financiers	-	-	-	240	-	240
TOTAL	853 165	1 948	11 464	165 156	-	1 031 733

Risque de change

Analyse de sensibilité

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de change principalement sur le dollar américain (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

Le tableau suivant détaille la sensibilité du Groupe à une variation de 10 % d'une devise de transaction par rapport aux devises fonctionnelles correspondantes. Cette analyse inclut les actifs et passifs monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle des différentes entités du Groupe et ajuste leur valeur à la fin de la période pour une variation de 10 % du taux de change.

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base que l'année précédente.

Au 31 décembre, une appréciation de 10 % d'une devise de transaction à l'encontre des autres devises fonctionnelles correspondantes aurait augmenté (diminué) le résultat de l'exercice comme suit, sans impact sur les capitaux propres :

Au 31 décembre 2014 en milliers d'euros	USD	GBP	EUR	CHF	Autres	Total
Devises fonctionnelles						
USD		-246	462	-	245	461
GBP	1 400		1 948	193	144	3 685
EUR	2 559	-110		104	174	2 727
CHF	3 902	1 546	1 733		3 996	11 177
Autres	2 156	-41	172	-99		2 188
	10 017	1 149	4 315	198	4 559	

Au 31 décembre 2013 retraité	USD	GBP	EUR	CHF	Autres	Total
en milliers d'euros						
Devises fonctionnelles						
USD		-369	600	-	246	477
GBP	1 176		1 983	107	158	3 424
EUR	2 187	-		164	153	2 504
CHF	3 134	1 418	1 728		3 278	9 558
Autres	988	-26	69	-340		691
	7 485	1 023	4 380	-69	3 835	

Risque de taux d'intérêts

Profil

Au 31 décembre, le profil des instruments financiers portant intérêts se présente comme suit :

En milliers d'euros	2014	2013 retraité
Actifs financiers	21 726	21 315
Passifs financiers	100 108	98 669
Instruments à taux fixe (net)	-78 382	-77 354
Actifs financiers	183 101	157 449
Passifs financiers	142 928	168 567
Instruments à taux variable (net)	40 173	-11 118
Dont dettes financières à taux variable	137 602	156 951

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variables

Les actifs et passifs financiers à taux variables comprennent essentiellement de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des dettes financières. Les dettes financières émises à des taux variables exposent le Groupe aux risques de flux de trésorerie sur taux d'intérêt.

Au 31 décembre, une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts aurait augmenté (diminué) le résultat et les capitaux propres des montants présentés ci-après. Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

Au 31 décembre 2014	Résultat	Capitaux propres
En milliers d'euros		
Actifs financiers nets	875	-
Swap de taux d'intérêt	220	322
Au 31 décembre 2013 retraité	Résultat	Capitaux propres
En milliers d'euros		
Actifs financiers nets	761	-
Swap de taux d'intérêt	375	687

Juste valeur

Le tableau suivant analyse les instruments financiers évalués à la juste valeur en différents niveaux en fonction des méthodes utilisées. Les niveaux retenus sont les suivants :

- le niveau 1 correspond à un prix décoté (non ajusté) sur un marché actif pour un instrument identique,
- le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés,
- le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur le marché.

La juste valeur n'est pas indiquée pour les postes dont la valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur.

Les méthodes pour déterminer les justes valeurs sont décrites dans la section regroupant les principales méthodes comptables.

Certains instruments de capitaux propres non cotés présentés dans la rubrique « actifs disponibles à la vente » et dont la juste valeur ne peut être établie de manière fiable, sont évalués au coût d'acquisition après déduction d'éventuelles pertes de valeur. Par conséquent, la juste valeur de ces titres n'est pas indiquée dans les tableaux ci-dessous. Au 31 décembre 2013, la valeur de ces titres était présentée au niveau hiérarchique 3 de juste valeur pour un montant de € 2,6 millions. Les chiffres comparatifs ont été modifiés en conséquence.

Au 31 décembre 2014 en milliers d'euros	Valeur comptable	Juste valeur			Total
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers disponibles à la vente	33 813	18 546	9 460	-	28 007
Actifs financiers évalués à la juste valeur	548	548	-	-	548
Prêts et créances	874 713	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés actifs	368	-	368	-	368
Trésorerie et équivalents de trésorerie	270 866	8 161	-	-	8 161
Trésorerie non disponible	28 888	-	-	-	-
Total actifs financiers	1 209 196	27 255	9 829	-	37 084
Dettes financières à court terme	107 624	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créanciers	832 662	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés passifs	2 080	-	2 080	-	2 080
Dettes financières à long terme	129 480	103 194	-	-	103 194
Autres passifs financiers à long terme	-	-	-	-	-
Total passifs financiers	1 071 846	103 194	2 080	-	105 274

Au 31 décembre 2013 retraité en milliers d'euros	Valeur comptable	Juste valeur			Total
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers disponibles à la vente	23 519	15 813	5 134	-	20 946
Actifs financiers évalués à la juste valeur	762	762	-	-	762
Prêts et créances	788 298	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés actifs	955	-	955	-	955
Trésorerie et équivalents de trésorerie	271 953	12 205	-	-	12 205
Trésorerie non disponible	21 560	-	-	-	-
Total actifs financiers	1 107 047	28 779	6 088	-	34 868
Dettes financières à court terme	97 717	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créanciers	762 558	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés passifs	3 108	-	3 108	-	3 108
Dettes financières à long terme	157 259	101 369	-	-	101 369
Autres passifs financiers à long terme	240	-	-	-	-
Total passifs financiers	1 020 882	101 369	3 108	-	104 476

31. COURS DE CHANGE

Les principaux cours de change de l'euro, qui ont été utilisés dans le cadre de la consolidation, sont les suivants :

	31.12.2014		31.12.2013	
	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen
1 Franc suisse - CHF	1,2024	1,2146	1,2276	1,2309
1 Livre sterling - GBP	0,7789	0,8064	0,8337	0,8493
1 Yen japonais - JPY	145,23	140,38	144,72	129,66
1 Dollar américain - USD	1,2141	1,3288	1,3791	1,3282

32. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que les pourcentages de détention directe ou indirecte et les méthodes de consolidation retenues pour chacune des sociétés, sont présentés ci-après :

Pays		Entrées de l'exercice	% de contrôle	% d'intérêt	Capital en milliers	Méthode MEE/IG/IP
	VIEL & Cie		Société consolidante	100,00 %	EUR 15 427	
EUROPE						
	Tradition Government Bond Brokers and Derivative Brokers (Pty) Ltd	100,00 %	70,88 %	ZAR 1 000		IG
Afrique du Sud	Tradition Data analytic's Services (PTY) Ltd Johannesburg	100,00 %	70,88 %	ZAR n/s		IG
	TFS Securities (Pty) Ltd, Johannesburg	74,90 %	53,05 %	ZAR 1 000		IG
Allemagne	Finacor Deutschland GmbH, Francfort, et succursale de Munich	100,00 %	70,88 %	EUR 1 500		IG
	Tradition Financial Services GmbH, Francfort	27,50 %	19,48 %	EUR 75		MEE
Belgique	Finacor & Associés S.A., Bruxelles	100,00 %	70,81 %	EUR 1 527		IG
	Easdaq, N.V.	19,02 %	16,79 %	EUR 149 658		MEE
Emirats Arabes Unis	Tradition Dubai Ltd, Dubai	100,00 %	70,82 %	USD 450		IG
Espagne	C.M. Capital Market Holdings S.A. Madrid	30,90 %	21,90 %	EUR 379		MEE
	Arpège, Paris	100,00 %	100,00 %	EUR 22 280		IG
	Bourse Direct, Paris	76,57 %	76,57 %	EUR 13 909		IG
	E-VIEL, Paris	100,00 %	100,00 %	EUR 8 886		IG
France	SwissLife Banque Privée, Paris	40,00 %	40,00 %	EUR 37 902		MEE
	Tradition Securities And Futures S.A., Paris, et succursale de Londres	99,90 %	70,81 %	EUR 13 325		IG
	TSAF OTC, Paris	100,00 %	70,81 %	EUR 10 601		IG
Israël	TFS Israel (Brokers) Ltd, Tel Aviv	80,00 %	56,66 %	ILS 2 778		IG
Italie	Tradition Italia Sim S.p.A., Milan	100,00 %	70,88 %	EUR 50		IG
Luxembourg	Tradition Luxembourg S.A., Luxembourg	100,00 %	70,88 %	EUR 6 771		IG
	Tradition Management Services Ltd, Londres ⁽²⁾	100,00 %	70,88 %	GBP n/s		IG
	Tradition (UK) Ltd, Londres	100,00 %	70,88 %	GBP 21 050		IG
	Tradition London Clearing Ltd, Londres	100,00 %	70,88 %	GBP 3 450		IG
	Tradition Financial Services Ltd, Londres	100,00 %	70,82 %	GBP 250		IG
Royaume-Uni	TFS-ICAP Ltd, Londres	51,00 %	19,85 %	GBP 20		MEE
	TFS Derivatives Ltd, Londres	100,00 %	70,82 %	GBP 1 200		IG
	Trad - X (UK) Ltd, Londres	100,00 %	70,88 %	GBP 3 000		IG
	ParFX (UK) Limited, Londres	100,00 %	70,88 %	GBP n/s		IG
Russie	Tradition CIS LLC, Moscow	100,00 %	70,88 %	RUB 2 680		IG
Pays-Bas	Financière Vermeer N.V., Amsterdam	100,00 %	100,00 %	EUR 90		IG
	Compagnie Financière Tradition SA , Lausanne	68,90 %	70,88 %	CHF 16 805		IG
	Finarbit AG, Küsnacht	100,00 %	70,88 %	CHF 1 500		IG
	Tradition Service Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾	100,00 %	70,88 %	CHF 21 350		IG
Suisse	Tradition S.A., Lausanne et succursale de Zurich	100,00 %	70,88 %	CHF 100		IG
	TFS, Lausanne ⁽¹⁾	99,92 %	70,82 %	CHF 3 916		IG
	Trad - X Holding S.A, Lausanne ⁽¹⁾	100,00 %	70,88 %	CHF 100		IG
	Par FX Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾	100,00 %	70,88 %	CHF 100		IG
	Tradifocom International, Lausanne ⁽²⁾	100,00 %	70,88 %	CHF 200		IG

⁽¹⁾ Société holding. ⁽²⁾ Société de services. IG : intégration globale. MEE : mise en équivalence.

Pays		Entrées de l'exercice	% de contrôle	% d'intérêt	Capital en milliers	Méthode MEE/IG/IP
AMÉRIQUES						
Argentine	Tradition Argentina S.A., Buenos Aires		100,00 %	70,88 %	ARS 1 546	IG
Chili	Tradition Chile S.A., Santiago		100,00 %	70,88 %	CLP 476 805	IG
Colombie	Tradition Securities Colombia S.A., Bogota		100,00 %	70,88 %	COP 200 000	IG
	Tradition Colombia S.A., Bogota		100,00 %	70,88 %	COP 90 000	IG
Etats-Unis	Tradition (North America) Inc., New York		100,00 %	70,88 %	USD 500	IG
	Tradition SEF Inc New York		100,00 %	70,88 %	USD n/s	IG
	Tradition Asiel Securities Inc., New York		100,00 %	70,88 %	USD 5	IG
	Trad-X US LLC, New York		100,00 %	70,88 %	USD n/s	IG
	Tradition Financial Services Inc., New York		100,00 %	70,82 %	USD 50	IG
	TFS Derivatives Corp., New York		100,00 %	70,82 %	USD 95	IG
	TFS-ICAP LLC, New York		27,48 %	19,46 %	USD n/s	MEE
	TFS Energy LLC, Stamford		55,50 %	39,31 %	USD n/s	IG
	TFS Energy Futures LLC, Stamford		100,00 %	39,31 %	USD n/s	IG
	TFS Energy Solutions LLC, Houston		60,00 %	42,49 %	USD n/s	IG
	StreamingEdge.com Inc., New Jersey ⁽²⁾		80,00 %	56,66 %	USD n/s	IG
Mexique	Tradition Services S.A. de C.V., Mexico		100,00 %	70,88 %	MXN 50	IG
ASIE-PACIFIQUE						
Australie	TFS Australia Pty. Ltd, Sydney		100,00 %	70,82 %	AUD 5	IG
	Tradition Australia Pty. Ltd, Sydney		100,00 %	70,88 %	AUD -	IG
Chine	Tradition (Asia) Ltd, Hong Kong		100,00 %	70,88 %	HKD 25 001	IG
	TFS Derivatives HK Ltd, Hong Kong		100,00 %	70,82 %	HKD 12 500	IG
	Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen		33,00 %	23,39 %	CNY 50 000	MEE
Corée	Tradition Korea Ltd, Séoul		100,00 %	70,88 %	KRW 5 000 000	IG
Inde	Derivium capital & Securities Private Ltd, Mumbai		50,00 %	35,44 %	INR 6 000	MEE
Indonésie	PT Tradition Indonesia, Jakarta		99,00 %	70,17 %	USD 5 000 000	IG
	Meitan Tradition Co. Ltd, Tokyo		100,00 %	70,88 %	JPY 300 000	IG
Japon	Tradition Japan FX Holdings Ltd, Tokyo ⁽¹⁾	✳	100,00 %	70,88 %	JPY 500	IG
	Gaitame.com Co., Ltd, Tokyo		49,81 %	35,31 %	JPY 801 354	MEE
	Tradition Holding Japan Ltd, Tokyo ⁽¹⁾	✳	60,00 %	42,53 %	JPY 1 000	IG
	Tradition Derivative Products Ltd, Tokyo		60,00 %	42,53 %	JPY 5 000	IG
	Tradition Securities Japan Ltd Tokyo		60,00 %	42,53 %	JPY 199 000	IG
Malaisie	First Taz Money Sdn Bhd, Kuala Lumpur		40,00 %	28,35 %	MYR 500	MEE
Philippines	Tradition Financial Services Philippines Inc., Makati		100,00 %	70,88 %	PHP 78 000	IG
Singapour	Tradition Singapore (Pte) Ltd, Singapour		100,00 %	70,88 %	SGD 300	IG
	TFS Currencies Pte Ltd, Singapour		100,00 %	70,82 %	SGD 700	IG
	Tradition Asia Pacific (Pte) Ltd, Singapour ⁽¹⁾		100,00 %	70,88 %	SGD n/s	IG
	Ong First Tradition Holding (Pte) Ltd, Singapour		35,00 %	30,53 %	SGD 2 500	MEE
Thaïlande	Tradition Brokers (Thailand) Ltd, Bangkok		82,50 %	37,22 %	THB 12 000	IG
	Tradition Siam (Brokers) Ltd, Bangkok		82,50 %	37,22 %	THB 1 250	IG

⁽¹⁾ Société holding. ⁽²⁾ Société de services. IG : intégration globale. MEE : mise en équivalence.

33. IMPACT RELATIF À LA PREMIÈRE APPLICATION DE NORMES COMPTABLES

Les tableaux ci-dessous détaillent l'impact des changements de politiques comptables sur le bilan, compte de résultat, état du résultat global et tableau de flux de trésorerie du Groupe résultant de l'adoption de la norme IFRS 11.

Résultat global consolidé 2013

en milliers d'euros	31.12.2013 publié	Impact IFRS 11	31.12.2013 retraité
Résultat de la période comptabilisé au compte de résultat	15 520	-98	15 423
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat			
Ecart actuariels des régimes à prestations définies	4 493	-	4 493
Total de autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	4 493	-	4 493
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat			
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie			
- constatés dans la réserve de couverture	1 799	-	1 799
- transférés au compte de résultat	957	-	957
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente			
- constatés dans la réserve de réévaluation	2 430	-	2 430
- transférés au compte de résultat	-	-	-
Ecart de conversion	-34 542	-4	-34 546
Autres éléments du résultat global des sociétés associées	-	-	-
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-31 627	-4	-31 631
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts	-27 134	-4	-27 138
Résultat global de l'exercice	-11 614	-102	-11 715
Part du Groupe	-6 153	-7	-6 159
Intérêts minoritaires	-5 461	-95	-5 556

Compte de résultat 2013

en milliers d'euros	31.12.2013 publié	Impact IFRS 11	31.12.2013 retraité
Chiffre d'affaires	793 166	-48 521	744 645
Autres produits d'exploitation	4 178	-1 317	2 861
Produits d'exploitation	797 344	-49 838	747 506
Charges de personnel	-555 280	22 393	-532 887
Autres charges d'exploitation	-187 916	16 935	-170 981
Amortissements	-17 727	1 467	-16 260
Gains/(Pertes) de valeur des actifs	-434	133	-301
Charges d'exploitation	-761 357	40 928	-720 429
Résultat d'exploitation	35 987	-8 910	27 077
Produits financiers	4 361	-373	3 988
Charges financières	-11 726	56	-11 670
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	1 228	6 234	7 462
Résultat avant impôt	29 850	-2 994	26 857
Impôt sur le bénéfice	-14 330	2 896	-11 434
Résultat net de l'exercice	15 520	-98	15 423
Intérêts minoritaires	9 638	-96	9 542
Résultat net part du Groupe	5 882	-	5 881
Résultat par action (en euros) :			
Résultat de base par action	0,08	-	0,08
Résultat dilué par action	0,08	-	0,08

Bilan au 1^{er} Janvier 2013

en milliers d'euros	01.01.2013 publié	Impact IFRS 11	01.01.2013 retraité
ACTIF			
Immobilisations corporelles	23 774	-1 069	22 705
Immobilisations incorporelles	132 027	-18 412	113 615
Participations dans les sociétés associées	69 284	102 923	172 207
Actifs financiers disponibles à la vente	14 575	-	14 575
Autres actifs financiers	6 164	-	6 164
Impôts différés actifs	27 192	-3 371	23 821
Immeubles de placement	6 230	-	6 230
Trésorerie non disponible	41 295	-17 652	23 643
Autres actifs non courants	-	-	-
Total Actifs non courants	320 541	62 420	382 960
Autres actifs courants	12 878	-2 913	9 965
Instruments financiers dérivés actifs	161	-23	138
Impôts à recevoir	4 847	-39	4 808
Clients et autres créances	1 390 626	-507 233	883 393
Actifs financiers disponibles à la vente	9 433	-	9 433
Actifs financiers évalués à la juste valeur	2 771	-14	2 757
Trésorerie et équivalents de trésorerie	337 716	-60 912	276 804
Total Actifs courants	1 758 432	-571 134	1 187 298
TOTAL ACTIF	2 078 973	-508 715	1 570 258

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF en milliers d'euros	01.01.2013 publié	Impact IFRS 11	01.01.2013 retraité
Capital	15 423	-	15 423
Prime d'émission	21 180	-	21 180
Actions propres	-27 298	-	-27 298
Ecart de conversion	-10 765	-	-10 765
Réserves consolidées	263 988	-	263 988
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	262 528	-	262 528
Intérêts minoritaires	128 000	-1 030	126 970
Total capitaux propres	390 528	-1 030	389 498
Dettes financières	90 062	-	90 062
Provisions	43 218	-531	42 687
Impôts différés passifs	360	-19	341
Produits différés	3 896	-	3 896
Total Passifs non courants	137 536	-550	136 986
Dettes financières	165 197	-58	165 139
Fournisseurs et autres créanciers	1 366 109	-506 323	859 786
Provisions	3 609	-	3 609
Impôts à payer	8 355	-607	7 748
Instruments financiers dérivés passifs	6 507	-2	6 505
Produits différés	1 132	-145	987
Total Passifs courants	1 550 909	-507 135	1 043 774
TOTAL PASSIF	1 688 445	-507 685	1 180 760
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 078 973	-508 715	1 570 258

Bilan au 31 Décembre 2013

ACTIF en milliers d'euros	31.12.2013 publié	Impact IFRS 11	31.12.2013 retraité
Immobilisations corporelles	18 856	-620	18 236
Immobilisations incorporelles	128 140	-15 999	112 141
Participations dans les sociétés associées	68 840	74 938	143 778
Actifs financiers disponibles à la vente	16 392	-	16 392
Autres actifs financiers	6 109	-	6 109
Impôts différés actifs	22 877	-1 555	21 322
Immeubles de placement	5 730	-	5 730
Trésorerie non disponible	37 292	-15 732	21 560
Total Actifs non courants	304 235	41 033	345 268
Autres actifs courants	11 291	-1 279	10 012
Instruments financiers dérivés actifs	1 076	-121	955
Impôts à recevoir	8 221	-363	7 858
Clients et autres créances	1 130 938	-342 640	788 298
Actifs financiers disponibles à la vente	7 127	-	7 127
Actifs financiers évalués à la juste valeur	1 122	-360	762
Trésorerie et équivalents de trésorerie	310 884	-38 931	271 953
Total Actifs courants	1 470 659	-383 694	1 086 965
TOTAL ACTIF	1 774 894	-342 661	1 432 233

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF en milliers d'euros	31.12.2013 publié	Impact IFRS II	31.12.2013 retraité
Capital	15 427	-	15 427
Prime d'émission	21 180	-	21 180
Actions propres	-27 298	-	-27 298
Ecart de conversion	-30 045	-4	-30 049
Réserves consolidées	270 975	-	270 976
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	250 239	-4	250 235
Intérêts minoritaires	112 904	-632	112 272
Total capitaux propres	363 143	-635	362 507
Dettes financières	157 342	-83	157 259
Autres passifs financiers	240	-	240
Provisions	35 199	-417	34 782
Impôts différés passifs	536	-16	520
Produits différés	3 394	-	3 394
Total Passifs non courants	196 711	-516	196 195
Dettes financières	97 782	-65	97 717
Fournisseurs et autres créanciers	1 102 986	-340 428	762 558
Provisions	3 673	-	3 673
Impôts à payer	6 446	-827	5 619
Instruments financiers dérivés passifs	3 108	-	3 108
Produits différés	1 045	-189	856
Total Passifs courants	1 215 040	-341 509	873 531
TOTAL PASSIF	1 411 751	-342 025	1 069 726
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 774 894	-342 661	1 432 233

Tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice 2013

en milliers d'euros	31.12.2013 publié	Impact IFRS 11	31.12.2013 retraité
Flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles			
Résultat avant impôts	29 850	-2 994	26 857
Amortissements	17 727	-1 467	16 260
Perte de valeur des actifs	434	-133	301
Résultat financier net	1 395	243	1 638
Quote part dans le résultat des sociétés associées	-1 228	-6 234	-7 462
Produits d'exploitation sans impact sur les liquidités	-285	-	-285
Augmentation / (diminution) des provisions	2 143	1	2 144
Variation des produits différés	-402	-83	-485
Dépense relative aux paiement fondés sur des actions	560	-	560
Plus / (moins) values sur cessions de filiales et sociétés associées	-	-	-
Plus / (moins) values sur cessions d'actifs immobilisés	-28	2	-26
Augmentation / (diminution) du fonds de roulement	-9 719	11 014	1 295
Intérêts payés	-5 649	-	-5 649
Intérêts perçus	2 009	-130	1 879
Impôts payés	-16 908	1 705	-15 203
Flux de trésorerie nets résultant des activités opérationnelles	19 900	1 924	21 824
Flux de trésorerie afférents à l'activité d'investissement			
Acquisition d'actifs financiers	-6 257	3 742	-2 515
Valeur de vente d'actifs financiers	7 701	-	7 701
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise	-4 823	-	-4 823
Acquisition d'immobilisations corporelles	-3 321	87	-3 234
Valeur de vente d'immobilisations corporelles	40	-2	38
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-11 653	2 729	-8 924
Dividendes reçus	1 615	16 001	17 616
(Augmentation) / diminution de la trésorerie non disponible	-	1 297	1 297
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité d'investissement	-16 698	23 854	7 156
Flux de trésorerie afférents à l'activité de financement			
Augmentation des dettes financières à court terme	754	-	754
Diminution des dettes financières à court terme	-87 924	62	-87 862
Augmentation des dettes financières à long terme	96 997	-	96 997
Diminution des dettes financières à long terme	-30 092	42	-30 050
Variation des autres dettes à long terme	-	-	-
Augmentation de capital et prime d'émission des filiales	-65	-	-65
Acquisition d'actions propres	-	-	-
Valeur de vente d'actions propres	-	-	-
Acquisition d'intérêts non contrôlants	-	-7 170	-7 170
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	-6 512	-	-6 512
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-5 602	-	-5 602
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité de financement	-32 444	-7 066	-39 510
Impact de la variation des taux de change sur la trésorerie consolidée	-23 538	7 272	-16 266
Variation de la trésorerie	-52 780	25 984	-26 796
Trésorerie et équivalent au début de la période	374 724	-102 207	272 517
Trésorerie et équivalent à la fin de la période	321 944	-76 223	245 721

34. CONSOLIDATION DE VIEL & CIE

VIEL & Cie fait l'objet d'une consolidation dans les comptes consolidés de VIEL et Compagnie-Finance, dont le siège social est situé au 23 Place Vendôme, 75001 Paris.

BOGOTA **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD BRUXELLES
DUBAÏ FRANCFORT **JOHANNESBURG** KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU**
MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY**
MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES**
DALLAS HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT
JOHANNESBURG KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME
TEL AVIV ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI
SHENZHEN SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO**
NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE
LONDRES **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD**
BRUXELLES **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN**
MOSCOU **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**
BUENOS AIRES **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD** **BRUXELLES** **DUBAÏ**

RAPPORT

GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS



FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH**
PARIS **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ**
SÉOUL **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS**
HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG
KÜSNACHT LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH**
BANGKOK **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN**
SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK
SANTIAGO STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE LONDRES
LUXEMBOURG MILAN **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD
BRUXELLES **DUBAÏ** **FRANCFORT** **JOHANNESBURG** **KÜSNACHT** **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG**
MILAN **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Viel & Cie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « Modification des principes régissant l'établissement des comptes consolidés » et 33 « Impact relatif à la première application de normes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les impacts de la première application de la norme IFRS 11 relative aux partenariats.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Comme mentionné dans les notes suivantes de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur l'évaluation des impôts différés (Note 5), des écarts d'acquisition et des fonds de commerce (Note 8), des actifs financiers disponibles à la vente (Note 14), des provisions (Note 21), des instruments dérivés (Note 25) ainsi que de l'évaluation des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (Note 22). Nous avons examiné les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans ces notes de l'annexe aux comptes consolidés relatives aux principales conventions comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 20 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

FIDORG AUDIT Manuel Le Roux

ERNST & YOUNG Audit Marc Charles

BOGOTA **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD BRUXELLES
DUBAÏ FRANCFORT **JOHANNESBURG** KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU**
MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY**
MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES**
DALLAS HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT
JOHANNESBURG KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME
TEL AVIV ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI
SHENZHEN SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO**
NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE
LONDRES **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD**
BRUXELLES **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN**
MOSCOU **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**
BUENOS AIRES **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD** **BRUXELLES** **DUBAÏ**

COMPTES

ANNUELS 2014



FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH**
PARIS **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ**
SÉOUL **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS**
HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG
KÜSNACHT LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH**
BANGKOK **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN**
SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK
SANTIAGO STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE LONDRES
LUXEMBOURG MILAN **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD
BRUXELLES **DUBAÏ** **FRANCFORT** **JOHANNESBURG** **KÜSNACHT** **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG**
MILAN **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF En milliers d'euros	Note	2014			2013
		Brut	Amort. / Dépr	Net	Net
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	II.1	898	898	-	-
Immobilisations corporelles	II.1	3 778	3 759	19	26
Immobilisations financières					
Participations	II.2	143 498	7 031	136 467	110 510
TIAP et autres immobilisations financières	II.2	30 191	473	29 718	29 717
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		178 365	12 161	166 204	140 253
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances	II.3	61 928	-	61 928	91 799
Valeurs mobilières de placement	II.4	1 000	-	1 000	-
Disponibilités	II.4	9 095	-	9 095	14 131
Charges constatées d'avance		44		44	35
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		72 067	-	72 067	105 965
Charges à répartir	II.5	285	-	285	570
TOTAL DE L'ACTIF		250 717	12 161	238 556	246 788

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

PASSIF	Note	2014	2013
En milliers d'euros			
Capitaux propres			
Capital social		15 427	15 427
Prime d'émission, de fusion, d'apport		21 180	21 180
Réserve légale		1 543	1 542
Réserve des plus-values à long terme		-	-
Autres réserves		23 090	23 089
Report à nouveau		62 225	60 618
Résultat de l'exercice		6 717	5 810
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	II.6	130 182	127 667
Provisions	II.7	3 594	6 435
Dettes			
Emprunts et dettes financières diverses	II.8	103 666	111 536
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		229	252
Dettes fiscales et sociales	II.9	128	96
Autres dettes	II.10	757	802
TOTAL DES DETTES		104 780	112 686
TOTAL DU PASSIF		238 556	246 788

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	Note	2014	2013
Chiffre d'affaires net		-	-
Reprises d'amortissements et provisions		-	-
Autres produits d'exploitation		20	20
Produits d'exploitation	III.1	20	20
Frais de personnel		-497	-474
Autres achats et charges externes		-3 116	-2 026
Impôts, taxes et versements assimilés		-62	-84
Dotations aux amortissements et provisions		-294	-307
Autres charges		-64	-84
Charges d'exploitation		-4 033	-2 975
Résultat d'exploitation		-4 013	-2 955
Résultat financier	III.2	7 729	9 115
Résultat courant avant impôt		3 716	6 160
Résultat exceptionnel	III.3	2 848	-182
Impôt sur le bénéfice	III.4	153	-168
Résultat net de l'exercice		6 717	5 810

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRÉAMBULE

VIEL & Cie est une société d'investissement dont le but est d'investir sur le long terme dans des sociétés du secteur de la finance et d'accélérer leur croissance et leur développement afin d'en faire des acteurs majeurs dans leur métier respectif.

VIEL & Cie contrôle deux sociétés cotées spécialisées dans l'intermédiation financière, Compagnie Financière Tradition, présente dans 28 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle et Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France, ainsi qu'un pôle de gestion et de banque privée, au travers d'une participation de 40 % dans SwissLife Banque Privée.

I. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

I.1 Principes comptables

Au 31 décembre 2014, les comptes annuels de VIEL & Cie sont établis conformément aux dispositions du règlement n° CRC 99-03 applicables aux sociétés commerciales ainsi qu'aux principes comptables généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels et à la réglementation applicable aux sociétés commerciales.

I.2 Changement de méthode comptable

Néant

I.3 Méthodes d'évaluation

Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles et corporelles

Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée du bien suivant les modes et les durées suivants :

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| - logiciel : | 2 ans, linéaire |
| - installations et agencements : | 10 ans, linéaire |
| - matériel informatique : | 2 à 5 ans, linéaire ou dégressif |
| - mobilier et matériel de bureau : | 10 ans, linéaire |

Titres de filiales et participations

Les parts dans les entreprises liées, les titres de participation ainsi que les titres d'autocontrôle sont enregistrés à leur coût d'acquisition incluant les frais y afférents, et évalués en fonction de leur valeur d'utilité par la méthode la plus pertinente selon les cas de figure, représentée notamment :

- par le cours de bourse lorsque les titres sont cotés et que leur valorisation reflète leur valeur intrinsèque,
- par la quote-part des capitaux propres ajustée des résultats non encore réalisés pour les titres non cotés,
- par leur valeur de réalisation lorsqu'elle est connue de façon certaine,
- par la projection de flux de trésorerie futurs,
- ou par la quote-part de capitaux propres consolidés qu'ils représentent, notamment lorsque les autres méthodes de valorisation ne permettent pas d'appréhender leur valeur intrinsèque.

Une dépréciation est constatée en cas de moins-value latente.

Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur valeur brute d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur estimative est inférieure à la valeur d'achat. Cette valeur estimative peut être basée sur le cours moyen du dernier mois pour les titres cotés, sur la quote-part de la dernière situation nette connue pour les titres non cotés, ou sur une analyse multicritères tenant compte des spécificités du titre concerné lorsque les critères précédents ne sont pas pertinents.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, la méthode d'évaluation retenue est le FIFO. Une dépréciation est constatée en cas de moins-value latente.

Frais d'emprunt

La société a pris l'option de comptabiliser à l'actif les frais d'émission des emprunts.

Traitement des devises étrangères

L'euro étant la monnaie de présentation des comptes de la société, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat, sous la rubrique « Résultat financier net ».

II. NOTES SUR LE BILAN

II.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles de VIEL & Cie se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2014			2013		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Immobilisations incorporelles	898	898	-	898	898	-
Immobilisations corporelles						
Agencements - Installations	1 608	1 608	-	1 608	1 608	-
Matériels informatiques, de bureaux	1 989	1 981	8	1 989	1 974	15
Autres immobilisations corporelles	181	170	11	181	170	11
TOTAL des immobilisations	4 676	4 657	19	4 676	4 650	26

Les immobilisations incorporelles sont constituées des logiciels et progiciels informatiques.

Aucune variation significative n'est intervenue au cours de l'exercice 2014.

II.2 Immobilisations financières

Le portefeuille d'immobilisations financières de VIEL & Cie se décompose comme suit, aux 31 décembre 2014 et 2013 :

	% de détention 31.12.2014	Dernier résultat disponible 2013-2014	Capitaux propres disponibles 31.12.2013- 2014	Valeur brute des titres 31.12.2014	Dépréciation des titres 31.12.2014	Valeur nette 31.12.2014	Valeur nette 31.12.2013
						€ 1 000	€ 1 000
Participations							
Financière Vermeer N.V., Amsterdam	100,00 %	12 003 EUR	103 056	73 349	-	73 349	43 349
E-VIEL	100,00 %	300 EUR	26 116	18 110	-	18 110	18 110
Swiss Life Banque Privée	40,00 %	6 318 EUR	83 128	32 209	-	32 209	32 209
Verbalys	16,30 %	-1 315 EUR	*	1 982	-1 431	551	551
Exchangelab	6,99 %	* USD	*	337	-337	-	-
Superformance	33,99 %	124 EUR	768	500	-239	261	219
Arpège	100,00 %	-204 EUR	27 118	8 900		8 900	8 900
Boost Venture	8,40 %	* EUR	*	263	-263	-	-
Ong First Tradition Pte Ltd Singapour	19,66 %	49 475 SGD	19 707	6 529	-4 569	1 960	6 000
Insead OEE Data Services	18,94 %	-239 EUR	304	250	-192	58	103
Easdaq NV Belgique	9,51 %	-2 104 EUR	3 169	1 069		1 069	1 069
				143 498	-7 031	136 467	110 510
Autres immobilisations financières							
Sociétés technologiques							
Result Venture	5,00 %	-	-	114	-114	-	-
Conexant Syst.	-	-	-	14	-14	-	-
Wansquare	2,78 %	- EUR		50	-48	2	1
LCH Clearnet	0,14 %	53 600 EUR	834 100	1 044		1 044	1 044
Fonds d'investissement							
Woodside IV LP	0,35 %	* USD	*	371	-297	74	74
Titres d'autocontrôle	9,20 %			27 298		27 298	27 298
Autres				1 300		1 300	1 300
				30 191	-473	29 718	29 717

* Information non disponible.

Au 31 décembre 2014, VIEL & Cie détient 7 096 996 de ses propres titres, soit 9,20 % de son capital, détention préalablement autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires. Ces titres ont pour la plupart été acquis avant le 31 décembre 2006 ; ils ne sont pas destinés à être cédés, mais à être utilisés dans le cadre d'une éventuelle opération en titre, remis dans le cadre de paiements fondés sur des actions, ou annulés.

Ces titres autodétenus sont présentés au bilan pour leur valeur d'acquisition, soit une valeur brute de k€ 27 297 au 31 décembre 2014 (k€ 27 298 au 31 décembre 2013). Aucune dépréciation n'est constatée sur ces titres.

La ligne « autres » comprend notamment un prêt subordonné vis-à-vis de SwissLife Banque Privée.

Au cours de l'exercice 2014, VIEL & Cie a incorporé une partie de sa créance au capital de sa filiale Financière Vermeer N.V. pour un montant de k€ 30 000.

En décembre 2013, Ong First Tradition Holdings Pte Ltd dans laquelle VIEL & Cie détient une participation de 19,66 %, a signé un contrat de vente pour céder sa filiale opérationnelle à un investisseur tiers. La finalisation de cette transaction est intervenue en 2014 avec l'approbation des autorités de surveillance respectives. Cette cession a été réalisée à un prix égal à la valeur nette des titres chez VIEL & Cie.

VIEL & Cie constate par ailleurs une dépréciation des titres Ong First Tradition Holding Pte Ltd à mesure que cette société lui reverse le produit de cette cession sous forme de dividendes (cf. note III.2).

Au titre de l'exercice 2014, une dépréciation égale au montant du dividende perçu, soit k€ 4 040, a été constatée.

Au cours de l'exercice 2013, VIEL & Cie a participé à l'opération de restructuration du capital de la société EASDAQ, actionnaire unique de la plateforme Equiduct. A l'issue de cette opération, VIEL & Cie détient 9,51 % du capital de la société EASDAQ, pour un investissement total de k€ 1 069.

Au 31 décembre 2014, cette participation a fait l'objet d'une évaluation multicritères visant à s'assurer que sa valeur d'utilité est au moins égale à sa valeur nette comptable ; cette méthode comprend comme critères principaux une analyse de cash-flow actualisés basée sur les prévisions de la société.

Dans le cadre de ces évaluations, les principaux paramètres utilisés dans le cadre de l'actualisation des cash-flow et de la détermination de la valeur terminale sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 7,5 %
- Durée de l'actualisation : 5 ans
- Taux de croissance à long terme : 2 %
- Taux de croissance de l'activité : selon le budget entériné par la société.

Le taux d'actualisation est appliqué sur le résultat après impôts.

La sensibilité de la valeur d'utilité ainsi déterminée à la variation des deux premières hypothèses clefs est faible. Ainsi, une augmentation de 100 points de base appliquée au taux d'actualisation n'entraînerait pas une baisse de la valeur d'utilité qui nécessiterait de constater une dépréciation ; il en est de même pour une réduction de 100 points de base du taux de croissance à long terme.

Sur la base de cette analyse, aucune dépréciation n'est nécessaire au 31 décembre 2014.

II.3 Autres créances

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	2014	2013
Créances sur les sociétés liées	59 592	88 904
Etat et collectivités publiques	2 268	2 844
Autres créances	68	51
TOTAL	61 928	91 799
Dépréciation	-	-
TOTAL NET	61 928	91 799

Les créances de VIEL & Cie sur les sociétés liées sont détaillées en note II.II.

Les créances sur l'Etat sont principalement constituées d'une créance de carry-back constatée au titre de l'exercice 2010 ; cette créance peut être utilisée pour régler une dette d'impôt sur les sociétés pendant un délai de cinq ans, et remboursable à l'issue de ce délai si elle n'a pas pu être imputée sur un paiement.

II.4 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2014, une partie de la trésorerie de VIEL & Cie est placée en dépôts à terme ne présentant pas de risque de perte en capital, et dont la liquidité est assurée à tout moment.

Un montant de € 3 816 000 est nanti dans le cadre d'un litige fiscal provisionné à hauteur du risque estimé par la société (cf. note II.7).

Le 19 juin 2014, la société a souscrit pour k€ 1 000 en parts de SICAV actions.

II.5 Charges à répartir

Les charges à répartir, d'un montant de k€ 285 au 31 décembre 2014 (contre k€ 570 au 31 décembre 2013) sont constituées de frais d'émission d'emprunt. VIEL & Cie a en effet opté pour l'étalement de ces frais sur la durée d'amortissement de sa dette.

II.6 Capitaux propres

II.6.1 Variation de capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2014 s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Ouverture au 01.01.2014	Affectation du résultat 2013	Résultat 2014	Solde au 31.12.2014
Capital social	15 427	-	-	15 427
Prime d'émission	21 180	-	-	21 180
Réserve légale	1 542	1	-	1 543
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	23 089	-	-	23 089
Report à nouveau	60 618	1 607	-	62 225
Résultat de la période	5 810	-5 810	6 717	6 717
TOTAL	127 668	-4 202	6 717	130 182

Au 31 décembre 2014, le capital social de VIEL & Cie est composé de 77 136 740 actions d'une valeur nominale de € 0,2, soit un capital de 15 427 348 euros.

L'Assemblée générale mixte du 12 juin 2014 a voté, sur proposition du Conseil d'administration, le versement d'un dividende de € 0,06 par action au titre de l'exercice 2013. La fraction du dividende correspondant aux actions auto détenues par VIEL & Cie a été inscrite au compte de « Report à nouveau ».

II.6.2 Plan de souscription d'actions

Au 31 décembre 2014, les options de souscription consenties aux collaborateurs du Groupe VIEL & Cie présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 0,2 € de nominal	Augmentation de capital potentielle en €	Date de début d'exercice	Date d'échéance	Prix d'exercice en €
Plan du 03/01/2006	375 000	75 000	03.01.08	02.01.18	3,42
TOTAL	375 000	75 000			

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs de la Société sont les suivants :

en nombre d'options	2014		2013	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au début de la période	3,89	570 300	3,89	570 300
Attribuées pendant la période	-	-	-	-
Auxquelles il est renoncé pendant la période	-	-	-	-
Exercées pendant la période	-	-	-	-
Expirées/annulées pendant la période	4,78	-195 300	-	-
En circulation à la fin de la période	3,42	375 000	3,89	570 300
Exercçables à la fin de la période	3,42	375 000	3,89	570 300

Le paiement de ces options consenties à des salariés de la société s'effectuera en actions.

Plans d'attributions d'actions gratuites

Au 31 décembre 2014, les caractéristiques des plans sont les suivantes :

Nature du plan (En euros)	Plan d'attribution 2013
Date de l'Assemblée Générale	07-juin-12
Date d'attribution	20-mars-13
Nombre total d'actions gratuites octroyées	100 000
Date de départ de l'octroi des actions	20-mars-17
Date de fin d'indisponibilité des actions	20-sept-17
Date des octrois au titre du plan	20-mars-13
Nombre d'actions gratuites en circulation au 1 ^{er} janvier	100 000
Nombre d'actions octroyées aux mandataires sociaux au cours de la période	-
Nombre d'actions octroyées au cours de la période	-
Nombre d'actions annulées au cours de la période	-
Nombre d'actions livrées en cours de période	-
Dont actions des mandataires sociaux annulées au cours de la période	-
Nombre d'actions gratuites en circulation au 31 décembre	100 000
Nombre de personnes concernées	1

II.7 Provisions

Au cours de l'exercice, les provisions ont évolué de la manière suivante :

En milliers d'euros	31.12.2013	Dotations 2014	Reprises 2014	31.12.2014
Autres provisions	6 435	2	2 844	3 594
Total	6 435	2	2 844	3 594

VIEL & Cie a fait l'objet de différents contrôles fiscaux qui ont donné lieu à des propositions de notification qui portent notamment sur le traitement fiscal retenu par VIEL & Cie dans le cadre d'opérations de croissance externe. Ces redressements ont été contestés par VIEL & Cie et sont provisionnés à hauteur du risque estimé par la Société. Après deux jugements prononcés en faveur de la société, ce processus d'estimation a conduit à une reprise de provision à hauteur de k€ 2 844.

II.8 Emprunts et dettes financières diverses

En 2011, VIEL & Cie a contracté une nouvelle dette bancaire pour un montant de k€ 150 000 qui est venue se substituer à son endettement précédent ; la société a ainsi allongé la maturité de sa dette.

Cette dette, d'une maturité de 5 ans, est amortie linéairement.

En 2014, la société a procédé au troisième amortissement, conformément à l'échéancier prévu.

Pour faire face au risque de taux engendré par cette dette à taux variable, VIEL & Cie a contracté un contrat de swap de taux parfaitement adossé, en termes de nominal et d'échéances.

La Société a opté pour l'étalement sur leur durée de vie des frais engagés pour l'émission de ses emprunts.

II.9 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se répartissent de la façon suivante :

En milliers d'euros	2014	2013
Dettes envers les organismes sociaux	71	36
Dettes fiscales	56	60
Dettes diverses	-	-
TOTAL	128	96

Ces dettes ont une échéance inférieure à un an.

II.10 Autres dettes (échéance à moins d'un an)

Les autres dettes d'un montant de k€ 757 au 31 décembre 2014, contre k€ 802 au 31 décembre 2013, sont principalement constituées de dettes envers les sociétés liées, détaillées en note II.11, ainsi que des intérêts courus sur les swaps de couverture détenus par VIEL & Cie (cf. note II.8).

II.11 Créances et dettes vis à vis des sociétés affiliées

Les créances et les dettes vis-à-vis de sociétés affiliées se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	2014	2013
Créances sur les sociétés liées		
Financière Vermeer N.V., Amsterdam	19 187	48 887
TSAF OTC, Paris	5	6
E - Viel, Paris	40 121	40 010
Arpège	280	-
Autres sociétés	-	1
TOTAL	59 593	88 904
Dettes envers les sociétés liées		
GIE VIEL Gestion, Paris	386	329
Autres sociétés	56	54
TOTAL	442	383

III. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT**III.1 Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation s'établissent à k€ 20 en 2014, contre k€ 20 en 2013. Ils sont constitués d'une redevance de location-gérance perçue sur l'activité de courtage du fonds de commerce de VIEL & Cie.

III.2 Résultat financier

Le résultat financier net de VIEL & Cie s'élève à k€ 7 729 en 2014 (k€ 9 115 en 2013). Ce résultat comprend des dividendes versés par des filiales pour un montant de k€ 13 241 en 2014, contre k€ 12 000 en 2013, dividendes provenant des sociétés Financière Vermeer N.V. et Ong First Tradition Holding Pte Ltd (cf. note II.2).

VIEL & Cie enregistre une charge d'intérêts financiers nette d'un montant de k€ 1 470 en 2014, contre € 1 976 en 2013 (Cf. II.8).

VIEL & Cie constate également l'amortissement de la charge de mise en place de ses dettes bancaires, pour un montant de k€ 285 en 2014 (k€ 285 en 2013).

Le solde des charges financières comprend notamment les variations de valeur du portefeuille de titres.

III.3 Résultat exceptionnel

VIEL & Cie constate en 2014 un produit exceptionnel de k€ 2 848 contre une charge de k€ 182 constatée en 2013, principalement constitué d'une reprise de provision liée aux risques estimés par la Société (cf. note II.7).

III.4 Impôt sur le bénéfice

VIEL & Cie est fiscalement intégrée avec les sociétés E-VIEL et Arpège. En vertu de cet accord, les sociétés E-VIEL et Arpège versent à VIEL & Cie le montant de l'impôt qui aurait grevé leur résultat en l'absence de tout accord d'intégration. Le résultat d'intégration est définitivement acquis à VIEL & Cie. Au 31 décembre 2014, le déficit reportable du groupe fiscal s'élève à € 21 526 281 ; ce déficit pourra venir en déduction de la charge d'impôt future du groupe fiscal.

VIEL & Cie a constaté en 2014 une charge relative à la contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés sur les revenus distribués pour un montant de k€ 126 contre k€ 168 en 2013.

IV. ENGAGEMENTS HORS - BILAN

IV.1 Engagements relatifs à la prise de participation dans Compagnie Financière Tradition

Le 30 septembre 1997, VIEL & Cie a repris, auprès de VIEL et Compagnie-Finance, 100 % du capital de Rubens S.A., société dont le principal actif est constitué d'une participation de 60,99 % dans Compagnie Financière Tradition, Lausanne.

La société Rubens S.A. a fait l'objet d'une fusion avec VIEL & Cie en 2000.

Cette prise de participation indirecte s'est faite dans les mêmes conditions que celles qui avaient prévalu lors de l'acquisition par VIEL et Compagnie-Finance de 60,99 % du capital de Compagnie Financière Tradition auprès de Banque Pallas Stern en juin 1996.

- € 6 313 000 payés comptant ;
- complément de prix d'un montant égal au total des dividendes de liquidation versés par Banque Pallas Stern et par Comipar au titre des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition et ses filiales, qui représentent un montant de € 16 444 000, avec un minimum garanti de € 7 622 000. Entre 1999 et 2010, Compagnie Financière Tradition et ses filiales ont perçu des dividendes de liquidation pour un montant total de € 13 316 000, représentant 81,4 % des créances déclarées. Conformément à cette clause de complément de prix, VIEL & Cie a reversé une somme équivalente à VIEL et Compagnie-Finance ;
- garantie de payer le complément à 100 % du montant des créances de Compagnie Financière Tradition et de ses filiales à l'égard de Banque Pallas Stern et de Comipar, d'un montant de € 16 444 000 ;
- clause de retour à meilleure fortune stipulant le paiement d'une somme égale à 10 % du résultat net consolidé de Compagnie Financière Tradition pour les exercices 1998 et 1999. Ceci représentait CHF 955 000 au titre de l'exercice 1998, soit € 593 000, et CHF 1 666 000 au titre de l'exercice 1999, soit € 1 040 000. Ce montant a été constaté en résultat exceptionnel au 31 décembre 1999 comme au 31 décembre 1998. Une reprise de provision a été constatée pour un montant équivalent, en résultat exceptionnel.

Ces trois derniers engagements, qui avaient été souscrits par VIEL et Compagnie-Finance solidairement avec Financière Vermeer N.V. lors de sa prise de participation initiale, ont fait l'objet d'une contre-garantie de VIEL & Cie le 30 septembre 1997.

IV.2 Autres engagements hors-bilan

Engagements d'investissement

Au 31 décembre 2014, VIEL & Cie a pris des engagements d'investissement pour 3 millions d'euros dans des sociétés en création ainsi que dans des fonds d'investissement spécialisés dans le domaine des nouvelles technologies. L'engagement total net des sommes déjà versées s'élève à € 1 275 000 au 31 décembre 2014.

Autres engagements hors-bilan

En milliers d'euros	2014	2013
Engagements donnés		
Engagements de garantie donnés	20 000	20 000
Cautions données	-	-
Engagements reçus		
Engagements de garantie reçus	20 000	20 000
Cautions de découvert reçus	-	-

Par ailleurs, un swap de taux a été mis en place pour couvrir en partie le risque de taux lié à la dette à taux variable de la société (cf. note II.8).

V. AUTRES INFORMATIONS

V.1 Effectif salarié

Au 31 décembre 2014, VIEL & Cie compte 2 cadres.

V.2 Rémunération allouée aux dirigeants

Organes d'administration : des jetons de présence ont été alloués pour un montant de € 60 000 au titre de l'exercice 2014.

Organes de direction : cette information est communiquée dans le rapport de gestion.

V.3 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires versés par la société à ses commissaires aux comptes au titre des exercices 2014 et 2013 sont les suivants :

En millions d'euros	Ernst & Young Audit				Fidorg Audit			
	Montant (€ HT)		%		Montant (€ HT)		%	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	167 500	167 500	100 %	100 %	40 000	40 000	100 %	100 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	167 500	167 500	100 %	100 %	40 000	40 000	100 %	100 %

V.4 Evénements postérieurs à la clôture

La Société n'a constaté aucun événement postérieur à la clôture de ses comptes.

V.5 Consolidation

VIEL & Cie publie des comptes consolidés au 31 décembre 2014, et est en outre intégrée dans la consolidation des comptes de VIEL et Compagnie-Finance, dont le siège social est situé au 23, Place Vendôme - 75001 Paris.

V.6 Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le bénéfice distribuable qui s'élève à :

- bénéfice net de l'exercice	6 716 896,19
- report à nouveau créditeur	62 225 130,14
	68 942 026,33

Soit 68 942 026,33 euros,

de la manière suivante :

- à la distribution de dividende	11 570 511
- au compte « report à nouveau »	57 371 515,33
	68 942 026,33

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes versés ont été les suivants :

Année	Dividende net total (en milliers d'euros)	Dividende net par action (en euros)
2012	10 429 k€	0,15 €
2013	5 602 k€	0,08 €
2014	4 202 k€	0,06 €

Un dividende de 15 centimes d'euro par action, soit un montant total de € 10 428 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juillet 2012.

Un dividende de 8 centimes d'euro par action, soit un montant total de € 5 602 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juin 2013.

Un dividende de 6 centimes d'euro par action, soit un montant total de € 4 202 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juin 2014.

TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS*

En milliers d'euros	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette au bilan des titres	Prêts et avances consentis	Montant des cautions, avals et autres garanties données	Dividendes encaissés par la Société
Financière Vermeer N.V.	73 349	73 349	-	-	9 200
E-VIEL	18 110	18 110	-	-	-
Verbalys	1 982	551	-	-	-
Swiss Life Banque Privée	32 209	32 209	-	-	-
Arpège	8 900	8 900	-	-	-
Ong First Tradition Singapour	6 529	6 259	-	-	4 041
EASDAQ N.V.	1 069	1 069	-	-	-

* Participations représentant un investissement significatif et supérieur à 10 % du capital de la société concernée.

BOGOTA **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD BRUXELLES
DUBAÏ FRANCFORT **JOHANNESBURG** KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU**
MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY**
MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES**
DALLAS HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT
JOHANNESBURG KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME
TEL AVIV ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI
SHENZHEN SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO**
NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE
LONDRES **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD**
BRUXELLES **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN**
MOSCOU **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**
BUENOS AIRES **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD** **BRUXELLES** **DUBAÏ**

RAPPORT

GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH**
PARIS **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ**
SÉOUL **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS**
HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG
KÜSNACHT LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH**
BANGKOK **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN**
SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK
SANTIAGO STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE LONDRES
LUXEMBOURG MILAN **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD
BRUXELLES **DUBAÏ** **FRANCFORT** **JOHANNESBURG** **KÜSNACHT** **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG**
MILAN **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Viel & Cie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre habituel de l'arrêté des comptes, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille, des titres de participation, des titres d'autocontrôle et sur l'évaluation des provisions et dépréciations.

Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes annexes aux comptes annuels relatives aux principes comptables et aux méthodes d'évaluation.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 20 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

BOGOTA **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD BRUXELLES
DUBAÏ FRANCFORT **JOHANNESBURG** KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU**
MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY**
MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES**
DALLAS HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT
JOHANNESBURG KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME
TEL AVIV ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI
SHENZHEN SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO**
NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE
LONDRES **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD**
BRUXELLES **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN**
MOSCOU **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**
BUENOS AIRES **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD** **BRUXELLES** **DUBAÏ**

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ



FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH**
PARIS **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ**
SÉOUL **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS**
HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG
KÜSNACHT LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH**
BANGKOK **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN**
SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK
SANTIAGO STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE LONDRES
LUXEMBOURG MILAN **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD
BRUXELLES **DUBAÏ** **FRANCFORT** **JOHANNESBURG** **KÜSNACHT** **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG**
MILAN **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**

VIEL & Cie détient plusieurs participations, principalement majoritaires, dans des sociétés actives dans le domaine de la finance.

Son portefeuille de participations se compose de trois pôles d'activité :

- le pôle d'intermédiation professionnelle, avec une participation majoritaire dans Compagnie Financière Tradition (68,90 %), société cotée sur la bourse Suisse. Compagnie Financière Tradition est un intermédiaire global qui figure parmi les leaders de son secteur, et qui contribue à la fixation des prix et à la liquidité des marchés interbancaires ;
- le pôle de bourse en ligne, avec une participation majoritaire dans Bourse Direct (76,04 %), société cotée sur Euronext Paris. Bourse Direct est le leader de la bourse en ligne en France, qui intègre tous les métiers du courtage en ligne, de la transaction boursière aux services de back-office et d'exécution ;
- le pôle de banque privée et de gestion d'actifs, autour d'une participation mise en équivalence de 40 % dans le capital de SwissLife Banque Privée.

Le portefeuille de participations n'a pas évolué de façon significative depuis l'arrêté des comptes établis au 31 décembre 2013.

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

Les filiales de VIEL & Cie ont enregistré une baisse du chiffre d'affaires consolidé de 8,9 % à cours de change courants au cours du premier semestre 2014 par rapport à la même période en 2013 ; à cours de change constants, la baisse est de 6,7 %.

PÔLE D'INTERMÉDIATION PROFESSIONNELLE

L'activité du Groupe au premier semestre 2014 s'est déroulée dans un environnement exigeant avec une faible volatilité sur d'importantes classes d'actifs ainsi qu'une structure de marché toujours en mutation du fait des évolutions réglementaires et des incertitudes qui leurs sont liées, notamment sur le marché des dérivés OTC. Dans le cadre de ces évolutions réglementaires notamment aux Etats-Unis, le Groupe a continué de développer avec succès les activités et le positionnement de Tradition SEF, en particulier par le biais de Trad-X, plateforme leader de négociation hybride pour les swaps de taux d'intérêts, qui a enregistré des volumes de négociation électronique records pour les swaps en dollars, et ce, successivement lors des mois de mai et juin. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Tradition s'établit à CHF 425,4 millions au premier semestre 2014 contre CHF 475,9 millions au premier semestre 2013, soit une baisse de 10,6 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé de Compagnie Financière Tradition est en baisse de 7,8 %.

PÔLE DE BOURSE EN LIGNE

Au cours du premier semestre 2014, Bourse Direct a enregistré une croissance soutenue de son activité.

Le nombre d'ordres exécutés s'établit à 2 177 772 en progression de 26,9 % par rapport à la même période en 2013. Ces données confirment la position de leader de Bourse Direct sur le marché de la bourse en ligne en France en nombre d'ordres exécutés. Les clients de Bourse Direct comptabilisent ainsi 4,2 ordres par compte par mois au cours de ce premier semestre 2014.

Avec 88 250 comptes au 30 juin 2014, Bourse Direct a poursuivi son rythme actif de recrutement d'une nouvelle clientèle enregistrant ainsi une croissance du recrutement de nouveaux clients de 20,1 % sur une année glissante.

Le chiffre d'affaires de Bourse Direct s'établit à 20,0 millions d'euros en hausse de 15,6 % par rapport à la même période en 2013 (17,2 millions d'euros).

PÔLE DE BANQUE PRIVÉE ET DE GESTION D'ACTIFS

L'activité de SwissLife Banque Privée, dont VIEL & Cie détient 40 %, a connu une forte croissance de son produit net bancaire à 22,1 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2014 (+53,7 %) en raison notamment de l'intégration dans son périmètre de consolidation de la société Prigest. Le résultat d'exploitation est bénéficiaire sur la période.

DONNÉES CONSOLIDÉES

Préambule : Nouvelle norme comptable

Le groupe VIEL & Cie applique les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) pour l'établissement de ses comptes consolidés.

Jusqu'en 2013, les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires étaient consolidées par intégration proportionnelle. Le bilan et le compte de résultat consolidés de VIEL & Cie reprenaient, poste par poste, la fraction représentative des intérêts du Groupe dans ces coentreprises.

En raison de l'adoption par le Groupe de la norme IFRS 11 - Partenariat à compter du 1^{er} janvier 2014, la méthode de l'intégration proportionnelle a été remplacée par la méthode de la mise en équivalence. Cette modification affecte presque tous les postes des états financiers, entraînant une diminution des revenus et des charges, des actifs et des passifs mais sans impact sur le résultat net de la période et sur les capitaux propres - part du Groupe. Par ailleurs, ce changement de présentation a nécessité le retraitement de l'information financière pour l'exercice précédent.

Cependant, le Groupe conserve l'application de la méthode d'intégration proportionnelle pour consolider ces sociétés dans le cadre des rapports de gestion (ci-après Non-IFRS) car cela permet une appréciation plus précise de la performance économique du Groupe et des indicateurs clés.

Au premier semestre 2014, le chiffre d'affaires consolidé IFRS des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'élève à 368,3 millions d'euros contre 404,1 millions d'euros sur la même période en 2013, en baisse de 8,9 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé IFRS enregistre une baisse de 6,7 %.

Le chiffre d'affaires consolidé Non-IFRS s'établit à 390,3 millions d'euros contre 432,6 millions d'euros sur la même période en 2013, en baisse de 9,8 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 7,7 %.

A cours de change courants, l'évolution des chiffres d'affaires consolidés trimestriels par pôle d'activité est la suivante :

En millions d'euros	2014			2013		
	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	Total	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	Total
Intermédiation professionnelle	181,2	167,1	348,3	191,5	195,4	386,9
Bourse en ligne	10,5	9,5	20,0	9,1	8,1	17,2
Chiffre d'affaires consolidé	191,7	176,6	368,3	200,6	203,5	404,1

Le résultat d'exploitation consolidé de VIEL & Cie s'établit à 23,0 millions d'euros contre 23,6 millions d'euros sur la même période en 2013 soit une baisse de 2,5 %.

Le résultat net consolidé de VIEL & Cie affiche une baisse de 11,1 % par rapport à l'exercice précédent sur la même période et s'inscrit à 18,5 millions d'euros au premier semestre 2014 (20,8 millions d'euros sur la même période en 2013).

Le résultat net-part du groupe enregistre une hausse de 15,5 % au premier semestre 2014 comparé à 2013 et s'élève à 12,7 millions d'euros, contre 11,0 millions d'euros en 2013.

Ce résultat porte les capitaux propres consolidés de VIEL & Cie à 358,9 millions d'euros au 30 juin 2014, dont 273,9 millions d'euros pour la part du Groupe et après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 27,3 millions d'euros.

RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SEMESTRE À VENIR

Les marchés financiers connaissent une mutation importante dans un contexte de renforcement de la réglementation sur toutes les places mondiales. Dans un environnement de faible volatilité, les marchés financiers connaissent une contraction significative des volumes de transactions interbancaires.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DU PREMIER SEMESTRE 2014

Face aux évolutions réglementaires et dans le prolongement logique de ses services de courtages à la voix, le Groupe Tradition a poursuivi le développement de son offre de services de courtages électroniques par le biais de sa technologie propriétaire hybride. Ainsi, dans le cadre des évolutions réglementaires notamment aux Etats-Unis, le Groupe a continué de développer avec succès les activités et le positionnement de Tradition SEF par le biais de Trad-X, plateforme leader de négociation hybride pour les swaps de taux d'intérêts, qui a enregistré des volumes de négociation électronique records pour les swaps en dollars, et ce, successivement lors des mois de mai et juin.

Ainsi, Trad-X, plateforme de négociation hybride pour les dérivés de taux d'intérêt, initialement lancée pour les swaps de taux d'intérêt en euros (IRS EUR), est maintenant opérationnelle pour les swaps de taux d'intérêt en dollar (IRS USD) et en sterling (IRS GBP) ainsi que pour les options sur taux d'intérêt (IRO). En avril 2014, Trad-X, plateforme numéro un du marché pour les swaps de taux d'intérêt a annoncé le succès de sa nouvelle offre de produit court terme en euros. Les produits court terme en euros de Trad-X couvrent l'Eonia, l'ECB, l'Annual money 1, l'EONIA/BOR et l'IMM FRA/EONIA ; plus de 10 des plus grandes banques mondiales lui fournissent quotidiennement des prix bidirectionnels en streaming sur ces échéances.

Le Groupe dispose également de sa plateforme, ParFX, une plateforme électronique pour le change au comptant auprès d'une clientèle institutionnelle, développé également à partir de sa technologie propriétaire.

Au cours du premier semestre 2014, Bourse Direct a enregistré de belles performances marquées par un accroissement de sa part de marché en nombre d'ordres exécutés et la poursuite d'un recrutement soutenu de nouveaux clients.

Le chiffre d'affaires de Bourse Direct enregistre une hausse de 15,6 % à 20,0 millions d'euros avec un nombre d'ordres exécutés en croissance de 26,9 % à plus de 2 millions sur le premier semestre 2014. Le résultat d'exploitation s'inscrit à 3,5 millions d'euros et connaît ainsi une hausse de 34,5 %. Bourse Direct comptabilise 88 250 comptes de clients au 30 juin 2014.

Bourse Direct renforce ainsi sa position de leader sur le marché de la bourse en ligne en France.

PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Aucune nouvelle transaction significative avec les parties liées n'est intervenue au cours du premier semestre 2014.

PERSPECTIVES

Sur le pôle d'intermédiation professionnelle, Compagnie Financière Tradition poursuivra en 2014 son développement ainsi que sa politique d'investissement dans la technologie avec le déploiement de nouvelles plateformes technologiques. Les marchés financiers connaissent une mutation importante qui impacte fortement l'ensemble du secteur de l'intermédiation professionnelle. L'adaptation du métier aux technologies permettant également de répondre au nouvel environnement réglementaire et la poursuite de la maîtrise des coûts constitueront ainsi des éléments essentiels de l'amélioration de la performance du groupe.

Sur le pôle de bourse en ligne, Bourse Direct a connu au premier semestre 2014 une croissance soutenue de ses principaux indicateurs d'activité (volume d'ordres, recrutement de nouveaux clients). De nouveaux outils sur la mobilité ont été mis à la disposition de la clientèle afin d'améliorer la qualité des services proposés. Des formations plus nombreuses seront proposées à la clientèle dans la cadre d'une bonne connaissance des marchés. Bourse Direct poursuivra son développement dans le cadre d'une offre innovante et toujours élargie, au meilleur prix.

Sur son pôle de banque privée et de gestion d'actifs, SwissLife Banque Privée qui a connu une accélération de son chiffre d'affaires et une amélioration de ses résultats, poursuivra sa politique de développement par croissance externe et organique.

BOGOTA **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD BRUXELLES
DUBAÏ FRANCFORT **JOHANNESBURG** KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU**
MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY**
MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES**
DALLAS HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT
JOHANNESBURG KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME
TEL AVIV ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI
SHENZHEN SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO**
NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE
LONDRES **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD**
BRUXELLES **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN**
MOSCOU **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**
BUENOS AIRES **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD** **BRUXELLES** **DUBAÏ**

COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS CONDENSÉS



FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH**
PARIS **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ**
SÉOUL **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS**
HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG
KÜSNACHT LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH**
BANGKOK **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN**
SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK
SANTIAGO STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE LONDRES
LUXEMBOURG **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD
BRUXELLES **DUBAÏ** FRANCFORT **JOHANNESBURG** **KÜSNACHT** **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG**
MILAN **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE POUR LE PREMIER SEMESTRE 2014

En milliers d'euros	Note	1 ^{er} semestre 2014	2013 Retraité	1 ^{er} semestre 2013 retraité
Chiffre d'affaires	2	368 300	744 645	404 118
Autres produits d'exploitation	3	1 740	2 861	1 053
Produits d'exploitation		370 040	747 506	405 171
Charges de personnel		-257 614	-532 887	-287 078
Autres charges d'exploitation		-81 590	-170 981	-86 366
Amortissements		-7 850	-16 260	-7 781
Gains/(Pertes) de valeur des actifs		-15	-301	-306
Charges d'exploitation		-347 069	-720 429	-381 531
Résultat d'exploitation		22 971	27 077	23 640
Produits financiers	4	1 993	3 988	3 686
Charges financières	4	-5 732	-11 670	-4 793
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	9	8 231	7 463	7 169
Résultat avant impôt		27 463	26 858	29 702
Impôt sur les bénéfices	5	-8 970	-11 434	-8 856
Résultat net		18 493	15 424	20 846
Intérêts minoritaires		5 762	9 542	9 815
Résultat net part du Groupe		12 731	5 882	11 031
Résultat par action (en euros) :				
Résultat de base par action		0,18	0,08	0,16
Résultat dilué par action		0,18	0,08	0,16

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE

AU 30 JUIN 2014

ACTIF	Note	30.06.2014	31.12.2013 retraité	01.01.2013 retraité
En milliers d'euros				
Immobilisations corporelles		16 613	18 236	22 705
Immobilisations incorporelles	8	112 164	112 143	113 615
Participations dans les sociétés associées	9	144 493	143 777	172 207
Actifs financiers disponibles à la vente		14 413	16 392	14 575
Autres actifs financiers		4 973	6 109	6 164
Impôts différés actifs		21 579	21 322	23 821
Stock d'immeubles		5 670	5 730	6 230
Trésorerie non disponible	6	22 427	21 560	23 643
Total actif non courant		342 332	345 269	382 960
Autres actifs courants		10 011	10 013	9 965
Instruments financiers dérivés actifs		953	955	138
Impôt à recevoir		5 832	7 858	4 808
Clients et autres créances	7	1 173 911	788 298	883 393
Actifs financiers évalués à la juste valeur	14	486	762	9 433
Actifs financiers disponibles à la vente		7 381	7 127	2 757
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	218 048	271 953	276 804
Total actif courant		1 416 622	1 086 966	1 187 298
TOTAL ACTIF		1 758 954	1 432 235	1 570 258

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE

AU 30 JUIN 2014

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Note	30.06.2014	31.12.2013 retraité	01.01.2013 retraité
En milliers d'euros				
Capital		15 427	15 427	15 423
Prime d'émission		21 180	21 180	21 180
Report à nouveau		-	-	-
Actions propres	11	-27 298	-27 298	-27 298
Ecart de conversion		-24 871	-30 045	-10 765
Réserves consolidées		289 477	270 975	263 988
Total des capitaux propres - Part du Groupe		273 915	250 239	262 528
Intérêts minoritaires		85 028	112 271	126 970
Total des capitaux propres		358 943	362 510	389 498
Dettes financières		128 310	157 259	90 062
Autres passifs financiers		250	240	-
Provisions		36 186	34 782	42 687
Produits différés		3 766	3 394	341
Impôts différés passifs	5	69	520	3 896
Total passif non courant		168 581	196 195	136 986
Dettes financières		71 608	97 717	165 139
Fournisseurs et autres créanciers	10	1 142 209	762 558	859 786
Provisions		4 636	3 673	3 609
Impôt à payer		10 021	5 619	7 748
Instruments financiers dérivés passifs	14	2 333	3 108	6 505
Produits différés		623	855	987
Total passif courant		1 231 430	873 530	1 043 774
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		1 758 954	1 432 235	1 570 258

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRE POUR LE PREMIER SEMESTRE 2014

En milliers d'euros	Note	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013 retraité
Flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles			
Résultat avant impôts		27 463	29 702
Amortissements		7 850	7 781
Perte de valeur des actifs		15	306
Résultat financier net		2 118	498
Quote part dans le résultat des sociétés associées	9	-8 231	-7 169
Plus/moins value sur cessions de filiales et de sociétés associées		-792	-
Augmentation / (diminution) des provisions		1 489	315
Variation des produits différés		-4	-213
Dépense relative aux paiements fondés sur des actions		221	314
Plus / (moins) values sur cessions d'actifs immobilisés	3	22	-26
Augmentation / (diminution) du fonds de roulement		-3 378	-39 991
Intérêts payés		-2 788	-4 711
Intérêts perçus		867	1 149
Impôts payés		-2 667	-10 740
Flux de trésorerie nets résultant des activités opérationnelles		22 185	-22 785
Flux de trésorerie afférents à l'activité d'investissement			
Acquisition d'actifs financiers		-68	-3 403
Valeur de vente d'actifs financiers		647	3 490
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise		268	-11 178
Cession de filiales, net de la trésorerie cédée		-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles		-1 519	-2 234
Valeur de vente d'immobilisations corporelles		32	28
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-3 309	-4 423
Valeur de vente d'immobilisations incorporelles		9	-
Dividendes reçus		10 454	16 616
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité d'investissement		6 514	-1 104
Flux de trésorerie afférents à l'activité de financement			
Augmentation des dettes financières à court terme		-	2 043
Diminution des dettes financières à court terme		-23 686	-6 443
Diminution des dettes financières à long terme		-30 000	-
Diminution des dettes financières à long terme		-	-30 041
Variation des autres dettes à long terme		-	-145
Augmentation de capital et prime d'émission des filiales		-	-78
Acquisition d'intérêts non contrôlants	13	-18 946	-
Acquisition d'actions propres		-	-
Valeur de vente d'actions propres		-	-
Dividendes versés aux intérêts minoritaires		-5 319	-4 853
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	12	-4 164	-5 602
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité de financement		-82 115	-45 119
Impact de la variation des taux de change sur la trésorerie consolidée		3 101	-9 211
Variation de la trésorerie		-50 315	-78 219
Trésorerie et équivalent au début de la période		267 281	296 160
Trésorerie et équivalent à la fin de la période	6	216 966	217 941

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE POUR LE PREMIER SEMESTRE 2014

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013 retraité
Résultat de la période comptabilisé au compte de résultat	18 493	20 846
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-	-
Ecart actuariels des régimes à prestations définies	-	-
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-	-
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-	-
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie		
- constatés dans la réserve de couverture	428	1 488
- transférés au compte de résultat	142	313
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		
- constatés dans la réserve de réévaluation	-1 611	1 559
- transférés au compte de résultat	-	-
Ecart de conversion	8 467	-17 916
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat	-160	-
Autres éléments du résultat global des sociétés associées	-	-
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	7 266	-14 556
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts	7 266	-14 556
Résultat global de l'exercice	25 759	6 290
Part du Groupe	16 744	4 831
Intérêts minoritaires	9 015	1 459

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRE POUR LE PREMIER SEMESTRE 2014

En milliers d'euros (excepté le nombre d'actions)	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Écart de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1^{er} Janvier 2014 (publié)	77 136 740	15 427	21 180	-27 298	-30 045	270 975	250 239	112 905	363 144
Impact des changements de politiques comptables	-	-	-	-	-	-	-	-633	-633
Capitaux propres au 1^{er} Janvier 2014 (retraité)	77 136 740	15 427	21 180	-27 298	-30 045	270 975	250 239	112 272	362 511
Résultat net	-	-	-	-	-	12 731	12 731	5 762	18 493
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	5 174	-1161	4 013	3 253	7 266
Résultat global de la période	-	-	-	-	5 174	11 570	16 744	9 015	25 759
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-4 202	-4 202	-5 319	-9 521
Variation d'actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence des variations de périmètre	-	-	-	-	-	10 978	10 978	-31 005	-20 027
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	-	-	156	156	65	221
Capitaux propres au 30 Juin 2014	77 136 740	15 427	21 180	-27 298	-24 871	289 477	273 915	85 028	358 943
Capitaux propres au 1^{er} Janvier 2013 (publié)	77 116 740	15 423	21 180	-27 298	-10 765	263 988	262 528	128 000	390 527
Impact des changements de politiques comptables	-	-	-	-	-	-	-	-1 030	-1 030
Capitaux propres au 1^{er} Janvier 2013 (retraité)	77 116 740	15 423	21 180	-27 298	-10 765	263 988	262 528	126 970	389 498
Résultat net	-	-	-	-	-	11 031	11 031	9 815	20 846
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-9 256	3 056	-6 200	-8 356	-14 556
Résultat global de la période	-	-	-	-	-9 256	14 087	4 831	1 459	6 290
Augmentation de capital	20 000	4	-4	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-5 602	-5 602	-5 456	-11 058
Incidence des variations de périmètre	-	-	-	-	-	-1147	-1 147	-542	-1 689
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	-	-	219	219	95	314
Capitaux propres au 30 Juin 2013 retraité	77 136 740	15 427	21 176	-27 298	-20 021	271 545	260 829	122 526	383 355

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

VIEL & Cie est une société française anonyme, domiciliée à Paris au 253 Boulevard Pereire - 75017 Paris. VIEL & Cie, société d'investissement, contrôle deux sociétés cotées spécialisées dans l'intermédiation financière, Compagnie Financière Tradition, présente dans 28 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle et Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France pour une clientèle de particuliers, ainsi qu'un pôle de banque privée et de gestion au travers d'une participation mise en équivalence de 40 % dans SwissLife Banque Privée.

L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris.

VIEL & Cie est détenue à hauteur de 52,86 % par la société VIEL et Compagnie-Finance.

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés intermédiaires de VIEL & Cie au 30 juin 2014 par décision du 29 août 2014.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les comptes consolidés intermédiaires de VIEL & Cie relatifs aux comptes arrêtés au 30 juin 2014 sont établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, disponibles à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission, et en particulier selon les dispositions de la norme comptable internationale IAS 34 qui traite de l'information financière intermédiaire.

Modification des principes régissant l'établissement des comptes consolidés intermédiaires

Les principes comptables appliqués dans le cadre de la préparation des comptes consolidés intermédiaires sont identiques à ceux en vigueur au 31 décembre 2013, à l'exception de la norme suivante qui a été appliquée à partir du 1^{er} janvier 2014 :

IFRS 11 - Partenariats

IFRS 11 supprime l'option de l'intégration proportionnelle pour les coentreprises qui doivent être consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Suite à l'adoption de cette norme, le groupe a modifié sa politique comptable et consolide dorénavant les coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence.

L'impact des changements de politiques comptables sur le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'état du résultat global du Groupe résultant de l'adoption de la norme IFRS 11 est présenté en note 16.

L'adoption des autres normes et révisions n'aura pas d'autre impact significatif sur les comptes consolidés de Groupe lors de la première application.

1. SAISONNALITÉ

L'activité des filiales d'intermédiation professionnelle de VIEL & Cie ne présente pas de caractère saisonnier particulier compte tenu de la diversité des produits traités et de la couverture géographique de Compagnie Financière Tradition. Ces activités dépendent principalement de la volatilité des marchés. Au cours des dernières années, un ralentissement d'activité a toutefois été constaté lors du mois de décembre et lors des mois d'été.

L'activité de bourse en ligne de Bourse Direct ne connaît pas de caractère saisonnier particulier, hormis un ralentissement traditionnel lors des mois d'été ; ce ralentissement est cependant fortement dépendant de l'évolution des marchés boursiers.

2. INFORMATION SECTORIELLE

La présentation des secteurs opérationnels du Groupe reflète l'information fournie en interne au Président-Directeur général qui est le principal décideur opérationnel ; celui-ci analyse les rapports qui lui sont fournis afin d'évaluer les performances et d'allouer les ressources nécessaires aux différents secteurs opérationnels.

Dans le cadre de son activité d'investisseur, VIEL & Cie distingue trois pôles d'activité : l'intermédiation professionnelle, avec la participation dans Compagnie Financière Tradition, la bourse en ligne, au travers de la société Bourse Direct, et la banque privée, représentée par la participation mise en équivalence dans SwissLife Banque Privée. La structure d'organisation interne et de gestion du Groupe sont fondés sur cette approche sectorielle.

Les principes appliqués pour évaluer le résultat d'exploitation sectoriel sont identiques à ceux appliqués aux comptes consolidés.

Les actifs sectoriels ne sont pas inclus dans les rapports destinés au Président-Directeur général et ne sont donc par conséquent pas présentés ci-dessous.

Le chiffre d'affaires inclut uniquement les revenus provenant de transactions avec des clients externes ; aucune transaction entre les secteurs opérationnels n'a d'impact sur le chiffre d'affaires.

L'information par secteurs se présente comme suit :

1^{er} semestre 2014	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
En milliers d'euros							
Chiffre d'affaires	348 341	19 959	-	-	368 300	-	368 300
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	-326 427	-16 382	-	-28	-342 837	-	-342 837
Résultat d'exploitation sectoriel	21 914	3 577	-	-28	25 463	-	25 463
Produits/ Charges non alloués ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-2 492	-2 492
Résultat d'exploitation	21 914	3 577	-	-28	25 463	-2 492	22 971
Résultat des participations mise en équivalence	6 418	-	2 047	-	8 465	-234	8 231
Résultat financier	-3 076	-95	-	-	-3 171	-568	-3 739
Résultat avant impôt	25 256	3 482	2 047	-28	30 757	-3 294	27 463
Impôt sur les bénéfices	-7 573	-1 228	-	-	-8 801	-169	-8 970
Résultat net	17 683	2 254	2 047	-28	21 956	-3 463	18 493

1^{er} semestre 2013 retraité	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
En milliers d'euros							
Chiffre d'affaires	386 925	17 193	-	-	404 118	-	404 118
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	-363 622	-14 438	-	-110	-378 170	-	-378 170
Résultat d'exploitation sectoriel	23 303	2 755	-	-110	25 948	-	25 948
Produits/ Charges non alloués ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-2 308	-2 308
Résultat d'exploitation	23 303	2 755	-	-110	25 948	-2 308	23 640
Résultat des participations mise en équivalence	6 683	-	537	-	7 220	-50	7 170
Résultat financier	-155	-188	-	-	-343	-764	-1 107
Résultat avant impôt	29 831	2 567	537	-110	32 825	-3 122	29 703
Impôt sur les bénéfices	-8 030	-827	-	-	-8 857	-	-8 857
Résultat net	21 801	1 740	537	-110	23 968	-3 122	20 846

⁽¹⁾ Charges nettes des autres produits d'exploitation.

⁽²⁾ Charges nettes afférentes aux holdings du Groupe.

3. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NETS

en milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013 retraité
Produits nets sur cession d'actifs immobilisés	-22	26
Autres produits d'exploitation	1 762	1 027
TOTAL	1 740	1 053

4. RÉSULTAT FINANCIER NET

Le résultat financier se compose des éléments suivants :

en milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013 retraité
Produits d'intérêts	723	1 234
Produits des titres de participation	440	178
Plus-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	16	179
Gains de change	1 029	2 095
Autres produits financiers	-215	-
Produits financiers	1 993	3 686
Charges d'intérêts	-3 567	-2 801
Moins-values sur actifs financiers	-28	-
Pertes de change	-2 119	-1 555
Charges financières sur contrats de location financement	-	-2
Variation nette de la juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée des capitaux propres	-154	-
Variation nette de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie transférée des capitaux propres	-	-340
Autres charges financières	136	-95
Charges financières	-5 732	-4 793
Résultat financier net	-3 739	-1 107

5. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt se compose des éléments suivants :

en milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013 retraité
Charge d'impôts courants	9 385	10 329
Charges / (Produits) d'impôts différés	-415	-1 473
Impôts sur le bénéfice	8 970	8 856

6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie consolidée intermédiaire se décompose comme suit :

en milliers d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité
Caisse et dépôts bancaires à vue	209 254	254 241
Dépôts bancaires à court terme	3 421	5 508
Placements monétaires à court terme	5 373	12 204
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	218 048	271 953
Trésorerie non disponible	22 427	21 560
Trésorerie et équivalents de trésorerie - actif	240 475	293 513
Découverts bancaires	-23 509	-26 232
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	216 966	267 281

7. CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les clients et autres créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité
Créances liées aux activités teneurs de comptes	559 902	495 893
Créances liées aux activités en principal	429 228	127 203
Clients et comptes rattachés	114 413	111 131
Créances sur les employés	26 548	28 055
Créances sur les parties liées	25 097	5 371
Autres créances à court terme	18 723	20 645
TOTAL	1 173 911	788 298

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité
Ecart d'acquisition	74 777	74 580
Logiciels	20 372	19 914
Fonds de commerce	13 754	13 752
Relations clientèle	-	387
Autres	3 261	3 510
TOTAL	112 164	112 143

9. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET COENTREPRISES

Cette rubrique comprend la quote-part des sociétés associées et coentreprises détenues par le Groupe et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

La variation pour la période se présente comme suit :

En milliers d'euros	Sociétés associées	Coentreprises	Total
Au 1^{er} janvier 2014	67 103	76 675	143 778
Résultat net de la période	7 086	1 145	8 231
Autres éléments du résultat global	676	-	676
Dividendes distribués	-7 079	-2 935	-10 014
Variation de périmètre	-1 506	-	-1 506
Ecart de conversion	78	3 250	3 328
Au 30 juin 2014	66 358	78 135	144 493
En milliers d'euros	Sociétés associées	Coentreprises	Total retraité
Au 1^{er} janvier 2013	69 284	103 001	172 285
Résultat net de la période	1 834	5 335	7 169
Autres éléments du résultat global	-815	-55	-870
Dividendes distribués	-517	-17 062	-17 579
Autres variations de capitaux propres	-	2 027	2 027
Ecart de conversion	-391	-8 628	-9 019
Au 30 Juin 2013 retraité	69 395	84 618	154 013

Au premier semestre 2014, le résultat net des sociétés associées inclut une plus-value de 4,9 millions d'euros par Ong First tradition Holdings Pte Ltd et qui résulte de la cession de sa filiale opérationnelle à un investisseur tiers.

10. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉANCIERS

Cette rubrique se décompose comme suit :

En milliers d'euros	30.06.2014	31.12.2013 retraité
Dettes liées aux activités teneurs de comptes	566 616	498 567
Dettes liées aux activités en principal	396 671	120 168
Charges à payer	108 743	96 304
Dettes envers les parties liées	24 921	3 435
Autres dettes à court terme	45 258	44 084
TOTAL	1 142 209	762 558

11. ACTIONS PROPRES

VIEL & Cie détient au 30 juin 2014, 7 096 996 de ses propres titres, soit 9,20 % de son capital, pour un montant total brut de € 27 298 000, sans changement par rapport au 31 décembre 2013. Cette détention a été préalablement autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires. Le montant de ces titres a été constaté en diminution des capitaux propres consolidés de VIEL & Cie au 30 juin 2014.

12. DIVIDENDES

Le dividende suivant a été approuvé par l'Assemblée générale du 12 juin 2014.

En milliers d'euros	2013	2012
Dividende par action au titre de 2013* : € 0,06 (2012** : € 0,08)	4 628	6 169

* versé en 2014.

** versé en 2013.

13. ACQUISITION D'INTÉRÊTS NON CONTRÔLANTS

En avril 2014, une filiale du groupe Tradition au Japon a racheté l'intégralité de ses actions détenues par des actionnaires minoritaires pour un montant de 18,1 millions d'euros générant un impact positif de 11,8 millions d'euros dans les capitaux propres consolidés - Part du Groupe.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et passifs financiers ainsi que leur juste valeur selon le niveau hiérarchique correspondant.

Les niveaux retenus sont les suivants :

- le niveau 1 correspond à un prix coté (non ajusté) sur un marché actif pour un instrument identique ;
- le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés ;
- le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

La juste valeur n'est pas indiquée pour les postes dont la valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les méthodes pour déterminer les justes valeurs sont décrites dans la section regroupant les principales méthodes comptables des comptes consolidés 2013.

Au 30 juin 2014	Juste Valeur				
	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
En milliers d'euros					
Actifs financiers disponibles à la vente	21 794	14 761	5 388	1 645	21 794
Actifs financiers évalués à la juste valeur	486	486	-	-	486
Prêts et créances	1 169 031	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés actifs	953	-	953	-	953
Trésorerie et équivalents de trésorerie	218 048	-	-	-	-
Trésorerie non disponible	22 427	-	-	-	-
Total actifs financiers	1 432 739	15 247	6 341	1 645	23 233
Dettes financières à court terme	71 607	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créanciers	1 142 209	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés passifs	2 333	-	2 333	-	2 333
Dettes financières à long terme	128 309	133 109	-	-	133 109
Autres passifs financiers à long terme	250	-	-	-	-
Total passifs financiers	1 344 708	133 109	2 333	-	135 442

Au 31 décembre 2013 (retraité)	Juste Valeur				
	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
En milliers d'euros					
Actifs financiers disponibles à la vente	23 519	15 813	5 134	2 573	23 519
Actifs financiers évalués à la juste valeur	762	762	-	-	762
Prêts et créances	781 001	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés actifs	955	-	955	-	955
Trésorerie et équivalents de trésorerie	271 953	-	-	-	-
Trésorerie non disponible	21 560	-	-	-	-
Total actifs financiers	1 099 750	16 575	6 089	2 573	25 236
Dettes financières à court terme	97 717	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créanciers	762 558	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés passifs	3 108	-	3 108	-	3 108
Dettes financières à long terme	157 259	161 452	-	-	161 452
Autres passifs financiers à long terme	240	-	-	-	-
Total passifs financiers	1 020 882	161 452	3 108	-	164 560

Réconciliation des instruments financiers de niveau 3

En milliers d'euros	Actifs financiers	Actifs financiers	Total
	disponibles à la vente	évalués à la juste valeur	
Au 1 ^{er} janvier 2014	2 573	-	2 573
Acquisitions de la période	6	-	6
Emissions	-	-	-
Cessions	-	-	-
Gains/pertes enregistrées au compte de résultat	-	-	-
Gains/pertes enregistrées dans les autres éléments du résultat global	-	-	-
Reclassement	-	-	-
Transfert hors du niveau 3	-	-	-
Ecart de conversion	-934	-	-934
Au 30 juin 2014	1 645	-	1 645

En milliers d'euros	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Total
Au 1^{er} janvier 2013	2 681	8	2 689
Acquisitions de la période	1 219	-	1 219
Emissions	-	-	-
Cessions	-	-134	-134
Gains/pertes enregistrées au compte de résultat	-122	126	4
Gains/pertes enregistrées dans les autres éléments du résultat global	120	-	120
Reclassement	-	-	-
Transfert hors du niveau 3	-	-	-
Ecart de conversion	-1 326	-	-1 326
Au 31 décembre 2013 retraité	2 573	-	2 573

15. OPÉRATIONS DE HORS-BILAN

Titres à livrer et titres à recevoir

En milliers d'euros	30.06.2014	31.12.2013
Titres à livrer	109 865 960	94 634 118
Titres à recevoir	109 859 628	94 601 525

Les titres à recevoir et à livrer reflètent les opérations d'achat et de vente de titres réalisées dans le cadre des activités en principal réalisées par les sociétés du Groupe, initiées avant le 30 juin 2014 et avant le 31 décembre 2013, et débouclées après ces dates.

16. IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DE LA NORME IFRS 11

Les tableaux suivants détaillent l'impact du changement de politique comptable sur le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie et l'état du résultat global du Groupe résultant de l'adoption de la norme IFRS 11.

Compte de résultat du premier semestre 2013

en milliers d'euros	30.06.2013 publié	Impact IFRS 11	30.06.2013 retraité
Chiffre d'affaires	432 536	-28 418	404 118
Autres produits d'exploitation	1 920	-867	1 053
Produits d'exploitation	434 456	-29 285	405 171
Charges de personnel	-299 414	12 336	-287 078
Autres charges d'exploitation	-94 765	8 399	-86 366
Amortissements	-8 546	765	-7 781
Gains/(Pertes) de valeur des actifs	-306	-	-306
Charges d'exploitation	-403 031	21 500	-381 531
Résultat d'exploitation	31 425	-7 785	23 640
Produits financiers	3 906	-220	3 686
Charges financières	-4 791	-2	-4 793
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	1 784	5 385	7 169
Résultat avant impôt	32 324	-2 622	29 702
Impôt sur le bénéfice	-11 398	2 542	-8 856
Résultat net de l'exercice	20 926	-80	20 846
Intérêts minoritaires	9 895	-80	9 815
Résultat net part du Groupe	11 031	-	11 031
Résultat par action (en euros) :			
Résultat de base par action	0,16	-	0,16
Résultat dilué par action	0,16	-	0,16

Compte de résultat 2013

en milliers d'euros	2013 Publié	Impact IFRS 11	2013 retraité
Chiffre d'affaires	793 166	-48 521	744 645
Autres produits d'exploitation	4 178	-1 317	2 861
Produits d'exploitation	797 344	-49 838	747 506
Charges de personnel	-555 280	22 393	-532 887
Autres charges d'exploitation	-187 916	16 935	-170 981
Amortissements	-17 727	1 467	-16 260
Gains/(Pertes) de valeur des actifs	-434	133	-301
Charges d'exploitation	-761 357	40 928	-720 429
Résultat d'exploitation	35 987	-8 910	27 077
Produits financiers	4 361	-373	3 988
Charges financières	-11 726	56	-11 670
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	1 228	6 235	7 463
Résultat avant impôt	29 850	-2 992	26 858
Impôt sur les bénéfices	-14 330	2 896	-11 434
Résultat net de l'exercice	15 520	-96	15 424
Intérêts minoritaires	9 638	-96	9 542
Résultat net part du Groupe	5 882	-	5 882
Résultat par action (en euros) :			
Résultat de base par action	0,08	-	0,08
Résultat dilué par action	0,08	-	0,08

Bilan au 1^{er} Janvier 2013

ACTIF	01.01.2013 publié	Impact IFRS 11	01.01.2013 retraité
En milliers d'euros			
Immobilisations corporelles	23 774	-1 069	22 705
Immobilisations incorporelles	132 027	-18 412	113 615
Participations dans les sociétés associées	69 284	102 923	172 207
Actifs financiers disponibles à la vente	14 575	-	14 575
Autres actifs financiers	6 164	-	6 164
Impôts différés actifs	27 192	-3 371	23 821
Stock d'immeubles	6 230	-	6 230
Trésorerie non disponible	41 295	-17 652	23 643
Autres actifs non courants	-	-	-
Total actifs non courants	320 541	62 420	382 960
Autres actifs courants	12 878	-2 913	9 965
Instruments financiers dérivés actifs	161	-23	138
Impôts à recevoir	4 847	-39	4 808
Clients et autres créances	1 390 626	-507 233	883 393
Actifs financiers disponibles à la vente	9 433	-	9 433
Actifs financiers évalués à la juste valeur	2 771	-14	2 757
Trésorerie et équivalents de trésorerie	337 716	-60 912	276 804
Total actifs courants	1 758 432	-571 134	1 187 298
TOTAL ACTIF	2 078 973	-508 715	1 570 258

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	01.01.2013 publié	Impact IFRS 11	01.01.2013 retraité
En milliers d'euros			
Capital	15 423	-	15 423
Prime d'émission	21 180	-	21 180
Actions propres	-27 298	-	-27 298
Ecart de conversion	-10 765	-	-10 765
Réserves consolidées	263 988	-	263 988
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	262 528	-	262 528
Intérêts minoritaires	128 000	-1 030	126 970
Total capitaux propres	390 528	-1 030	389 498
Dettes financières	90 062	-	90 062
Provisions	43 218	-531	42 687
Impôts différés passifs	360	-19	341
Produits différés	3 896	-	3 896
Total passifs non courants	137 536	-550	136 986
Dettes financières	165 197	-58	165 139
Fournisseurs et autres créanciers	1 366 109	-506 323	859 786
Provisions	3 609	-	3 609
Impôts à payer	8 355	-607	7 748
Instruments financiers dérivés passifs	6 507	-2	6 505
Produits différés	1 132	-145	987
Total passifs courants	1 550 909	-507 135	1 043 774
TOTAL PASSIF	1 688 445	-507 685	1 180 760
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 078 973	-508 715	1 570 258

Bilan au 31 décembre 2013

ACTIF	31.12.2013 publié	Impact IFRS 11	31.12.2013 retraité
En milliers d'euros			
Immobilisations corporelles	18 856	-620	18 236
Immobilisations incorporelles	128 140	-15 997	112 143
Participations dans les sociétés associées	68 840	74 937	143 777
Actifs financiers disponibles à la vente	16 392	-	16 392
Autres actifs financiers	6 109	-	6 109
Impôts différés actifs	22 877	-1 555	21 322
Stock d'immeubles	5 730	-	5 730
Trésorerie non disponible	37 292	-15 732	21 560
Total actifs non courants	304 235	41 034	345 269
Autres actifs courants	11 291	-1 278	10 013
Instruments financiers dérivés actifs	1 076	-121	955
Impôts à recevoir	8 221	-363	7 858
Clients et autres créances	1 130 938	-342 640	788 298
Actifs financiers disponibles à la vente	7 127	-	7 127
Actifs financiers évalués à la juste valeur	1 122	-360	762
Trésorerie et équivalents de trésorerie	310 884	-38 931	271 953
Total actifs courants	1 470 659	-383 693	1 086 966
TOTAL ACTIF	1 774 894	-342 659	1 432 235

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31.12.2013 publié	Impact IFRS 11	31.12.2013 retraité
En milliers d'euros			
Capital	15 427	-	15 427
Prime d'émission	21 180	-	21 180
Actions propres	-27 298	-	-27 298
Ecart de conversion	-30 045	-	-30 045
Réserves consolidées	270 975	-	270 975
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	250 239	-	250 239
Intérêts minoritaires	112 904	-633	112 271
Total capitaux propres	363 143	-633	362 510
Dettes financières	157 342	-83	157 259
Autres passifs financiers	240	-	240
Provisions	35 199	-417	34 782
Impôts différés passifs	536	-16	520
Produits différés	3 394	-	3 394
Total passifs non courants	196 711	-516	196 195
Dettes financières	97 782	-65	97 717
Fournisseurs et autres créanciers	1 102 986	-340 428	762 558
Provisions	3 673	-	3 673
Impôts à payer	6 446	-827	5 619
Instruments financiers dérivés passifs	3 108	-	3 108
Produits différés	1 045	-190	855
Total passifs courants	1 215 040	-341 510	873 530
TOTAL PASSIF	1 411 751	-342 026	1 069 725
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 774 894	-342 659	1 432 235

Résultat global consolidé au 30 Juin 2013

en milliers d'euros	30.06.2013 publié	Impact IFRS 11	30.06.2013 retraité
Résultat de la période comptabilisé au compte de résultat	20 926	-80	20 846
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-	-	-
Ecarts actuariels des régimes à prestations définies	-	-	-
Total de autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-	-	-
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-	-	-
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie			
- constatés dans la réserve de couverture	1 488	-	1 488
- transférés au compte de résultat	313	-	313
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente			
- constatés dans la réserve de réévaluation	1 559	-	1 559
- transférés au compte de résultat	4	-4	-
Ecart de conversion	-17 916	-	-17 916
Autres éléments du résultat global des sociétés associées	-	-	-
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-14 552	-4	-14 556
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts	-14 552	-4	-14 556
Résultat global de l'exercice	6 374	-84	6 290
Part du Groupe	4 835	-4	4 831
Intérêts minoritaires	1 539	-80	1 459

Tableau des flux de trésorerie du premier semestre 2013

en milliers d'euros	30.06.2013 publié	Impact IFRS 11	30.06.2013 retraité
Flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles			
Résultat avant impôts	32 324	-2 622	29 702
Amortissements	8 546	-765	7 781
Perte de valeur des actifs	306	-	306
Résultat financier net	415	83	498
Quote part dans le résultat des sociétés associées	-1 784	-5 385	-7 169
Produits d'exploitation sans impact sur les liquidités	-	-	-
Augmentation / (diminution) des provisions	315	-	315
Variation des produits différés	-48	-165	-213
Dépense relative aux paiements fondés sur des actions	314	-	314
Plus / (moins) values sur cessions de filiales et sociétés associées	-	-	-
Plus / (moins) values sur cessions d'actifs immobilisés	-26	-	-26
Plus / (moins) values sur cessions de filiales et participation	-	-	-
Augmentation / (diminution) du fonds de roulement	-41 678	1 687	-39 991
Intérêts payés	-4 695	-16	-4 711
Intérêts perçus	1 226	-77	1 149
Impôts payés	-11 573	833	-10 740
Flux de trésorerie nets résultant des activités opérationnelles	-16 358	-6 427	-22 785
Flux de trésorerie afférents à l'activité d'investissement			
Acquisition d'actifs financiers	-3 403	-	-3 403
Valeur de vente d'actifs financiers	3 490	-	3 490
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise	-11 178	-	-11 178
Cession de filiales, net de la trésorerie cédée	-	-	-
Cession de société associées	-	-	-
Changement de méthode de consolidation	-	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	-2 236	2	-2 234
Valeur de vente d'immobilisations corporelles	28	-	28
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-6 286	1 863	-4 423
Valeur de vente d'immobilisations incorporelles	-	-	-
Autres produits d'investissements	-	-	-
Dividendes reçus	695	15 921	16 616
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité d'investissement	-18 890	17 786	-1 104
Flux de trésorerie afférents à l'activité de financement			
Augmentation des dettes financières à court terme	2 043	-	2 043
Diminution des dettes financières à court terme	-6 499	56	-6 443
Augmentation des dettes financières à long terme	-	-	-
Diminution des dettes financières à long terme	-30 048	7	-30 041
Variation des autres dettes à long terme	-145	-	-145
Augmentation de capital et prime d'émission des filiales	-78	-	-78
Acquisition d'actions propres	-	-	-
Valeur de vente d'actions propres	-	-	-
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	-5 456	603	-4 853
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-5 602	-	-5 602
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité de financement	-45 785	666	-45 119
Impact de la variation des taux de change sur la trésorerie consolidée	-12 849	3 638	-9 211
Variation de la trésorerie	-93 882	15 663	-78 219
Trésorerie et équivalent au début de la période	374 724	-78 564	296 160
Trésorerie et équivalent à la fin de la période	280 842	-62 901	217 941

17. COURS DE CHANGE

Les principaux cours de change utilisés dans le cadre de la consolidation sont les suivants :

	30.06.2014		31.12.2013	30.06.13
	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours de clôture
CHF - 1 Franc suisse	1,2156	1,2213	1,2276	1,2338
GBP - 1 Livre sterling	0,8015	0,8214	0,8337	0,8572
JPY - 1 Yen japonais	138,44	140,40	144,72	129,39
USD - 1 Dollar américain	1,3658	1,3705	1,3791	1,3080

18. VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

VIEL & Cie consolide Compagnie Financière Tradition à hauteur de 70,57 % au 30 juin 2014, contre 70,26 % au 31 décembre 2013. Le pourcentage de contrôle de Bourse Direct est de 76,04 % au 30 juin 2014 (76,04 % au 31 décembre 2013).

19. CONSOLIDATION DE VIEL & CIE

VIEL & Cie fait l'objet d'une consolidation dans les comptes consolidés de VIEL et Compagnie-Finance, dont le siège social est situé au 23 Place Vendôme - 75001 Paris.

BOGOTA **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD BRUXELLES
DUBAÏ FRANCFORT **JOHANNESBURG** KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU**
MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY**
MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES**
DALLAS HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT
JOHANNESBURG KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME
TEL AVIV ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI
SHENZHEN SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO**
NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE
LONDRES **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD**
BRUXELLES **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN**
MOSCOU **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**
BUENOS AIRES **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD** **BRUXELLES** **DUBAÏ**

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH**
PARIS **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ**
SÉOUL **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS**
HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG
KÜSNACHT LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH**
BANGKOK **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN**
SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK
SANTIAGO STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE LONDRES
LUXEMBOURG MILAN **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD
BRUXELLES **DUBAÏ** **FRANCFORT** **JOHANNESBURG** **KÜSNACHT** **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG**
MILAN **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Viel & Cie, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 16 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés qui expose les impacts de la première application de la norme IFRS 11 relative aux partenariats.

2. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Paris-La Défense, le 29 août 2014

Les Commissaires aux Comptes

FIDORG AUDIT Manuel Le Roux

ERNST & YOUNG Audit Marc Charles

BOGOTA **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD BRUXELLES
DUBAÏ FRANCFORT **JOHANNESBURG** KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU**
MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY**
MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES**
DALLAS HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT
JOHANNESBURG KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME
TEL AVIV ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI
SHENZHEN SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** HOUSTON **MEXICO**
NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE
LONDRES LUXEMBOURG **MILAN** MOSCOU **MUNICH** PARIS ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD**
BRUXELLES **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** LUXEMBOURG **MILAN**
MOSCOU **MUNICH** PARIS **ROME** TEL AVIV **ZURICH** **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** SHANGHAI SHENZHEN **SINGAPOUR** SYDNEY TOKYO **BOGOTA** **BOSTON**
BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD** BRUXELLES **DUBAÏ**

RAPPORT

DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** LUXEMBOURG **MILAN** MOSCOU **MUNICH**
PARIS **ROME** TEL AVIV **ZURICH** **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ**
SÉOUL SHANGHAI SHENZHEN **SINGAPOUR** SYDNEY TOKYO **BOGOTA** **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS**
HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG
KÜSNACHT LAUSANNE **LONDRES** LUXEMBOURG **MILAN** MOSCOU **MUNICH** PARIS **ROME** TEL AVIV **ZURICH**
BANGKOK **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN**
SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK
SANTIAGO STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE LONDRES
LUXEMBOURG MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** SHANGHAI SHENZHEN **SINGAPOUR** SYDNEY
TOKYO **BOGOTA** **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD
BRUXELLES **DUBAÏ** FRANCFORT **JOHANNESBURG** **KÜSNACHT** **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG**
MILAN MOSCOU **MUNICH** PARIS **ROME** TEL AVIV **ZURICH** **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** SHANGHAI SHENZHEN **SINGAPOUR** SYDNEY TOKYO **BOGOTA** **BOSTON**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la composition du Conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société, sur les éventuelles limitations que le Conseil d'administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général, ainsi que sur les principes et les règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux, ainsi que les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées générales. Ce rapport est le fruit de nos échanges avec l'ensemble des personnes impliquées dans les travaux décrits, en particulier les personnes en charge du contrôle interne.

Ce rapport a été soumis à l'approbation du Conseil d'administration et fait l'objet d'une attestation de la part des Commissaires aux comptes de la Société.

VIEL & Cie est une société holding qui investit dans des sociétés le plus souvent cotées dans le cadre d'une stratégie de long terme. Afin de prévenir ou de limiter l'impact négatif de certains risques internes ou externes sur l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels fixés par la Société, l'organisation, sous la responsabilité du Conseil d'administration, conçoit et adapte un dispositif de contrôle interne.

L'activité de VIEL & Cie s'exerce quotidiennement dans le cadre d'un environnement où les risques sont identifiés par les filiales opérationnelles dans une cartographie des risques et raisonnablement maîtrisés et les circuits d'information contrôlés afin d'assurer une image fiable de la Société à travers la lecture de ses états financiers.

1. DESCRIPTION DES ACTIVITES ET RISQUES ASSOCIES

1.1 Activités de VIEL & Cie

VIEL & Cie est une société d'investissement cotée en France ayant pour stratégie d'investir sur le long terme dans des sociétés du secteur de la finance et d'accélérer leur croissance et leur développement afin d'en faire des acteurs majeurs dans leur métier respectif.

VIEL & Cie consolide des participations majeures dans les métiers de la finance :

- Compagnie Financière Tradition exerce le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels. Ce métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition est détenue à hauteur de 68,90 % par VIEL & Cie. Compagnie Financière Tradition est une société cotée sur le marché suisse.
- Bourse Direct exerce un métier de courtier en ligne en France et enregistre près de 93 000 comptes de clients. La société a intégré toute une chaîne de traitement des opérations aux travers d'un back-office de tenue de comptes - conservation complètement automatisé. Bourse Direct est détenue à hauteur de 76,57 % par VIEL & Cie. Bourse Direct est une société cotée sur NYSE-Euronext Paris (Compartiment C).
- Swisslife Banque Privée, spécialisée dans un service de banque privée à l'attention d'une clientèle de particuliers que VIEL & Cie détient à hauteur de 40 % et consolide par mise en équivalence.

Intermédiation professionnelle : le métier de Compagnie Financière Tradition

Les opérations réalisées peuvent être classées en deux grandes catégories, dont le profil de risques s'avère légèrement différent. Dans le premier cas, appelé « name give-up », Compagnie Financière Tradition au travers de ses filiales opérationnelles, est un pur intermédiaire qui permet à deux contreparties de conclure ensemble une opération. Ce sont alors ces deux contreparties qui sont responsables de la bonne fin de l'opération. Le Groupe est ici rémunéré sous forme d'une commission, déterminée en général sur la base des montants traités. Dans le second cas, il s'interpose entre deux clients, sans toutefois prendre une position de marché, l'opération d'achat étant réalisée simultanément à l'opération de vente. Le Groupe se rémunère alors par l'écart entre le prix d'achat et le prix de vente. Ce dernier type d'opérations, appelé « matched principal », est une pratique standard sur certains marchés de titres. Dans le cadre des évolutions structurelles et réglementaires des marchés OTC (non organisés), Compagnie Financière Tradition développe sur la base de technologie propriétaire, des plateformes de transactions électroniques en partenariat avec les plus grandes banques mondiales.

Finance en ligne : le métier de Bourse Direct

Bourse Direct exerce le métier de « courtier en ligne » en assurant la transmission d'ordres en France essentiellement pour une clientèle d'investisseurs particuliers sous le statut d'entreprise d'investissement. De façon plus large, Bourse Direct est négociateur - compensateur - teneur de comptes - conservateur. La société s'adresse à des clients particuliers actifs sur le marché des actions et gérant eux-mêmes leur portefeuille, en leur proposant un accès "direct" au marché à des prix compétitifs et traite le déblocement des opérations de ses clients. La société n'intervient que dans le cadre de la transmission d'ordres et ne prend donc aucune position pour compte propre sur les marchés financiers.

Banque Privée : SwissLife Banque Privée

Swisslife Banque Privée exerce le métier de banque privée pour une clientèle de particuliers et dispose d'une large offre de produits de placement et de services d'accompagnement à la gestion de patrimoine.

1.2 Fonction de contrôle au sein du Groupe VIEL & Cie

La fonction de contrôle interne est organisée dans chacun des pôles opérationnels de VIEL & Cie. VIEL & Cie est une société consolidante de l'ensemble des activités de ses filiales. De façon autonome, chaque pôle opérationnel consolidé conçoit et met en œuvre son propre dispositif de contrôle interne adapté à son environnement et à son activité. Les observations issues des missions d'audit interne sont revues à l'occasion des réunions des Comités d'audit de chacune des participations, dans lesquelles VIEL & Cie est représentée par sa Direction Juridique.

Ainsi, le pôle de Compagnie Financière Tradition dispose de sa propre organisation de contrôle de l'activité opérationnelle au travers d'une Direction du Contrôle des Risques et la Compliance, basée au siège social de la holding Compagnie Financière Tradition à Lausanne (Suisse), à laquelle reporte les contrôleurs installés dans les différents bureaux opérationnels à travers le monde. Les contrôleurs localisés dans les bureaux opérationnels sont près de trente. L'audit interne a été externalisé auprès d'un grand cabinet de renom. Sur la base d'un plan d'audit pluriannuel, l'audit interne externalisé intervient dans l'ensemble des filiales dans le monde. Le premier niveau de contrôle se situe dans chaque entité opérationnelle. Les filiales remontent les informations en central à la Direction des risques, qui opère un contrôle à distance ou se déplace dans les filiales dans le cadre de missions d'intervention spécifiques. Cette Direction des risques est directement rattachée au Président du Conseil d'administration, et exerce une responsabilité fonctionnelle sur les contrôleurs locaux.

Le pôle de Bourse Direct a mis en conformité son service du contrôle interne avec les dispositions de l'arrêté du 3 novembre 2014, pour permettre la couverture de l'ensemble des fonctions et des responsabilités du contrôle interne qui prévoit notamment la répartition des contrôles en contrôle permanent, contrôle périodique et contrôle de conformité. Le département est placé sous la responsabilité d'un Directeur, directement rattaché au Président du Directoire. Le Contrôle permanent de Bourse Direct est assuré par deux contrôleurs dédiés. De plus, l'encadrement des services opérationnels participe au contrôle permanent. Le Contrôle périodique de Bourse Direct a été externalisé en 2012. En 2013, Bourse Direct a fait l'objet d'un contrôle de l'AMF sur ses obligations professionnelles ; un accord de composition amiable a été conclu avec l'AMF à l'issue de ce contrôle s'accompagnant d'une amende de 350 000 euros.

Le pôle de SwissLife Banque Privée a organisé un dispositif de contrôle interne en conformité avec ses obligations réglementaires. Ce dispositif a été présenté à VIEL & Cie dans le cadre du Conseil d'administration de la société.

1.3 Identification des risques majeurs et gestion de ces risques

Intermédiation professionnelle (Compagnie Financière Tradition)

Le métier d'un courtier étant de pouvoir permettre à l'offre et à la demande de ses clients de se rencontrer, les risques qu'il doit gérer s'inscrivent dans le cadre de cette mise en relation.

Risques de marché

Il n'est pas dans la vocation de Compagnie Financière Tradition de prendre des risques de marché. Dans le cadre des activités en « matched principal », Compagnie Financière Tradition peut être exposée à un risque de marché si durant la période de règlement/livraison, la contrepartie s'avère défaillante. Compagnie Financière Tradition est exposée à un risque de marché sur ces principaux investissements. Ce risque est cependant très limité. Enfin, Compagnie Financière Tradition est exposé au risque de marché dans le cadre de son métier (notamment dans le cadre de l'évolution des marchés OTC), un marché défavorable pouvant avoir des conséquences sur le volume d'affaires du Groupe.

Risques de contrepartie

Le risque de contrepartie que doit gérer un courtier peut s'analyser sous trois angles. Tout d'abord, un risque commercial découlant d'une trop forte concentration de sa clientèle, ce qui risquerait de lui faire perdre une partie sensible de ses revenus en cas de problème avec un client important. Ensuite, le risque de non-paiement par les clients des commissions dues. Enfin, et dans le seul cas des opérations en « *matched principal* », qui consistent à acheter un titre à une contrepartie et à le revendre dans le même temps à une autre contrepartie, le courtier subit un risque de contrepartie jusqu'au dénouement des opérations. Une défaillance majeure d'une des parties entre le jour de la négociation des titres et le règlement ou la livraison de ceux-ci, en général trois jours après, obligerait le courtier à trouver une opération de substitution sur le marché à un prix qui pourrait le pénaliser. Le courtier doit en effet pouvoir honorer l'engagement qu'il a pris avec l'autre partie. A titre d'exemple, si la contrepartie défaillante a vendu des titres au courtier, celui-ci doit se procurer à nouveau ceux-ci sur le marché, et le prix de l'actif peut avoir augmenté.

Risques opérationnels

Il s'agit ici de tous les risques liés au traitement de l'opération, allant de la correcte exécution des ordres de la clientèle, à la confirmation de ceux-ci puis au traitement administratif qui suit. D'éventuels dysfonctionnements informatiques, qui pourraient venir fausser l'exécution des opérations, entrent également dans cette catégorie.

Par ailleurs, le risque opérationnel provient du rôle majeur que peuvent jouer les personnes clés au sein de l'organisation. Concernant les équipes opérationnelles, le risque de « *débauchage* » par les concurrents existe. Enfin, l'évolution et le perfectionnement des outils informatiques constituent un enjeu majeur. En application de la réglementation, le risque opérationnel couvre tous les services et toutes les activités du Groupe. L'analyse du risque opérationnel au sein du Groupe a montré une faible exposition au regard de la taille du Groupe.

Risques réglementaires et déontologiques

Un cadre juridique réglementant les activités financières existe dans la plupart des pays où les filiales de Compagnie Financière Tradition sont installées. Celui-ci doit naturellement être respecté, dans sa forme comme dans son esprit. Enfin, les procédures de contrôle doivent permettre d'éviter le risque de fraude sur des sites opérationnels. Des procédures sur le risque AML ont été renforcées sur un plan international.

Courtage en ligne

Les risques identifiés dans le cadre de l'activité de Bourse Direct sont principalement :

- le risque opérationnel de négociation qui réside dans l'activité elle-même d'intermédiation pour compte de tiers par laquelle des erreurs peuvent être commises dans l'exécution des ordres transmis par les clients et les défaillances possibles de l'outil de traitement des opérations (informatiques, Internet). Le traitement automatisé et l'organisation mise en place réduisent ce risque et limitent ses conséquences ;
- le risque lié à la cybercriminalité et de fraude informatique grandissant dans un métier principalement axé sur la technologie internet ;
- le risque de crédit concerne principalement le risque de non-recouvrement des comptes débiteurs de clients disposant de positions dans le cadre du service de règlement différé ou de commissions dues par la clientèle et des risques induits par la défaillance d'un client ;
- les risques administratifs, les risques de non-respect des contraintes réglementaires et de la déontologie sont également identifiés ;
- enfin, le risque de marché lié au volume d'activité constaté, constitue un risque conjoncturel pour la société.

2. DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le Conseil d'administration, les dirigeants et l'ensemble du personnel dans les filiales de VIEL & Cie, et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des principaux objectifs suivants : déroulement sécurisé des opérations ; fiabilité des informations financières ; conformité aux lois et règlements en vigueur.

En fonction des lois propres aux différents pays dans lesquels des filiales de VIEL & Cie exercent leur activité, certaines de ces filiales sous soumises à une supervision des autorités de tutelle du secteur financier, et disposent, pour les plus importantes d'entre elles, de contrôleurs internes ou de « *compliance officers* ».

2.1 Adoption d'une démarche progressive

Pour se conformer aux exigences de la Loi de Sécurité Financière, les entreprises doivent mener à bien un projet qui consiste à documenter et à décrire la structure de contrôle interne mise en place pour répondre aux objectifs d'une communication financière fiable, de l'efficacité des opérations et de la conformité aux lois et réglementations, et ce, au niveau du Groupe.

VIEL & Cie souhaite répondre de manière efficace à la mise en œuvre de la Loi de Sécurité Financière. Depuis quelques années, le Groupe a poursuivi une démarche active afin de se conformer aux textes d'application de cette loi et s'attache à améliorer en permanence l'organisation de son contrôle interne. Le Groupe veille à décrire l'environnement de contrôle ainsi que les risques majeurs du Groupe, en incluant ce qui concerne l'information financière et comptable.

Les objectifs de la mise en place du contrôle interne sont principalement de fournir une assurance raisonnable quant à :

- la réalisation et l'optimisation des opérations,
- la fiabilité des informations financières,
- la conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

2.2 Les limitations inhérentes au contrôle interne

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Le dispositif de contrôle interne, aussi bien conçu et aussi bien appliqué soit-il, ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs du Groupe.

Ainsi, les systèmes comptables et de contrôle interne ne donnent pas à la direction la certitude que les objectifs fixés sont atteints, et ce en raison des limites inhérentes au fonctionnement de tout système. Ces limites sont notamment les suivantes :

- le coût d'un contrôle interne ne doit pas excéder les avantages escomptés de ce contrôle ;
- la plupart des contrôles internes portent sur des opérations répétitives et non sur des opérations non récurrentes ;
- le risque d'erreur humaine due à la négligence, à la distraction, aux erreurs de jugement ou à la mauvaise compréhension des instructions ne peut être totalement éliminé ;
- le risque existe d'échapper aux contrôles internes par la collusion d'un membre de la direction ou d'un employé avec d'autres personnes internes ou externes à l'entité ;
- l'éventualité qu'une personne chargée de réaliser un contrôle interne abuse de ses prérogatives, par exemple un membre de la direction passant outre le contrôle existe ;
- la possibilité que les procédures ne soient plus adaptées en raison de l'évolution de la situation, et donc que les procédures ne soient plus appliquées est également possible ;
- la faible prédictibilité d'un certain nombre d'événements extérieurs qui peuvent menacer l'atteinte des objectifs de l'organisation.

2.3 Systèmes et outils de gestion et de suivi

VIEL & Cie au travers de ses filiales dispose de systèmes informatiques de gestion développés en interne et adaptés à ses besoins. Une fois une opération saisie, toute la chaîne de traitement est automatisée, ce qui assure la cohérence des données. Les outils de suivi sont issus de ces systèmes et offrent aux filiales ainsi qu'à la Direction Générale du Groupe un ensemble cohérent de données de contrôle et de gestion.

2.4 Entrée en relations avec les clients

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie disposent de procédures d'entrée en relation avec tout nouveau client, lui permettant de s'assurer de la qualité de la contrepartie et de respecter les lois anti-blanchiment en vigueur dans la plupart des pays et en application de la 3^{ème} directive européenne. Il convient de noter que, à l'exception de l'activité de courtage en ligne parisienne, les filiales de VIEL & Cie, en tant qu'intermédiaires, disposent d'une clientèle dans sa grande majorité professionnelle, constituée de banques, compagnies d'assurance, gestionnaires de fonds et grandes entreprises. Les banques et autres établissements financiers composant la clientèle de VIEL & Cie sont eux-mêmes soumis à un cadre réglementaire rigoureux et à un strict contrôle de leurs autorités de tutelle.

Pour Bourse Direct, la filiale française de courtage en ligne à destination des particuliers, des procédures strictes d'ouverture de comptes ont été mises en place et adaptées à la réglementation MIFID en 2007 et aux nouvelles règles de contrôle relatives à la lutte contre le blanchiment et l'argent du terrorisme. Elles correspondent aux règles imposées par les autorités de tutelle.

2.5 Traitement des opérations

Une fois une opération conclue, elle est immédiatement saisie dans le système de gestion. Selon les produits, cette saisie s'effectue au niveau du front-office ou par une personne du back-office. L'envoi d'une confirmation aux clients est immédiatement généré par le système. Toutes les opérations donnent lieu à vérification. En cas de différend avec un client, il peut être procédé pour vérification à l'écoute de la conversation entre l'opérateur et ce client. Toutes les salles de négociation sont en effet équipées de systèmes d'enregistrement des conversations.

Du même système sont issues en fin de mois les factures adressées aux clients, reprenant le total des commissions à recevoir, et les outils de suivi des paiements de ces commissions. Sont concernées par ce traitement les opérations en « name give-up », donnant lieu à une rémunération sous forme de commission. Le paiement des commissions dues est géré localement, mais fait également l'objet d'un contrôle de la Direction Générale.

Pour les opérations en « *matched principal* », des équipes spécialisées sont responsables des opérations de règlement - livraison de titres.

La règle de séparation des fonctions est strictement respectée à chacun de ces niveaux de traitement.

Dans le cadre du suivi des risques opérationnels, les filiales du Groupe ont développé une cartographie des risques homogène selon la nomenclature Bâle II. Un outil a été déployé dans le Groupe (E-Front) afin de recenser les risques opérationnels par filiale et de consolider l'information relative à la nature de ces risques opérationnels. Cette approche s'inscrit dans le cadre d'une meilleure maîtrise des risques opérationnels et de la mise en place progressive d'une méthode avancée pour la détermination de l'impact des risques opérationnels au sein du Groupe.

2.6 Limites de risques de marché

La règle générale est que VIEL & Cie au travers de sa filiale Compagnie Financière Tradition, ne souhaite pas que ses filiales ou ses opérateurs prennent des positions de marché. Il peut toutefois arriver que, sur certains marchés spécifiques, des positions marginales de très court terme aident à la conclusion des opérations. Les opérateurs ne peuvent prendre de telles positions que dans le cadre de limites autorisées préétablies, définissant le produit concerné, la durée maximum de la position et son ampleur. L'utilisation de ces limites est contrôlée localement, et un reporting quotidien est adressé à la Direction des risques.

2.7 Comité de crédit, gestion et suivi des risques de contreparties

Un risque de contrepartie existe donc lorsque sont traitées des opérations en « *matched principal* ». Aucune opération de ce type ne peut être négociée sans que la contrepartie ait été au préalable autorisée. Un dossier la concernant est soumis pour approbation au Comité de crédit du Groupe. Si nécessaire, une limite d'encours est fixée. Un contrôle quotidien des encours, du respect des limites et des éventuels retards techniques de règlement-livraison des titres est effectué localement et par la Direction des risques.

Quand cela est possible, les filiales de VIEL & Cie essayent, dans le cadre de leurs activités, de réduire leur exposition au risque de contrepartie en recourant aux solutions de place existantes. Une des filiales de Compagnie Financière Tradition aux Etats-Unis est ainsi adhérente à une chambre de compensation multilatérale qui sert de contrepartie centrale de marché pour les titres d'Etat américains. Une fois l'opération confirmée, le risque est porté par la chambre de compensation.

2.8 Système d'information au niveau de la Direction Générale

Les données disponibles dans les systèmes d'information permettent à la Direction Générale des filiales opérationnelles d'effectuer des contrôles et analyses. Remontent quotidiennement à ce niveau, et pour chaque société du Groupe, des informations relatives aux revenus, aux éventuelles positions de marché, quand celles-ci sont autorisées, et aux encours de titres par contrepartie pour les entités du Groupe habilitées à traiter les opérations en « *matched principal* ».

Par ailleurs, la Chambre fiduciaire a adopté la nouvelle norme d'audit en vue de la vérification de l'existence d'un système de contrôle interne (NAS 890). Cette norme d'audit est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2008 à tous les audits pour lesquels l'existence du SCI (Système de Contrôle Interne), conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO, doit être vérifiée. Compagnie Financière Tradition s'est mise en conformité avec cette norme pour l'ensemble de ses filiales et a ainsi renforcé l'analyse des systèmes de contrôle interne dans l'ensemble de ses filiales.

Ainsi, afin d'atteindre une stratégie d'audit optimale en vue d'émettre un jugement quant à la conformité légale des comptes annuels, l'auditeur procède à des opérations d'audit axées sur les résultats et les procédures. S'il entend s'appuyer sur des opérations d'audit axées sur les procédures et, partant sur le SCI, il doit se convaincre du fonctionnement permanent et correct (= efficacité) des contrôles. Cela peut être fait au moyen de sondages représentatifs. Toutefois, la base d'une confirmation de l'existence du SCI relatif au rapport financier (dans sa totalité) n'est pas encore automatiquement garantie. Il s'agit dans le cadre de la mise en place de ces normes de confirmer l'existence du SCI dans sa totalité sachant que les contrôles doivent être vérifiés aux trois niveaux susmentionnés (entreprise, processus, informatique). L'étendue de l'audit lors de la vérification de l'existence du SCI est en général définie de manière plus large (c.-à-d. domaines supplémentaires soumis à un audit) mais va moins en profondeur (procédures individuelles limitées aux tests de cheminement).

Ainsi, pour la vérification de l'existence du SCI, aucun sondage représentatif n'est nécessaire, étant donné que la loi suisse ne prévoit aucun examen relatif au fonctionnement permanent et correct (efficacité) du SCI. Les éléments importants du SCI (composantes du contrôle) doivent être documentés par écrit et ce, de manière à ce que les processus-clés puissent être compris et analysés.

- **Contrôles au niveau de l'entreprise** : la documentation doit représenter ce que le Conseil d'administration entend réaliser avec le SCI, par quels moyens la direction de l'entreprise met en œuvre le SCI, comment sont évalués les risques d'anomalie significative au niveau de la comptabilité et de la présentation des comptes et comment le SCI doit éviter ou réduire de tels risques.
- **Contrôles au niveau des processus** : la documentation doit montrer comment les procédures essentielles et leurs risques inhérents ont été déterminés. Ensuite, il y a lieu de documenter les contrôles-clés manuels et/ou automatisés se rapportant aux risques inhérents de même que leur mise en œuvre.
- **Contrôles informatiques généraux** : la documentation des contrôles informatiques généraux montre quels contrôles garantissent le fonctionnement régulier des contrôles d'application IT automatisés. Elle comprend les domaines de développement des programmes, d'adaptations des programmes et des bases de données, d'accès aux programmes et données ainsi que celui de l'exploitation de l'informatique.

2.9 Comité d'audit

Le Conseil d'administration de VIEL & Cie est doté d'un Comité d'audit constitué d'administrateurs indépendants, qui se réunit au moins deux fois par an. Il est composé de deux membres.

Le pôle d'activité de Compagnie Financière Tradition dispose d'un Comité d'audit et d'un Comité des Rémunérations qui se réunissent plusieurs fois par an et traitent des sujets relatifs aux performances financières du Groupe et à l'analyse des risques notamment opérationnels.

Bourse Direct et SwissLife Banque Privée dispose également de leur propre Comité d'audit.

3. PROCÉDURES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

3.1 Organisation du Groupe VIEL & Cie

Les activités de VIEL & Cie comprennent principalement des activités d'intermédiation, déployées par ses filiales indirectes Compagnie Financière Tradition et Bourse Direct. Compagnie Financière Tradition contrôle majoritairement deux sous-holdings, qui détiennent à leur tour des participations importantes dans des sociétés actives dans l'intermédiation de produits financiers et non financiers auprès d'une large clientèle principalement constituée d'établissements financiers et de grandes sociétés.

Parallèlement, chaque filiale significative dispose d'un Conseil d'administration ou de surveillance, d'une Direction Générale et d'un responsable financier. Ce dernier rapporte tout à la fois à la Direction Générale locale et à la Direction Financière du Groupe, ce qui permet d'assurer la fluidité et la transparence de la remontée de l'information.

Dans le domaine de la bourse en ligne, Bourse Direct est dirigée par un Président du Directoire - Directeur Général.

La direction du pôle d'activité de banque privée est sous la responsabilité des équipes de l'actionnaire majoritaire, SwissLife.

3.2 Organisation de la Direction financière

La Direction financière du Groupe VIEL & Cie est organisée en relation avec la Direction financière des participations de VIEL & Cie. Par ailleurs, l'équipe financière de Compagnie Financière Tradition notamment, supervise en parallèle l'ensemble des responsables financiers locaux des filiales opérationnelles du Groupe Tradition. Au sein des pôles opérationnels de VIEL & Cie, le département Finance comprend :

- **Le Contrôle de gestion**, qui élabore l'ensemble des reportings de gestion du Groupe remis au Président-Directeur Général, à la Direction financière et à l'ensemble des responsables opérationnels. Ce département est en relation permanente avec les responsables financiers locaux afin de contrôler l'évolution de leurs principaux ratios d'exploitation et le respect des objectifs budgétaires assignés par la Direction Générale. Il est composé de trois personnes avec un responsable basé à Lausanne (Suisse).
- **La Consolidation** qui effectue les travaux de consolidation de VIEL & Cie sur une base mensuelle et prépare les comptes consolidés de VIEL & Cie sur une base semestrielle. Ce département travaille en étroite collaboration avec la Direction Financière des pôles opérationnels eux-mêmes en relation étroite avec les directions financières des sociétés du Groupe.

La direction financière du pôle Compagnie Financière Tradition organise régulièrement des séminaires de formation de ces directions financières aux principes comptables en vigueur mis en place par le Groupe ainsi qu'à l'élaboration des liasses de consolidation utilisées pour la préparation des comptes consolidés.

- **La Trésorerie et Relations Bancaires**, qui gère l'ensemble des relations bancaires de VIEL & Cie et de ses principales filiales ainsi que la position de trésorerie consolidée du Groupe. La gestion de la trésorerie reste très décentralisée au sein des filiales du Groupe.
- **La Communication financière**, chargée des relations de VIEL & Cie et de ses filiales cotées avec la communauté financière internationale, actionnaires, analystes, et journalistes. Ce département assure, sous le contrôle du Directeur de la Communication du Groupe, la préparation de l'ensemble des outils de communication, qui comprennent notamment un rapport annuel, un rapport semestriel, un site Internet dédié à la communication financière, www.viel.com, et la préparation de communiqués et présentations de résultats.

Par ailleurs, la Direction financière est responsable de la relation avec les Commissaires aux comptes.

La Direction financière de VIEL & Cie s'assure de la correcte remontée des informations comptables et financières des filiales au travers de procédure exposées ci-dessous :

- élaboration, avec les directions financières de chaque participation (pôle Compagnie Financière Tradition, pôle Bourse Direct et pôle Swisslife Banque Privée), d'un calendrier de communication des états financiers avec les compléments d'informations nécessaires à l'élaboration des comptes de la société mère ;
- réunion de préparation de clôture entre la Direction financière du Groupe et la direction financière des pôles consolidés pour analyser les faits marquants de la période ainsi que les opérations significatives ou exceptionnelles ; revue détaillée des informations comptables remontant des filiales et contrôle de cohérence avec les informations financières collectées.

3.3 Systèmes d'information

VIEL & Cie au travers de ses deux principaux pôles d'activité Compagnie Financière Tradition et Bourse Direct, dispose d'un système d'information unifié dans la quasi-totalité de ses filiales, développé par une équipe interne sur un environnement IBM, qui permet une intégration totale de la chaîne de traitement des opérations d'intermédiation, de la saisie des tickets au back-office à l'alimentation des encours des comptes débiteurs jusqu'à la comptabilité. En effet, cet outil permet une alimentation automatique des tableaux de suivi des encours clients en fonction du chiffre d'affaires saisi au back-office, et parallèlement une intégration directe du chiffre d'affaires généré par la société dans la comptabilité de celle-ci. Ainsi, la chaîne liée au traitement du chiffre d'affaires de la société est intégralement interfacée permettant ainsi le respect de la piste d'audit jusqu'à la production des états comptables. Par ailleurs, des interfaces sont progressivement mises en place avec des outils front-office, au gré du déploiement d'outils transactionnels intégrés ou d'outils de pré-saisie au front-office.

Cet outil alimente la comptabilité générale locale mais aussi la comptabilité analytique locale et centrale et permet ainsi un suivi détaillé au niveau le plus fin, soit les ratios de charges directes de chacun des desks d'un bureau spécifique, avec une comparaison par rapport aux périodes précédentes et au budget. Il est désormais en place dans la majorité des bureaux du Groupe.

De la même façon, les systèmes d'information de Bourse Direct sont interfacés avec la comptabilité, permettant un traitement automatisé de l'ensemble des données de gestion.

La consolidation est produite à partir d'un logiciel acquis auprès d'une société externe, référence sur le marché, mais paramétré afin de répondre aux besoins spécifiques d'analyse d'une activité telle que celle déployée par VIEL & Cie, notamment en ce qui concerne l'analyse de la rentabilité opérationnelle et des ratios de charges directes par pôle d'activité, puis par zone géographique. VIEL & Cie a complété son dispositif de consolidation par la mise en œuvre d'une interface entre son outil comptable IBM et son logiciel de consolidation, qui permet désormais une intégration automatique des balances comptables pour la quasi-totalité des filiales du Groupe. Cette procédure permet une accélération importante des délais de production de l'information financière consolidée, tout en renforçant la piste d'audit et en confortant la fiabilité des données consolidées. La consolidation du Groupe est établie sur une base mensuelle.

3.4 Reportings financiers

Le Contrôle de gestion des différentes filiales élabore des rapports financiers, qui lui permettent de suivre, au fil de l'eau, l'évolution des opérations des sociétés du Groupe :

- **Reporting quotidien de chiffre d'affaires** : élaboré à J+1 et transmis à l'ensemble des responsables opérationnels du Groupe au sein des pôles de Compagnie Financière Tradition et de Bourse Direct pour leurs activités respectives. Ce document présente le chiffre d'affaires de la veille, du mois en cours, de l'année en cours et une comparaison par rapport aux périodes précédentes, ainsi qu'une tendance de résultat pour le mois en cours et l'année en cours, fondée sur un point mort quotidien estimé par société. L'information ainsi communiquée quotidiennement offre à la Direction Générale et aux directions opérationnelles un potentiel de réactivité important face à l'évolution du chiffre d'affaires ou du résultat prévisionnel d'un produit ou d'un bureau.
- **Reporting mensuel** : Au sein du pôle Compagnie Financière Tradition, un « Monthly operating report » (MOR) est établi à J+ 20 chaque mois et adressé à la Direction Générale et aux principaux responsables opérationnels. Il présente les résultats détaillés par desks de chacun des bureaux et est accompagné d'une analyse des variations par rapport aux périodes précédentes et par rapport au budget, élaborée sur la base des informations communiquées par les directions financières locales. Ce MOR constitue un outil de contrôle important pour la Direction Financière et un outil de pilotage pour les responsables opérationnels. Ce reporting mensuel est rapproché, sur base mensuelle, avec les données consolidées, afin d'en améliorer encore la fiabilité. Bourse Direct établit un reporting d'activité mensuel détaillé comparé au budget produit en J+15. Un suivi mensuel de la part de marché est effectué dans le cadre des activités de Bourse en ligne.
- **Budget** : Le processus budgétaire suit un calendrier strict établi par le département de contrôle de gestion et s'étend sur une durée d'environ trois mois. Chaque société établit un budget en respectant un cadre d'analyse défini par la Direction Générale. L'information est ensuite centralisée et analysée par le contrôle de gestion et revue avec les responsables locaux, afin d'y apporter d'éventuels ajustements. Le budget du Groupe ainsi finalisé est discuté lors d'une réunion du Comité Exécutif dudit Groupe, en fin d'année et, une fois validé, utilisé tout au long de l'année comme outil de suivi et de pilotage de l'activité de chacune des sociétés du Groupe.

3.5 Comptes consolidés du Groupe

Les comptes consolidés du Groupe sont établis sur une base mensuelle dans un contexte de développement d'interfaces entre l'outil comptable et le logiciel de consolidation. L'élaboration des comptes consolidés mensuels permet une analyse approfondie des données financières fournies par les sociétés du Groupe. Des rapprochements systématiques sont effectués avec le reporting opérationnel afin de s'assurer de la fiabilité des informations transmises par les filiales au département du contrôle de gestion.

Afin de compléter ce dispositif, VIEL & Cie a mis en place au travers de ses filiales, une procédure plus systématique de formalisation des arrêtés de comptes mensuels au niveau local, comprenant une liste des contrôles minimums devant être mis en œuvre au cours du mois et en fin de mois et une description détaillée du formalisme attaché à ces contrôles. La mise en œuvre effective de ces nouvelles procédures au plan local est contrôlée lors de revues réalisées sur site par les équipes des départements financiers et de contrôle des risques.

4. CONDITIONS D'ORGANISATION ET DE PRÉPARATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1 Gouvernement d'entreprise

Dans le cadre de son gouvernement d'entreprise, VIEL & Cie ne se réfère pas à un code de gouvernement d'entreprise élaboré par des organisations représentatives car aucun ne correspond aux caractéristiques de VIEL & Cie, qui est une société holding contrôlée par un actionnaire majoritaire lequel consolide VIEL & Cie dans ses propres comptes. Aussi le fonctionnement du Conseil d'administration de VIEL & Cie est défini dans son Règlement Intérieur, lequel est disponible sur son site internet.

Les informations concernant la structure du capital de la Société et les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont présentés dans le rapport de gestion.

4.2 Rôle du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de VIEL & Cie a pour principales missions de :

- définir la stratégie de l'entreprise,
- désigner les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie,
- choisir le mode d'organisation de la Société,
- examiner les états financiers et approuver les comptes de la Société,
- contrôler la gestion et veiller à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché, à travers les comptes et à l'occasion d'opérations importantes,
- examiner les rapports du contrôle interne et en définir les objectifs.

4.3 Composition du Conseil d'administration

PATRICK COMBES

Fonction : Président-Directeur Général.

Date de nomination : Administrateur : 1^{ère} nomination : 9 octobre 1979. Dernier renouvellement : 4 juin 2009. Directeur Général : 9 octobre 1979. Président du Conseil : 21 mars 2012.

Date d'expiration : AGO 2015 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

CHRISTIAN BAILLET

Fonction : Administrateur.

Date de nomination : 1^{ère} nomination : 25 janvier 1994. Dernier renouvellement : 17 juin 2011.

Date d'expiration : AGO 2017 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

JEAN MARIE DESCARPENTRIES

Fonction : Administrateur.

Date de nomination : 1^{ère} nomination : 30 décembre 1994. Dernier renouvellement : 17 juin 2011.

Date d'expiration : AGO 2017 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

DOMINIQUE LANGLOIS

Fonction : Administrateur.

Date de nomination : 1^{ère} nomination : 25 janvier 1994. Dernier renouvellement : 17 juin 2011.

Date d'expiration : AGO 2017 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

CATHERINE NINI

Fonction : Administrateur.

Date de nomination : 1^{ère} nomination : 17 juin 2011.

Date d'expiration : AGO 2017 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

Les administrateurs sont indépendants à l'exception de Patrick Combes et de Catherine Nini.

Par souci de clarification, les critères qu'examine le Conseil afin de qualifier un administrateur d'indépendant et de prévenir les risques de conflits d'intérêts entre l'administrateur et la direction, la Société ou son Groupe, sont les suivants :

- ne pas être salarié ou dirigeant de la Société, de la société mère, ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être dirigeant d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) est dirigeant ;
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement, significatif de la Société ou de son Groupe, ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un dirigeant ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes.

Dans tous les cas, l'existence d'un conflit d'intérêts potentiel sera appréciée par le Conseil au regard de la situation globale de la personne concernée. Monsieur Descarpentries est administrateur de Compagnie Financière Tradition, filiale suisse cotée de VIEL & Cie ; Monsieur Christian Baillet est Vice-président du Conseil de surveillance de Bourse Direct, et administrateur de VIEL et Compagnie-Finance et de Tradition (UK) Ltd, TFS Ltd, TFS Derivatives Ltd et Trad-X Ltd (filiales anglaises du groupe Tradition).

Aucun administrateur n'a été élu par les salariés.

Chaque administrateur doit détenir au minimum une action.

Le Conseil est composé de quatre hommes et d'une femme représentant ainsi 20 % des membres du Conseil.

4.4 Fonctionnement

Le Conseil d'administration s'est réuni deux fois au cours du dernier exercice clos avec un taux de présence de 80 %. Ces réunions ont principalement lieu au siège social de la Société. Outre les Commissaires aux comptes invités à chaque réunion portant sur l'examen de comptes, le Conseil d'administration invite à ses réunions les membres de la direction concernés par l'ordre du jour afin d'obtenir toute précision nécessaire à une prise de décision éclairée.

Les administrateurs sont soumis aux dispositions du règlement du Conseil.

Aucune mesure n'a été prise pour évaluer les performances du Conseil d'administration. Aucune mesure d'évaluation n'est envisagée à ce jour, le Conseil étant équilibré et constitué de membres expérimentés soucieux de l'intérêt social de l'entreprise et de ceux de l'ensemble de ses actionnaires.

Les jetons de présence attribués aux administrateurs au cours de l'exercice écoulé se sont élevés à un montant global de € 60 000, soit € 12 000 pour chaque administrateur ayant siégé sur l'intégralité de l'exercice 2014. Le versement est intervenu en 2015.

4.5 Information des administrateurs

Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles. Ils reçoivent dans ce cadre l'ensemble des éléments relatifs à l'ordre du jour de la réunion du Conseil par porteur dans un délai leur permettant d'en prendre connaissance utile et obtenir tout complément, avant la réunion.

Les administrateurs communiquent fréquemment avec les membres de la Direction Générale en-dehors des réunions du Conseil et obtiennent ainsi une information précise sur l'activité de la Société. Ils sont consultés et participent à chaque décision stratégique de la Société.

4.6 Modalités de convocation

La date des réunions du Conseil est fixée en fonction de la disponibilité des administrateurs et ensuite confirmée par courrier électronique.

4.7 Modalités de rémunération

Le Conseil d'administration a décidé de la rémunération de ses membres. A l'exception de Patrick Combes et de Catherine Nini, aucun de ces membres n'occupe de fonction opérationnelle au sein du Groupe et ne perçoit donc de rémunération au titre d'un contrat de travail.

Les administrateurs, dont le Président, perçoivent des jetons de présence dont le montant est réparti par le Conseil d'administration.

Le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF

Lors de sa réunion du 18 décembre 2008, le Conseil d'administration de VIEL & Cie a examiné l'ensemble des recommandations émises par l'AFEP et le MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, rendues publiques le 6 octobre 2008.

Le Conseil d'administration a considéré que ces recommandations s'inscrivaient dans la démarche du gouvernement d'entreprise de VIEL & Cie dès 2011. Le Conseil d'administration tient compte des recommandations AFEP MEDEF pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce pour l'exercice 2014.

4.8 Existence et fonctionnement des comités

VIEL & Cie a mis en place des comités permettant de renforcer, par leur rôle, le dispositif de contrôle interne.

Le Conseil d'administration a constitué deux comités composés d'administrateurs indépendants afin de l'assister dans sa tâche.

Le Comité d'audit, présidé par Christian Baillet, composé de deux membres indépendants et non exécutifs, qui bénéficient de l'expérience et du savoir-faire nécessaires en matière de normes comptables, de finance et d'audit pour s'acquitter des responsabilités qui leur incombent, assiste le Conseil dans son rôle de surveillance du processus reporting financier, du système de contrôle interne sur le reporting financier, du processus d'audit et des processus de l'entreprise destinés à piloter la conformité avec les lois, les réglementations et le code de bonne conduite.

Ce Comité examine les comptes annuels et semestriels sociaux et consolidés de la Société avant que ceux-ci ne soient présentés au Conseil d'administration. Le Comité est associé au choix des Commissaires aux comptes de la Société Il contrôle leur indépendance, examine et valide en leur présence, leur programme d'intervention, les résultats de leurs vérifications, leurs recommandations et le suivi de ces recommandations. Le Comité est informé des règles comptables applicables au sein de la Société et il est saisi des éventuelles difficultés rencontrées dans la bonne application de ces règles. Il examine tout projet de changement de référentiel comptable ou de modification de méthodes comptables. Le Comité est saisi par la Direction Générale ou par les Commissaires aux comptes de tout événement susceptible d'exposer la Société à un risque significatif. Le Comité peut demander la réalisation de tout audit interne ou externe sur tout sujet qu'il estime relever de sa mission. En outre, le Comité examine la situation de trésorerie de la Société lors de chaque réunion.

Il procède également à la revue des sujets de risque et de contrôle.

En effet, le Conseil d'administration a délégué au Comité d'audit les pouvoirs et l'autorité nécessaires pour conduire ou approuver des enquêtes dans tous les domaines inclus dans son champ de responsabilité et notamment :

- demander l'aide d'un consultant, de comptables ou d'autres compétences externes pour le conseiller ou l'assister dans le cadre d'une requête ;
- rechercher toute information dont il a besoin auprès des salariés qui sont tenus de coopérer ou auprès de tiers ;
- se réunir avec les dirigeants de l'entreprise, les auditeurs ou un conseil externe.

Le Comité des rémunérations, présidé par Christian Baillet, a pour tâche d'approuver et de suggérer les programmes et stratégies de rémunération mises en place, et plus spécifiquement les modalités de rémunération des membres de la Direction Générale. Son champ de compétence comprend également les programmes de « stock options » et autres programmes de primes ou de gratifications.

4.9 Limitations que le Conseil d'administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général

L'Assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire du 29 mai 2002 a mis les statuts de la Société en conformité avec les dispositions de la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 sur les Nouvelles Régulations Economiques.

Le Directeur Général assume sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société et la représente dans ses rapports avec les tiers avec les pouvoirs les plus étendus sous réserve, toutefois, de ceux expressément attribués par la loi aux Assemblées générales et au Conseil d'administration. Il ne peut toutefois consentir aucun aval, caution ou garantie en faveur de tiers sans l'autorisation expresse du Conseil d'administration.

4.10 Participation des actionnaires à l'Assemblée générale

Les conditions de participations des actionnaires aux Assemblées générales sont régies par la loi et les statuts de la société (articles 29 à 40), lesquels sont disponibles sur le site de la Société. Les dispositions statutaires sont le reflet des textes législatifs et réglementaires.

Le Président du Conseil d'administration

BOGOTA **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD BRUXELLES
DUBAÏ FRANCFORT **JOHANNESBURG** KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU**
MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY**
MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES**
DALLAS HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT
JOHANNESBURG KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME
TEL AVIV ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI
SHENZHEN SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** HOUSTON **MEXICO**
NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE
LONDRES LUXEMBOURG **MILAN** MOSCOU **MUNICH** PARIS ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** **NEW YORK** SANTIAGO **STAMFORD**
BRUXELLES **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** LUXEMBOURG **MILAN**
MOSCOU **MUNICH** PARIS **ROME** TEL AVIV **ZURICH** BANGKOK **HONG KONG** JAKARTA **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** SHANGHAI SHENZHEN **SINGAPOUR** SYDNEY **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**
BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** **NEW YORK** SANTIAGO **STAMFORD** BRUXELLES **DUBAÏ**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** LUXEMBOURG **MILAN** MOSCOU **MUNICH**
PARIS **ROME** TEL AVIV **ZURICH** BANGKOK **HONG KONG** JAKARTA **KUALA LUMPUR** MAKATI CITY **MUMBAÏ**
SÉOUL SHANGHAI SHENZHEN **SINGAPOUR** SYDNEY **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS**
HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG
KÜSNACHT LAUSANNE **LONDRES** LUXEMBOURG **MILAN** MOSCOU **MUNICH** PARIS **ROME** TEL AVIV **ZURICH**
BANGKOK **HONG KONG** JAKARTA **KUALA LUMPUR** MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN**
SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK
SANTIAGO STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE LONDRES
LUXEMBOURG MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA **KUALA LUMPUR** MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** SHANGHAI SHENZHEN **SINGAPOUR** SYDNEY
TOKYO **BOGOTA** **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD
BRUXELLES **DUBAÏ** FRANCFORT **JOHANNESBURG** **KÜSNACHT** LAUSANNE LONDRES **LUXEMBOURG**
MILAN MOSCOU **MUNICH** PARIS **ROME** TEL AVIV **ZURICH** BANGKOK **HONG KONG** JAKARTA **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** SHANGHAI SHENZHEN **SINGAPOUR** SYDNEY **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Viel & Cie et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise. Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225 37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 20 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

FIDORG AUDIT Manuel Le Roux

ERNST & YOUNG Audit Marc Charles

BOGOTA **BOSTON** BUENOS AIRES **DALLAS** HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD BRUXELLES
DUBAÏ FRANCFORT **JOHANNESBURG** KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU**
MUNICH **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY**
MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES**
DALLAS HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** FRANCFORT
JOHANNESBURG KÜSNACHT **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG** MILAN **MOSCOU** MUNICH **PARIS** ROME
TEL AVIV ZURICH **BANGKOK** HONG KONG **JAKARTA** KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI
SHENZHEN SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO**
NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE
LONDRES **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** ROME **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA KUALA LUMPUR **MAKATI CITY** MUMBAÏ **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN** SINGAPOUR **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD**
BRUXELLES **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN**
MOSCOU **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**
BUENOS AIRES **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** **NEW YORK** **SANTIAGO** **STAMFORD** **BRUXELLES** **DUBAÏ**

HONORAIRES

DES COMMISSAIRES

AUX COMPTES



FRANCFORT JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH**
PARIS **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ**
SÉOUL **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS**
HOUSTON **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG
KÜSNACHT LAUSANNE **LONDRES** **LUXEMBOURG** **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH**
BANGKOK **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** SHANGHAI **SHENZHEN**
SINGAPOUR **SYDNEY** TOKYO **BOGOTA** BOSTON **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK
SANTIAGO STAMFORD **BRUXELLES** **DUBAÏ** **FRANCFORT** JOHANNESBURG **KÜSNACHT** LAUSANNE LONDRES
LUXEMBOURG **MILAN** **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** ZURICH **BANGKOK** HONG KONG
JAKARTA **KUALA LUMPUR** **MAKATI CITY** **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY**
TOKYO **BOGOTA** **BOSTON** **BUENOS AIRES** **DALLAS** **HOUSTON** **MEXICO** NEW YORK **SANTIAGO** STAMFORD
BRUXELLES **DUBAÏ** **FRANCFORT** **JOHANNESBURG** **KÜSNACHT** **LAUSANNE** LONDRES **LUXEMBOURG**
MILAN **MOSCOU** **MUNICH** **PARIS** **ROME** **TEL AVIV** **ZURICH** **BANGKOK** **HONG KONG** **JAKARTA** **KUALA LUMPUR**
MAKATI CITY **MUMBAÏ** **SÉOUL** **SHANGHAI** **SHENZHEN** **SINGAPOUR** **SYDNEY** **TOKYO** **BOGOTA** **BOSTON**

EXERCICES COUVERTS

DU 1^{ER} JANVIER 2013

AU 31 DÉCEMBRE 2014

En millions d'euros	Ernst & Young Audit				Fidorg Audit			
	Montant (€ HT)		%		Montant (€ HT)		%	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2 615 787	2 500 115	100 %	100 %	106 750	106 750	100 %	100 %
- Emetteur	167 500	167 500	6 %	7 %	40 000	40 000	37 %	37 %
- Filiales intégrées globalement	2 448 287	2 332 615	94 %	93 %	66 750	66 750	63 %	63 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	-	-	-	-	-	-	-
- Emetteur	-	-	-	-	-	-	-	-
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	2 615 787	2 500 115	99 %	99 %	106 750	106 750	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social	39 290	28 081	100 %	100 %	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	39 290	28 081	1 %	1 %	-	-	-	-
TOTAL	2 655 076	2 528 196	96 %	96 %	106 750	106 750	4 %	4 %